

Gazette des armes

Le magazine des collectionneurs et des tireurs

Les armes de
Perrin

Les fusils-
mitrailleurs
BAR européens

Le revolver
de **Gérard
Mercenier**

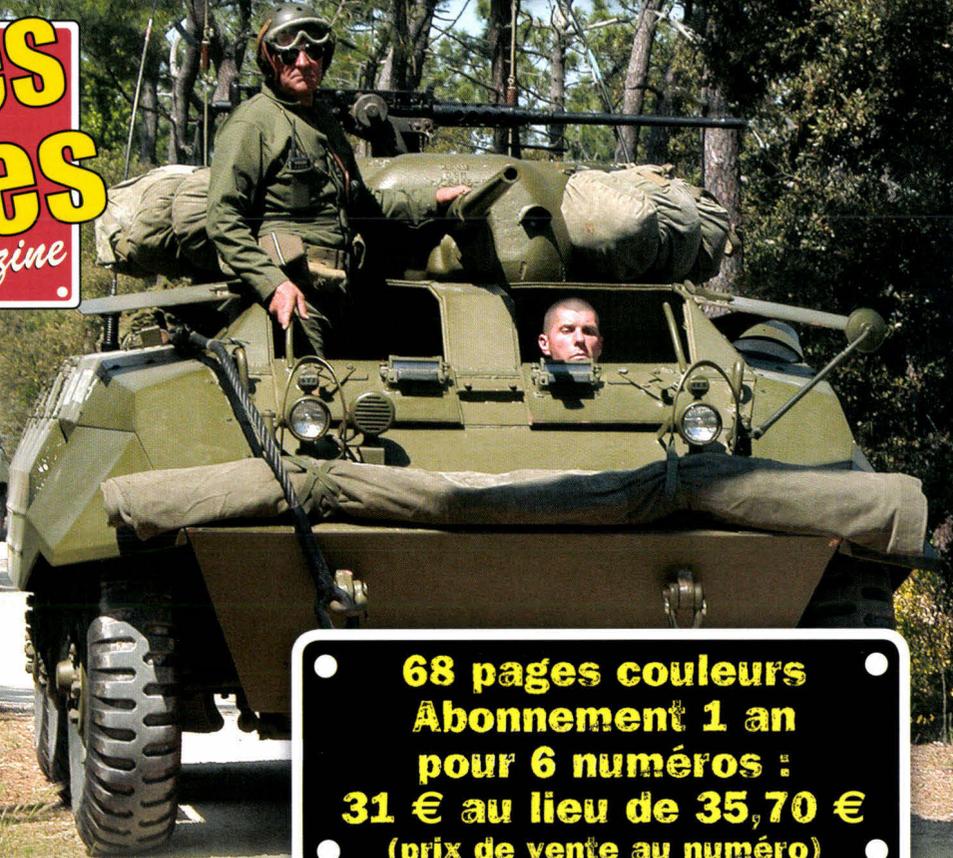
Le fusil d'infanterie
prussien Dreyse
modèle 1862

Un sabre d'officier
supérieur de marine
modèle 1832

Les P.A. de sport
et de défense **MAB**

ABONNEZ-VOUS À

Véhicules Militaires magazine



68 pages couleurs
Abonnement 1 an
pour 6 numéros :
31 € au lieu de 35,70 €
(prix de vente au numéro)

La revue pour les collectionneurs, les maquettistes, les professionnels et les passionnés de véhicules et d'engins militaires. Retrouvez dans chaque numéro, des articles historiques, techniques, de restauration, de mécanique, de découvertes, de collections hors de commun et plein d'autres sujets...



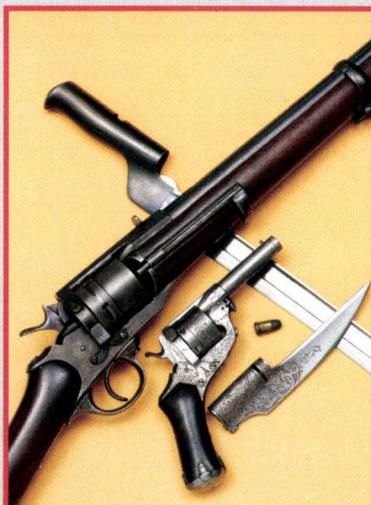
Bulletin d'abonnement à VÉHICULES MILITAIRES à découper ou à recopier

Tarif France : Je souhaite m'abonner à Véhicules Militaires Magazine pour un an :6 numéros au prix de 31 €
Tarif étranger : Je souhaite m'abonner à Véhicules Militaires Magazine pour un an :6 numéros au prix de 40 €
Ci - joint mon règlement euros à l'ordre de Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris - Tél : 01 45 32 54 00
Mon abonnement débutera avec le numéro Fax : 01 45 32 59 00

Nom : Prénom : Adresse :
..... CP : Ville : Tél :

Ci-joint mon règlement par chèque ou par CB : [] Expire le/.....
Signature obligatoire : Pour l'étranger : IBAN FR7642559000072100422470779 - SWIFT CCOPFRPP

Sommaire



n°385 - Mars 2007

En couverture

16 Les armes de Perrin
2^{ème} partie

Texte : Henri Vuillemin - Photos : Marc de Fromont

10 Electeurs et collectionneurs
Par Jean-Jacques Buigné

14 L'Europe nous donne des
sueurs froides !
Par Jean-Jacques Buigné

24 Un sabre d'officier supérieur
de marine modèle 1837.
Par Jack Pellissier

30 Le fusil d'infanterie prussien
Le Dreyse modèle 1862
Par Marie-Hélène

40 Le revolver à système
d'extracteur indépendant du
canon de Gérard Mercenier
Par Guy Gadisseur

44 Le pistolet de cavalerie
modèle 1816
Par Jack Pellissier

51 Le fusil-mitrailleur BAR
4^{ème} Partie : Les Bar européens
Par Roger Out

56 Les pistolets automatiques
de sport et de défense MAB
Par Hervé le Goff



Sabre d'officier supérieur
de marine modèle 1837.



Le fusil Dreyse 1841 et le 1862.



Le pistolet de cavalerie modèle 1816.

Et aussi...

4 Les événements

61 Les livres

62 Les petites annonces

Évènements

La publication des textes dans les Evènements de «La Gazette des Armes» et «La Gazette des Uniformes» est gratuite pour tous les organisateurs de bourses, salons, expositions ou diverses manifestations dont le domaine d'activité est directement lié aux études de nos journaux.

Pour tous renseignements, contactez-nous au numéro suivant: 01.45.32.54.00 ou expédiez directement votre texte à l'adresse suivante: REG'ARM, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris.



Mars

Février

Le samedi 24 et le dimanche 25 février 2007 à Poitiers (86). 33^{ème} salon de l'arme ancienne organisé au Parc des Expositions par l'Association des Collectionneurs d'Armes et Uniformes du Poitou.
Renseignements A.C.A.U.P., tél 05 49 03 05 72 et www.acaup.net

Dimanche 25 février 2007 à Peronnas (01), 22^{ème} Bourse aux armes anciennes & d'objets historiques, de 9h à 17h en salle des fêtes, rue de la Grange Magnien, organisée par les Pionniers Bressans.
Renseignements et inscriptions : Michel Clicque Tél/Fax : 04 74 42 57 49 le matin ou après 18H.

Dimanche 25 février 2007 à Montrouge (92), Salon d'Antiquités Militaires de 8h30 à 17h à la salle des fêtes du centre administratif, située 2 rue Émile Boutroux (place Cresp) 92120 Montrouge (face mairie).
Renseignements : La Bombarde tél : 06 74 71 44 44.

Le samedi 24 et dimanche 25 février 2007 à Anvers (BE), 27^{ème} bourse internationale des armes anciennes à « Feestzaal Kielpark », Sint Bernardse Steenweg 113, 2020 Anvers de 10h à 18h.
Renseignements : M. Richard Cootmans email : cootmans.rm@skynet.be, fax : 00 32 3 775 76 43.

Mars

Les 03 et 04 mars 2007 à Nyons (26), Maison de pays, O.M.N. organise son 11^{ème} salon du couteau d'art, de 9h30 à 19h.
Renseignements : Mr. Bruno Seigneuret tél : 04 75 26 19 28.

Dimanche 4 mars 2007 à Chalons en Champagne (51). Foire des collectionneurs et bourse aux armes au Parc des Expositions, Hall 2 et Hall 3 de 9h à 18h.
Renseignements : tél. 03 26 68 10 63.

Dimanche 4 mars 2007 à Gemenos (13). Bourse aux armes et militaria organisée par les anciens combat-

tants de Gemenos, au complexe sportif de la commune, de 9h à 17h.
Renseignements : 04 42 32 27 50 ou 06 80 55 12 38.

Dimanche 4 mars 2007 à Asteron (04), 16^{ème} bourse aux armes et militaria, Salle des fêtes du Casino de 9h à 17h, organisée par le ball Trap club Sis...
Renseignements et inscriptions : Tél. : 04 92 60 45 58.

Dimanche 4 mars 2007 à Pavilly (76). L'association France 44 organise sa 13^{ème} bourse au militaria et exposition de véhicules militaires à la salle de la Dame Blanche de Pavilly (76) 15 km de Rouen de 8h30 à 16h30.
Renseignements et inscriptions : Tél. 02 35 92 47 01.

Dimanche 4 mars 2007 à Saint-Thuriau (56). 20^{ème} Bourse aux armes, achat, vente, échange.
Renseignements : M.Heno Jean Pierre Kerihuel 56300 Saint-Thuriau.

Samedi 10 mars 2007 à Thuin (Belgique), 37^{ème} bourse internationale armes et militaria à l'institut du Sacré-Cœur Place Albert 1^{er} Thuin. De 8h30 à 15h.
Renseignements : M. Dubar tél. : 04 78 76 37 14.

Dimanche 11 mars 2007 à Domène (38), 8^{ème} bourse aux armes anciennes et militaria, organisée par le Souvenir Français du canton de 9 h à 17 h à la salle des fêtes.
Renseignement et inscriptions : 04 76 77 33 29.

Dimanche 11 mars 2007 à Compiègne (60). Salon d'antiquités militaires, armes anciennes, coiffures, uniformes. De 8h30 à 16h30 aux salles Saint-Nicolas (rue Jeanne d'Arc).
Renseignements : Le Schako, J. Lasalle, 1 rue de Champagne 60200 Compiègne, tél. : 03 44 23 38 50.

Dimanche 11 mars 2007 à Forbach (57). 3^{ème} année consécutive, le Burghof organise une bourse aux souvenirs militaires.
Renseignements complémentaires : 03 87 84 55 66 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dimanche 11 mars 2007 à Sedan (08), 23^{ème} Bourse aux armes et exposition d'armes anciennes et véhicules militaires organisée au Boulodrome par le Cercle d'Escrime de Sedan, ouverture non-stop de 9h à 16h, parcours fléché.
Renseignement : Hohmann Roger 08210 Villers devant Mouzon, Tél. : 03 24 26 25 15.

Dimanche 11 mars 2007 à Montchecourt (59). 6^{ème} bourse aux armes de collections de 8h à 16h. à la salle Louis Griffon de Montchecourt,
Renseignements : tél. : 03 27 92 66 81.

Dimanche 11 mars 2007 à La Rochefoucauld (16). 19^{ème} bourse aux armes militaria de 8h à 17h à la salle Thibaud.
Renseignements : tél. : 05 45 23 12 15 et 05 45 69 86 18 après 19h.

Dimanche 11 mars 2007 à Caumont sur Durance (84), 2^{ème} bourse aux militaria organisée par l'Association Mémoire de Poilus, salle des fêtes, place du marché aux raisins, de 9h à 17h.
Renseignements : Tél. : 06 82 51 10 50 - e-mail : f.orlando@libertysurf.fr

Dimanche 11 mars 2007 à Marignane (13), bourse aux armes anciennes - militaria, au Groupe scolaire «Les Fontinelles» de Pierre-René Mayan, de 9h à 17h, entrée gratuite pour les moins de 12 ans, organisée par l'Association «HRG».
Renseignements : Mr Eric Menneret, tél. : 06 65 28 31 91.

Le Dimanche 18 mars 2007 à Lyon (69), XIX^{ème} salon de l'arme ancienne et du militaria à l'espace Tête d'Or, 103 bd Stalingrad, 08h30-17h. Armes anciennes, figurines, presses spécialisées, insignes, couteaux, uniformes Lyon Villeurbanne.
Renseignements : N. Hotin Curnier, tél. : 06 09 32 41 87 ou 04 93 21 62 68 email : antikarmes@free.fr

Dimanche 18 mars 2007 à Eauze (32), 5^{ème} bourse aux armes anciennes, de chasse de tir et de collection, souvenirs et curiosités militaires, exposition et vente de véhicules militaires, achat ventes et échange de pièces, présence en habits d'époque de Mousquetaires et cadets de Gascogne. Halle au gras, parking Belle Marie. Organisée par le club de tir local.
Renseignements : A.Laverny, tél. : 05 62 09 83 06 email : arnival@tele2.fr

Le 18 Mars 2007 à Igney (88), 8^{ème} Bourse Militaire dans la salle polyvalente de 8h à 16h, organisée par l'association Igney-loisirs.
Renseignement : Mme Cathy Aimé 82 cités de la gare 88150 Igney Tél. : 03 29 39 23 04 ou 06 10 40 36 33 E-mail : JacquesAime@aol.com.

Le Dimanche 18 mars 2007 à Gretz Armainvilliers (77), Bourse aux antiquités militaires et automobiles organisée par The Timberwolves à la salle M.C.L de 9h à 17h
Renseignements et réservations : M. Ballester, 1 rue John Drummond 50160 Gieville. Tél. : 06 08 45 24 65 - Email : ballesterbarth@aol.com



Le 11 MARS 2007
Le salon d'Antiquités militaires
**ARMES ANCIENNES, COIFFURES,
UNIFORMES**
de 8h30 à 16h30
Aux salles Saint-Nicolas (rue Jeanne d'Arc)
Renseignements : Le Schako J.Lasalle,
1 rue de Champagne - 60200 COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 23 38 50

ORANGE DIMANCHE 15 AVRIL BOURSE ARMES - INIFORMES - MILITARIA PARC DES EXPOSITIONS Renseignements : A.M.C - telefax : 04 42 66 93 72 / 06 03 29 96 05

Avril

Dimanche 25 mars 2007 à Hussigny (54), 6^{ème} bourse aux armes et militaria de 8h à 15h, organisée par l'A.C.A.M., à la salle des fêtes municipale.
Renseignements : Mr. *Bathelemy Bernard*, tél.: 03 82 44 43 11 - Fax : 03 82 44 39 76.

Dimanche 25 mars 2007 à Merdrignac (22), 13^{ème} bourse militaria, organisée par l'union des anciens combattants et refractaires de Merdrignac et son canton, de 9h à 18h, à la salle des fêtes.
Renseignements : Mr. *Claude Ginozien*, tél.: 02 96 25 20 35 ou 02 96 28 46 82.

Samedi 31 mars 2007 à Mulhouse (68), 25^{ème} salon de l'arme ancienne des équipements, maquettes, figurines et insignes militaire, parc des expositions Mulhouse de 9h à 17h, Prix entrée: 4 euros.
Renseignements : *Club des collectionneurs militaria mulhouse Horny Patrick*, Tél.: 03 89 06 03 51.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Bayonne (64), 2^{ème} Bourse aux armes organisée par l'association "les Anciens de Somalie et de Djibouti", salle de sport Lauga II de 9h à 18h.
Renseignements : Tél. 05 89 70 32 45 / 06 87 61 15 66.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saint Agnan (81), 15^{ème} bourse aux armes anciennes et de collections, militaria, chasse, uniformes, décorations et insignes. A la salle des fêtes de Hautefort - Saint-Agnan.
Renseignements : Mr. *Compere* tél.: 06 81 34 45 26 ou Mr. *Delort* tél.: 05 53 52 61 51.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Dieppe (76), L'association 89^{èmes} DIUS organise sa 11^{ème} bourse militaria à la salle Paul Eluard, rue Thiers à 50 m de la mairie.
Renseignements et réservations : tél. : 02 35 84 17 62 ou 02 35 85 38 06 - email: *marco.patton@free.fr*

L'association « LA JUGULAIRE » organise
La 24^{ème} bourse de l'arme ancienne à Péronne (80)
DIMANCHE 20 MAI
Salle Espace Mac Orlan
de 8h30 à 16h30
50 exposants et 800 entrées en 2006
Renseignements et réservation : 1, rue d'Aldenboven - 80300 Albert
Tél./Fax : 03 22 74 71 92

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Poilly Lez Gien (45), 5^{ème} bourse «Le canonier Berrichon». Toutes collections militaria, antiquités militaires, décorations et souvenirs, vente et échange. De 8h30 à 16h30 à la salle polyvalente Poilly Lez Gien (face à

Intermarché.
Renseignements et réservations : tél.: 02 38 67 27 52, fax : 02 38 36 91 28

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Courseulles-ex Bayeux (14), 5^{ème} bourse aux armes anciennes et

Le Hussard de la Tour du Pin à Paris !

Tout le monde connaît le Hussard, maison spécialisée dans la vente de l'arme ancienne par correspondance depuis plus de vingt cinq ans. Ses détracteurs l'ont souvent surnommé «le supermarché de l'arme ancienne», en raison de l'énorme quantité d'articles qui passe chaque année dans sa salle d'armes.

Depuis quelques années, le Hussard venait à Paris, une fois par an, rue de Grenelle. Désormais, il exposera deux fois par an dans un nouveau lieu qui marque son origine dauphinoise : la Maison de l'Isère, dans le quartier du Palais Royal, en plein centre de Paris, avec une vue imprenable sur la Comédie Française, face aux jardins du Palais Royal et à deux pas de la Pyramide du Louvre.

Le quartier historique des arquebusiers et fourbisseurs :

- Le quartier du Palais Royal était traditionnellement celui des arquebusiers et fourbisseurs. La place André Malraux, autrefois la place du Théâtre Français, était occupée par le célèbre fabricant stéphanois Darne (1955-1977) et juste en face, à l'angle de la rue de Richelieu, l'« arquebusier du Roy » Lepage s'y trouvait un siècle auparavant. Tout a commencé en 1716 avec Pierre Lepage. Il y eut Henri Lepage puis Faure-Lepage, Lepage-Moutier pour devenir, en 1977, la maison Saillard.
- On retrouve également dans l'histoire de la rue de Richelieu les grands noms qui résonnent dans l'armurerie française notamment :
- Clément Potet sous la Restauration, qui a laissé son nom sur l'invention de la cartouche à percussion centrale,
 - André-François Gaupillat, qui a laissé son nom sous la Monarchie de Juillet, pour un système d'amorçage,
 - Pirmet, arquebusier de luxe sous le Consulat,
 - Mourre & Dassier, fourbisseurs d'armes blanches ainsi que Bailhache & Chardon, fabricants d'équipement militaire sous le Second Empire,
 - Callen & Mode, au milieu du XX^e siècle,
 - H. & J Rochatte puis Beringer-Rochatte, arquebusiers et fourbisseurs au début de la III^e République.

Ainsi, juste retour des choses, c'est dans un quartier de Paris lié à des siècles de tradition armurière que le Hussard va exposer les témoins de cette riche histoire, miraculeusement parvenus jusqu'à notre époque. Nous invitons tous les collectionneurs d'armes anciennes et autres amoureux de l'Histoire à lui rendre visite pour faire, l'espace d'un instant, un voyage à travers le temps en découvrant tout le savoir-faire des armuriers du passé.

LE HUSSARD

armes anciennes d'origine

Renseignements pratiques :
Vendredi 30 et samedi 31 mars
2 place André Malraux 75001 PARIS
9 h-21h le vendredi et 9h-18h le samedi.
Tél. durant l'exposition : 01 42 96 87 62
Renseignements : 04 74 83 20 75
(heures de bureau)

La Maison de l'Isère

Véritable vitrine de l'Isère au cœur de Paris, elle dépend du Comité départemental du Tourisme de l'Isère. Elle a pour mission essentielle l'accueil du public, la vente de produits touristiques et la promotion du département. Créée en 1976, la Maison de l'Isère a eu l'opportunité de s'agrandir en 2004 avec l'ouverture d'une grande salle au 1^{er} étage, de conception ultra-moderne avec vue imprenable sur la Comédie Française. Cette maison est faite pour tous les Isérois et tout les amoureux de cette belle région.

DIMANCHE 18 MARS

**XIX^{ème} Salon de l'arme ancienne et du militaria à l'espace Tête d'Or,
LYON Villeurbanne, 103 Bd Stalingrad, 8h30 à 17h,
armes anciennes, figurines, presses spécialisées, insignes, couteaux, uniformes**

Renseignements et réservations : N. Hotin Curnier - Tél.: 06 09 32 41 87 - 04 93 21 62 68 - antikarmes@free.fr - www.antikarmes.fr

militaria, toutes collections. Salle polyvalente de l'Edit, avenue de la libération à Courseulles, de 9h15 à 16h30, organisée par le Bayeux Tir Club (plus de 200 m² d'exposants).
Renseignements et réservations : J. Lechevallier, tél./fax : 02 31 92 53 60.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saint-Dié des Vosges (88), les S.O.R des Vosges organisent le 10^{ème} salon de l'Antiquité Militaire de la chasse du livre, militaria coiffures, insignes, vente, achat, échange. De 9h à 18h, au centre Robert Schumann.
Renseignements : 06 85 79 42 88 - Fax : 03 29 56 27 75 - Email : jeanelie.chipon@free.fr

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Saulnot (70), 18^{ème} bourse aux souvenirs militaires, à la salle des fêtes de 9h à 16h.
Renseignements : Éric Rayot, 15 bis Grande Rue, 70400 Chagey. Tél. : 03 84 46 35 55 (HR), 03 84 21 69 66 (HB) ou au 06 07 63 17 35.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Draguignan (83), Bourse aux armes anciennes, de chasse, couteaux, coiffures, militaria de 8h30 à 16h, au complexe de l'espace Saint Exupéry (Parcours fléché).
Renseignements et réservations : ACAHC La Canal 53 chemin des pins, 83510 Lorgues. Tél./Fax : 04 94 67 63 69 ou 06 89 01 84 91.

Dimanche 1^{er} avril 2007 à Mesneux (51), l'association de reconstitutions seconde guerre mondiale SHAEF organise sa bourse militaria annuelle. De 8h à 17h à la salle des fêtes des Mesneux à 10 km de Reims.
Renseignements : tél.: 03 26 05 21 41 au heures de bureaux ou 06 81 01 83 76 - e-mail : shaef.reims@hotmail.fr - site : http://shaef_reims.monsite.orange.fr/.

Samedi 7 avril 2007 à Saint Georges sur Cher (41), 16^{ème} bourse aux armes, militaria, chasse à la salle omnisports de Saint Georges.
Renseignements : Mr C. Nedot Tél.: 02 54 32 14 59 Fax : 02 54 32 79 61.

Dimanche 8 avril 2007 à Saint Maur (36), 12^{ème} bourse militaria, armes de collections, pièces détachées de véhicules militaires au gymnase « les planches » Bel-air vers Niherne D 67 près de Châteauroux sorties 13 et 14 autoroute A 20. De 9h à 18h. Entrée 2 euros.
Renseignements et réservations : Tél.: 02 54 26 52 81.

Dimanche 8 avril 2007 à Albert (80), 14^{ème} Bourse aux armes anciennes, armes de chasse, militaria, uniformes, souvenirs militaires et librairie sur les armes.
Renseignement et réservations : Musée Somme 1916 Le président, rue Anicet Godin, 80300 Albert. Tél.: 03 22 75 16 17 - Fax : 03 22 75 56 33 - Email : musee@somme1916.org - Site : www.musee-somme-1916.eu

Dimanche 8 avril 2007 à La Ciotat (13), Salon des armes anciennes, militaria, chasse, tir, objets historiques et couteaux de collection. Achat, ventes, échange, expertises. De 9h à 16h à la salle Paul Eluard.
Renseignement : Tél. : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05 - Email : amcantiqutes@gmail.com - Site : www.amc-antiqutes.com

Samedi 14 avril 2007 à Phalanpin (59), Amicale des anciens de la légion étrangère organise sa 10^{ème} bourse aux armes anciennes et militaria. De 8h30 à 17h à la salle des fêtes de la mairie. Entrée : 2 euros.
Renseignements : Mr. Delbove, tél.: 06 81 57 39 81.

Dimanche 15 avril 2007 à Gouvieux (60), 19^{ème} Bourse au militaria, salle des fêtes, rue de la mairie, ouverture exposants 7h, ouverture publique de 9h à 16h, Prix du mètre 13 Euros.
Renseignement et réservations : Club du souvenir militaire : Tél. 02 33 21 28 71 et 06 81 93 63 51.

Dimanche 15 avril 2007 à Lourches (59), 25^{ème} Bourse aux armes anciennes à la salle Roger Salengro 59156 Lourches de 8h30 à 14h. Entrée 3 euros.
Renseignement et réservations : Les Dragons du nord, 30 rue Paul Lafargue, 59220 Denain. Tél. : 03 27 44 52 39 ou 03 27 86 63 76.

Dimanche 15 avril 2007 à Echirolles - Niort (79), 3^{ème} bourse militaria, expo de véhicules militaires, organisée par le MVCG 86 à la salle polyvalente, de 8h30 à 17h30.
Renseignements : Mr Chaussade Alain - 142 rue de l'Alouette 79410 Echirolles - tél.: 05 49 25 21 87 ou 06 79 03 30 90.

Dimanche 15 avril 2007 à Orange (84), salon de l'arme ancienne - militaria - chasse - tir - objet de collections, achats - ventes - échanges - expertises. De 9h à 16h non stop.
Renseignements : tél/fax : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05 - e-mail : amcantiqutes@gmail.com - site : www.amc-antiqutes.com

Dimanche 15 avril 2007 à Strasbourg Lingolsheim (67), 27^{ème} bourse européenne de l'arme ancienne et de collection. Tradition, classicisme, accueil conviviale et chaleureux.
Renseignements : Richards Fels, Papeterie l'Interligne, 225 route de Lyon 67400 Illkirch-Grattenstaden - tél.: 03 88 67 14 22 ou 06 08 77 37 88 - télécopie : 03 88 67 36 87.

Dimanche 29 avril 2007 à Meauzac (82), 5^{ème} bourse aux armes et militaria, fusils de chasse et moder-

nes, organisée par l'A.M.T.A.R.C Meauzac.
Renseignements : 06 03 01 33 53.

Dimanche 29 avril 2007 à Cahors (46), 1^{ère} bourse aux armes anciennes et aux documents historiques. «Espace Valentré», quai Cavaignac à Cahors. Organisée par Languedoc Armes Anciennes et Collection.
Renseignements et réservations : tél. 05 65 31 46 74 (soir) ou 06 78 75 82 79, fax: 05 65 35 60 11, e-mail : languedocaac@yahoo.fr.

Dimanche 29 avril 2007 à Châteaubriant (44), bourse militaria organisée par le MVCG Anjou Altantique à la halle de Béré de 9h à 17h30.
Renseignements : tél.: 02 40 55 55 83 à partir de 19h - Email : stephane.tebaud@iscali.fr.

Dimanche 29 avril 2007 à Châtelailon-Plage (17), 3^{ème} bourse militaria à la salle polyvalente de 9h à 18h, organisée par le Comité d'Entente des Associations Patriotiques (CEAP).
Renseignements : Didier Combes, 9 avenue de l'hippodrome, 17340 Châtelailon-Plage. Tél.: 06 30 71 20 19 - Email : combesdi@wanadoo.fr

Dimanche 22 avril 2007 à Montalieu - Vercieu (38), 4^{ème} bourse aux armes de collection et antiquités militaire à la salle Ninon Vallin de 9h à 18h30.
Renseignements : M. Michel Segui : 04 74 88 52 51.

Dimanche 29 avril 2007 à Antony (92), salon des souvenirs historiques, bourses aux armes anciennes et militaria, ventes souvenirs historiques, documents, uniformes, décorations etc... au entre Anré Malraux - 1 rue Léon Harmel - 92160 Antony.
Renseignements : tél.: 06 03 12 74 68.

DIEPPE (76) Dimanche 1^{er} Avril 2007 BOURSE MILITARIA

Salle Paul Eluard, rue Thiers à 50 m de la mairie
Renseignements et réservations : Tél.: 02 35 84 17 62 ou 02 35 85 38 06
email : marco.patton@free.fr

Dimanche 1^{er} Avril 2007 à SAULNOT

(Haute Saône, à 10 km de Héricourt)

Bourse aux souvenirs militaires

à la salle des fêtes de SAULNOT (1000 m² de surface) de 9h à 16h

Renseignements : Éric Rayot, 15, bis Grande Rue - 70400 CHAGEY
Tél.: 03 84 46 35 55 (HR) / 03 84 21 69 66 (HB) ou au 06 37 63 17 35

Dimanche 15 Avril 2007 de 9h à 17h ACPA « Amitié » - rue de Geispolsheim (stand de tir) Tél.: 03 88 78 25 23

à Strasbourg - Lingolsheim 27^e Bourse européenne de l'arme ancienne et de collection

8^e catégorie, armes blanches, militaria, décorations,
munitions de collection, équipement, pièces historiques

« Les meilleurs s'y trouvent »

Renseignements et inscriptions : Richard FELS
Tél. : 03 88 67 14 22 ou 06 08 77 37 88
Télécopie : 03 88 67 36 87

Mai

Samedi 5 mai 2007 à Chalampé (68), 20^{ème} bourse militaria, insignes - uniformes - décorations - antiquités militaires, organisée par l'Union Nationale des Combattants, aux salles polyvalentes de Chalampé, de 9h à 16h30 sans interruption.

Renseignements : M. Boissonnade Alain - 10 Square des Peupliers - 68490 Chalampé - tél. : 03 89 26 24 63 - e-mail : boissonnade.alain-andré@wanadoo.fr.

Dimanche 6 mai 2007 à Liepvre (68), 14^{ème} bourse aux armes militaria et collections avec une exposition de véhicules anciens militaires, à la salle des fêtes de Liepvre près de Sainte Marie aux Mines. De 8h30 à 17h.

Renseignements : tél. : 03 89 58 97 19 ou 06 25 37 49 20 - e-mail : paralsace@yahoo.fr.

Dimanche 13 mai 2007 à Bourges (18), Salon de l'arme ancienne et du militaria, organisé par l'association Agora Défense. De 9h à 17h à la Halle au blé, place de la Nation.

Renseignements : M. Peaudecerf Jean-Pierre, 42 rue du Général Gouraud, 18000 Bourges. Tél. : 02 48 24 75 60.

Dimanche 13 mai 2007 à Villenave d'Ornon Gironde (33), 18^{ème} grande

bourse aux armes anciennes, de collections, de chasse et de militaria, organisée par l'Association de Collectionneurs Historique Loisir Collection, au complexe de l'Espace d'Ornon, de 9h à 15h30, entré 4 euros, gratuite pour les enfants accompagnés.

Renseignements : Laurent Dupeyron - tél. : 06 88 06 91 56 - e-mail : assble.neuf.fr

Dimanche 13 mai 2007 à Amélie les Bains (66), 24^{ème} salon de l'arme ancienne et de collection organisée par la société Vallespirienne de tir. Exposition de véhicules militaires durant la manifestation par MVCG Languedoc Roussillon. De 9h à 17h sans interruption

Renseignements : tél. : 04 68 64 16 19 ou 06 20 77 38 61.

Dimanche 20 mai 2007 à Rungis (94), bourse armes - militaria - antiquités - art primitif et tribal, de 9h à 16h à l'espace Jean Monnet - 47 rue de Solet - 94533 Rungis. 200 exposants professionnels et collectionneurs. Organisée par l'agence ARCH - TEC/ARCHEN ASSOCIES.

Renseignements : tél. : 06 15 04 85 15 - site : www.archen-associes.com.

Dimanche 20 mai 2007 à Villebon sur Yvette (91), bourse toutes collections militaires, au Centre Culturel Jacques Brel, rue Jacques Brel de 8h à 15h30, organisée par le MVACA - Rangers.

Renseignements : Mr Gomes - téléfax : 01 42 37 32 47.

Dimanche 20 mai 2007 à Péronne (80), 24^{ème} bourse de l'arme ancienne organisée par l'association « La Jugulaire », à la salle Mac Orlan, de 8h30 à 16h30, 50 exposants et 800 entrées en 2006.

Renseignements : 1 rue d'Adenboven 80300 Albert - Téléfax : 03 22 74 71 92.

Dimanche 27 mai 2007 à Villars en Périgot Vert (24), 10^{ème} bourse aux armes, couteaux et militaria de 9h à 18h.

Renseignements : Jacques Faye : 05 53 54 21 35 ou 06 73 34 18 15.

Juin

Samedi 2 et dimanche 3 juin 2007 à Fontanil Cornillon (38), 4^{ème} salon mixte du Fontanil, armes anciennes et minéraux, militaria, décorations, couteliers, fossiles, gemmes, et minéraux, vieux véhicules, stand de tir... Au gymnase Lionnel Terray, rue Raffour 38120 Fontanil Cornillon à 10 km de Grenoble. Organisé par l'association Vercors Belli Memoria « Pour que perdure le devoir de mémoire. »

Renseignements : VBM, 87 cours Jean Jaurès 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 42 37 85 ou 06 03 54 36 85 - Email : vbm.bianchetti@voila.fr

Dimanche 3 juin 2007 à Lyon Saint-Exupéry (69), le club de tir des aéroports de Lyon organise son 22^{ème} salon de l'arme de collection, de militaria, revues, livres, insignes, etc... ouverture de 9h à 17h30.

Renseignements : Gérard Bernillon : 04 78 36 43 86.

Dimanche 10 juin 2007 à Saint-Juery (81), L'amicale de la police d'Albi organise sa 16^{ème} bourse aux armes à la salle l'Albaret, 81160 Saint-Juery.

Renseignements : Amicale de la police d'Albi, 23 Lices Pompidou, BP 149, 81005 Albi Cedex. M. Serge Cousinie, tél. : 05 63 49 22 27 (HB), M Guy Diaz tél. : 06 18 61 22 06.

Dimanche 17 juin 2007 à Pont-du-Casse (47), 16^{ème} bourse aux armes, monnaie et militaria, achats - ventes - échanges, de 9h à 18h. Organisée par le Club de Billard Cassipontin.

Renseignements : téléfax : 05 53 67 93 92 (HR) ou 06 76 81 35 17.

Dimanche 24 juin 2007 à Saint-Briès Saint-Ambroix (30), le club de tir local organise sa 6^{ème} bourse aux armes anciennes, décorations, revues, uniformes.

Renseignements : tél. : 04 66 24 18 55 ou 06 30 14 84 75.

Dimanche 22 juillet 2007 à Boulogne sur Mer (62), 13^{ème} salon d'antiquité militaire du Camp de

A D E R

Rémi ADER

David NORDMANN

COLLECTION DE MONSIEUR X

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES - JEUDI 8 MARS 2007 - HÔTEL DROUOT SALLE 8

RESTAURATION - LOUIS PHILIPPE - SECOND EMPIRE

Garde Royale et Garde Impériale, Casques, Shakos, Chapeaux, Bonnets de Police, Uniformes, Equipements, Armes Blanches et Armes à Feu, Gardes du Corps du Roi, Mousquetaire, Gendarme, Cheval-léger, Cent Suisse, Garde d'Honneur, Grenadier, Arme de Récompense donnée par le Roi, Lancier, Cuirassier, Dragon, Artilleur, Infanterie, Etat-Major, Généraux, Cent Garde, Chasseur à cheval

ET A DIVERS

Ordres de Chevalerie et décorations, Plaques de métiers et de fonctions, Souvenirs Historiques, Maquette d'Artillerie, Equipements, Militaria, CBG et divers



Expert : Jean-Claude DEY - 8 bis rue Schlumberger, 92430 MARNES LA COQUETTE - Tél. : 01 47 41 65 31 - Fax : 01 47 41 17 67 - E-mail : jean-claude.dey@wanadoo.fr
Expositions : Mercredi 7 mars 2007 de 11 heures à 18 heures et le matin de la vente de 11 heures à 12 heures - Catalogue 10€ disponible à l'étude et consultable sur www.ader-paris.fr

Boulogne organisée par l'Association pour la valorisation de l'Antiquité Militaire, qui se déroulera Salle du Moulin Wibert entre Boulogne et Wimereux, de 9h à 18h.

Renseignements : tél.: 06 07 80 13 06.

Juillet

Dimanche 28 juillet 2007 à Saint Martin de Varreville, bourse aux armes avec animation 3D autour de la 2^{ème} DB. La plage de Saint Martin de Varreville, est le lieu où le général Leclerc a débarqué en 1944, de plus cette année sera le 60^{ème} anniversaire de la disparition du général.

Renseignements : Mairie : 02 33 41 42 33 le vendredi de 9h à 12h30 - Robert : 02 33 71 53 18 ou 06 81 65 87 59 - Sylvie : 06 14 81 30 12.

Samedi 14 juillet 2007 à Chalans (85). 19^{ème} grande bourse aux armes anciennes et bourse toutes collections de 8h30 à 18h, salle Louis-Claude Roux (Champ de Foire).

Renseignements et réservations : Philippe Poux 146 rue de la Morinière 85220 Commequiers, tél.: 02 51 54 11 48.

Août

Dimanche 26 août 2007 à Chameyrat (19), 15^{ème} bourse aux armes et militaria en Corrèze à 10 min. des autoroutes A20 et A89.

Renseignements : tél.: 05 55 26 00 53.

Septembre

Dimanche 2 septembre 2007 à La Bouilladisse (13), salon de l'armes ancienne - militaria - chasse - tir - objet historique et couteaux de collection, achats - ventes - échanges - expertises. De 9h à 16h non stop à la salle des fêtes.

Renseignements : téléfax : 04 42 66 93 72 ou 06 03 29 96 05.

Ventes aux enchères

Judi 8 mars 2007 à Paris (75), Drouot, Maîtres Ader et Nordmann, 8 rue Saint Marc 75002 Paris - Tél.: 01 53 40 77 10 - Fax : 01 53 40 77 20. Importante collection d'armes anciennes blanches et à feu, sabres, fusils, coiffures et uniformes d'époque restauration Louis Philippe et second Empire,

dont Garde Royale et Garde Impériale, souvenirs historiques, équipement, militaria et divers. Expositions publiques : mercredi 7 mars 2007 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Renseignements : Expert : Jean-Claude Dey - tél.: 01 47 41 65 31 - Fax : 01 47 41 17 67 - jean-claude.dey@wanadoo.fr.

Vendredi 9 mars 2007 à Clermont Ferrand (63), SARL Bernard Vassy et Philippe Jalenques, 19 rue des Salins 63000 Clermont Ferrand - Tél.: 04 73 93 24 24 - Fax : 04 73 35 54 34. Vente armes anciennes blanches et à feu des XIX^e et XX^e siècles, françaises et étrangères. Epées, sabres, glaives, pics, haches, lances, poignards, couteaux, dagues, sagaies... Pistolet à silex et à percussion, revolvers, fusil à silex, à percussion et à broche, réglementaires et de chasse... Fusils et carabines de chasse et de tir 5^e et 7^e catégorie, baïonnettes françaises et étrangères... Expositions publiques : jeudi 8 mars 2007 de 10h à 18h et le matin de la vente de 10h à 12h.

Renseignements : Expert : Jean-Claude Dey : tél.: 01 47 41 65 31 - fax : 01 47 41 17 67 - jean-claude.dey@wanadoo.fr.

Expositions

Du 19 Novembre 2006 au 15 Mars 2007 au Musée St Vie Cours Manuel à Saint Amand Montrond Cher, dans trois salles. Exposition «l'occupation allemande de Saint Amand Montrond en juin 1940» (sur la base de documents provenant de la Kommandantur de St-Amand Montrond).

Et « ce cercle avait trente ans » (rétrospective des 22 exposition réalisées en 30 ans d'existence du Cercle d'Archéologie Militaire du Saint Amandois).

Renseignements : Musée St Vie Cours Manuel Saint Amand Montrond Tél: 02 48 96 55 20 ou 02 48 82 10 85 ou Foache Pierre, 60 rue de Juranville Saint Amand Montrond Tél: 02 48 96 22 30.

Les vendredi 30 et samedi 31 mars 2007 à Paris (75), exposition - ventes d'armes anciennes authentiques, vendues avec certificat d'origine, Maison de l'Isère - 1 place André Malraux - 75001 Paris, vendredi de 9h à 21h, samedi de 9h à 18h. Tél.: pendant l'exposition 01 42 96 87 62, entrée gratuite.

Renseignements : Le Hussard - BP 69 - 38353 La Tour du Pin Cedex - tél.: 04 74 83 20 75 (heures bureau) - fax : 04 74 97 62 88 - site internet : www.lehussard.fr

Z

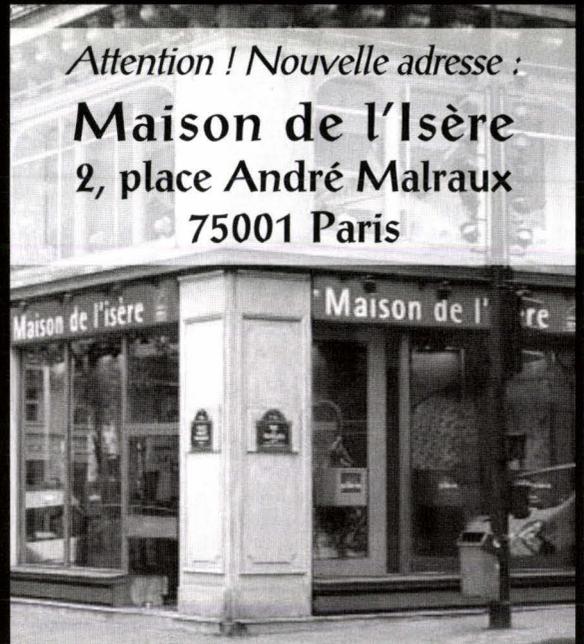
Le Hussard s'expose dans un nouveau cadre...

...venez nous rendre visite les 30 et 31 mars 2007 à Paris.

O

Attention ! Nouvelle adresse :

Maison de l'Isère
2, place André Malraux
75001 Paris



I

T

A

T

I

>

Z

Exposition - vente d'armes anciennes*

Pour nous rejoindre

● **Situation** : A proximité du Palais Royal et de la Comédie Française.

Horaires d'ouverture :

Vendredi de 9 h à 21 h, le samedi de 9 h à 18 h
(Pas d'exposition le Dimanche)

ENTRÉE GRATUITE

Téléphone durant l'exposition : 01 42 96 87 62

● **Accès par transports publics** :

METRO : ligne 1 ou 7, stations Palais Royal ou Pyramides.

● **Accès en voiture** : De la place de la Concorde :

prendre quai des Tuileries (rive droite), tourner première à gauche avenue du général Lemonnier. Traverser rue de Rivoli, prendre rue des Pyramides jusqu'à l'avenue de l'Opéra, prendre celle-ci à droite et descendre jusqu'à la place André Malraux située à gauche près de la Comédie Française.

● **Parcs de stationnement proches** :

- Parking Croix des Petits Champs : 15 rue Croix des Petits Champs

- Parking Pyramides : 15 rue des Pyramides

LE HUSSARD
armes anciennes d'origine

8, rue du Portail de Ville - 38110 La Tour du Pin
Tél. 04 74 83 20 75 - Fax 04 74 97 62 88 - www.lehussard.fr

*Selon dossier en cours déposé à la Mairie de Paris.



44^{ième}

CINEY MILITARIA

(30 km de Namur, direction Luxembourg - Autoroute E411 - sortie 20bis)

Dimanche

29 AVRIL 2007

Belgique

09 h à 16 h



HALL 1



2 halls d'exposition



HALL 2 Gardé et chauffé



Installation possible Samedi 28 avril

Exposition de véhicules militaires
3.500 mètres s/tables - 8.000 visiteurs

www.cineyexpo.be

CINEY EXPO s.a.
Rue du Marché Couvert
B5590 CINEY (Belgique)
tél : 0032/83/21.33.94

site : cineyexpo.be
e : info@cineyexpo.be
fax : 0032/83/21.18.20

www.cineyexpo.be

Mise à jour permanente des réservations sur le site "www.cineyexpo.be"

NOUVEAU

Retrouvez tout le catalogue livres et commandez directement en ligne

- . Devenez un membre privilégié de la Librairie
- . Accédez à votre compte personnalisé
- . Bénéficiez de réductions jusqu'à -10%
- . Accédez à plus de 1 500 références
- . Consultez l'historique de vos achats
- . Suivez en temps réel votre commande
- . Recevez toutes nos nouveautés par e-mail

et plus de services encore...

Abonnez-vous à vos magazines !
complétez votre collection de hors-série

www.lehussard-librairie.com

LE HUSSARD La Librairie

Accueil - Consulter notre catalogue - Mon compte - Panier - Commandes

En rayon

- Armes à Feu -> (153)
- James Blanchard -> (41)
- Uniformes -> (132)
- Décorations -> (40)
- Histoire Militaire -> (29)
- Marine -> (20)
- Aviation -> (10)
- Divers -> (2)

Quelles sont les nouveautés ?

La Librairie Le Hussard fêtera l'année ses 14 ans d'existence. Leader en France de vente par correspondance d'ouvrages sur les Armes, les Uniformes et l'Histoire militaire, la Librairie Le Hussard vous propose une sélection de plus de 900 titres choisis en fonction de leurs intérêt historique, qualité et richesse iconographique. Plus de 15.000 clients nous font confiance et nous sommes fiers de leur offrir une sélection de nouveautés de qualité. Plus de 200 titres sont actuellement en vente.

Nouveautés de décembre

- Hommes et ouvrages de la Lib. Hagiot 12 - 39.95 euros
- La Marine française en Indochine 27.50 euros
- L'ESPIONNAGE - Guide espionnage et contre espionnage - 21.00 euros
- US COAST GUARD - 36.60 euros

mercredi 04 décembre, 2002

120 ans au cœur de Paris

Meilleures ventes

01. Les sabres Français 1680-1800
02. Armes réglementaires Françaises T3
03. Le répertoire l'armée allemande 1914
04. Les Sabres portés par l'Armée Française
05. Arquebuse pratique

La librairie du collectionneur

LES HUSSARDS MAGAZINES

LE HUSSARD

Catalogue N°15 - 2005



Electeurs et collectionneurs

Les périodes électorales produisent toujours une certaine effervescence chez les amateurs d'armes qui se sentent exclus ! C'est à ce moment qu'ils font entendre leur voix comme toutes les autres minorités et à ce titre, souhaitent être entendus !

**Par Jean-Jacques Buigné
Président de l'UFA**

On se souvient que juste avant le 1er tour des présidentielles de 2002 ⁽¹⁾ Lionel Jospin, alors Premier ministre et candidat aux présidentielles avait annoncé à grand renfort de publicité, un plan de renforcement du contrôle des armes en 9 mesures. L'effet d'annonce d'une restriction largement excessive avait provoqué une vague de protestations sans précédent dans la communauté des amateurs d'armes. Faut-il y voir une corrélation entre le fait qu'il a manqué environ 200 000 voix au candidat Jospin pour arriver au second tour et ces mesures touchant plus de 2 millions de détenteurs légaux d'armes à feu ?

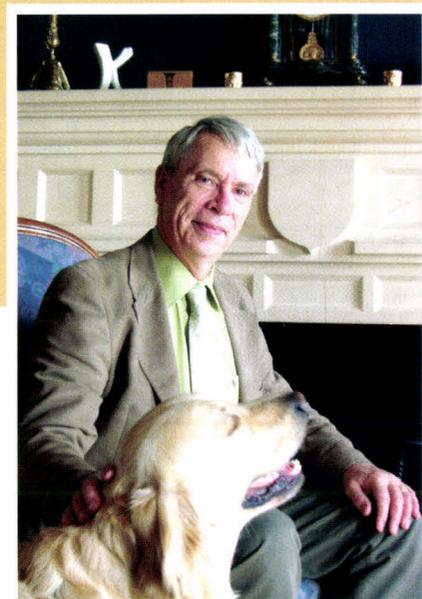
Le rejet du candidat socialiste a fait naître un grand espoir dans les milieux des amateurs d'armes : la logique, la compétence et l'intelligence allaient enfin pou-

voir l'emporter sur l'ignorance et l'excessif. Peut-être allions nous oublier le matraquage primaire entretenu contre les armes. Malheureusement rien n'a été positif, même si on nous dit que cela aurait pu être pire !

Pour qui voter ?

Notre rôle n'est pas de donner des consignes de vote, nous sommes trop respectueux de toutes les libertés. Mais tout de même, nous devons informer nos lecteurs sur les positions des équipes ou des appareils politiques des divers candidats.

C'est une question qui tient tellement à cœur les amateurs d'armes que spontanément, un groupe de tireurs a mis en ligne, début janvier, sur le « forum de Mailly » un questionnaire à envoyer à plus de 30 candidats



déclarés alors. Ce questionnaire a été envoyé par Internet, de multiples fois, à tel point que, destinataire des copies, j'avais parfois l'impression qu'il s'agissait de spam. ⁽²⁾ A ma connaissance, seuls deux candidats ont répondu : Frédéric Nihous et Edouard Fillias. Nous allons bien entendu publier un extrait de leur position, ainsi que le résumé que nous avons pu faire des actions passées des deux candidats les mieux placés : Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal. Pour être complets, nous avons rajouté une lettre de Jean-Marie Le Pen concernant la détention.

Le candidat CPNT Frédéric Nihous *



Je ne vous étonnerai pas en vous disant que Frédéric Nihous est particulièrement favorable aux détenteurs d'armes. Il déclara notamment :

« Chasseur et tireur de ball-trap moi-même, donc détenteur légal d'armes, à la différence des autres

** (Voir son interview dans Action Guns de mars 2007)*



candidats à l'élection présidentielle, je suis parfaitement au courant des problèmes rencontrés par les usagers et détenteurs légaux d'armes... Ce n'est pas la détention d'armes qui est un risque, c'est l'usage qu'on en fait (au même titre que la voiture ou ... un couteau de cuisine)... Oui, il y a un patrimoine de l'arme en France, historique ou économique, que nous ne devons pas laisser gaspiller ou bafouer, d'autant plus que notre passion est légitime, légale et ne porte pas atteinte à la sécurité.

Non, ce ne sont pas les chasseurs et les tireurs qui sont responsables de la flambée de la délinquance. On oublie trop souvent que pour acheter légalement une arme en France, il faut être titulaire soit d'une licence de tir sportif, soit d'un permis de chasser. Quel délinquant se risquerait à aller acheter une arme pour en avoir un usage malhonnête ou criminel s'il doit présenter des justificatifs? Il est beaucoup plus simple pour lui de passer par les réseaux de trafiquants qui fleurissent un peu partout et qui prospéreront d'autant plus avec un accroissement de la prohibition!

Le décret de 1995, pris par le gouvernement Balladur, avait déjà soulevé notre colère. En 2001, la loi sur la sécurité quotidienne du gouvernement Jospin en a rajouté en frappant les chasseurs, les tireurs sportifs et les collectionneurs de nouvelles contraintes. Les textes préparés par le nouveau gouvernement suite à l'alternance de 2002 ne sont pas non plus satisfaisants tant sur leurs contenus (même s'ils auraient pu être pire) que sur la forme. En effet, à l'inverse de ce qu'affirment publiquement certaines officines la concertation et le dialogue n'ont guère été de mise ! »

Penons acte de cette déclaration d'intention qui se suffit à elle-même, sans nos commentaires. Ah, s'il était élu comme la vie serait facile !

Le candidat de l'Alternative Libérale Edouard Fillias.

Il déclare qu'il y a des chasseurs parmi ses proches, bien



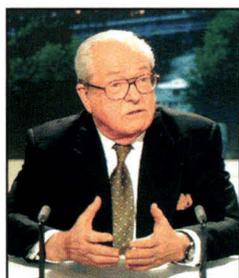
sant les Français que l'on résoudra les problèmes d'insécurité. Les détenteurs légaux d'armes sont des individus responsables qui obéissent à une réglementation extrêmement stricte. Les agressions avec arme à feu sont quasiment toujours le fait d'individus qui sont sortis du cadre de la loi. ...

...la prohibition offre un boulevard aux trafics illicites sans satisfaire aux attentes légitimes des citoyens honnêtes et responsables.... je promets une réflexion sérieuse pour simplifier les conditions d'obtention d'armes à feu sans relâcher la rigueur dans la sélection des détenteurs... une clarification du droit d'obtention et de détention s'impose. Il est temps de dépoussiérer notre empilement de vieux textes devenus obsolètes.

Si je suis élu, je m'engage à respecter les droits des détenteurs actuels...

... je suis opposé à toute nouvelle couche de législation en matière d'armes, je souhaite plutôt simplifier la réglementation actuelle afin qu'on arrête de pénaliser les citoyens honnêtes »

Le candidat du Front National Jean Marie Le Pen



Président de l'ADT suite à des propos malencontreux du vice-président de son parti lors des émeutes des banlieues, (3) dans laquelle il explique à l'égard

qu'il ne soit pas lui-même amateur d'armes. « ...ce n'est pas en infanti-

libre... d'une éventuelle restriction des armes « ... je suis opposé à la formule qui ne serait respectée que par les braves gens et, évidemment, bafouée par les truands et autres délinquants ou criminels. Elle aboutirait à rompre l'équilibre... »

... Une des raisons que j'ai d'ailleurs fait publiquement connaître aux organisations de chasseurs au Parlement européen, c'est que la notion de peuple armé ne me choque pas, je crois même, qu'elle participe à sa sécurité, les chasseurs étant face à la désertification rurale, bien souvent les seuls à patrouiller encore le territoire en dehors des routes bitumées. »

La candidate du PS Ségolène Royal



Nous avons des récriminations à formuler avec l'expérience de ces dernières années : d'abord la LSQ (4)

prise sous la pression de l'affaire de Nanterre, mais aussi les neuf mesures Jospin-Vaillant de 2002 qui en rajoutait encore une couche. Tout le monde a encore en mémoire, **la funeste proposition** de loi de Bruno Leroux (5) qui contenait la restriction des armes de défense, la déclaration de toutes les armes lisses, la suppression des armes aux tireurs non-compétiteurs et bien d'autres joyusetés dont le but final était l'interdiction de toute détention d'armes en France. Il faut reconnaître que Bruno Leroux, alors qu'il était le rapporteur du projet de Loi sur la Sécurité Quotidienne (LSQ) en 2001, s'est calmé depuis. La présidentielle se profilait à l'horizon et, peut-être qu'il a compris que restreindre exagérément les armes est mauvais électoralement. Mais, cette leçon a été oubliée l'année d'après par Lionel Jospin.

Ce député est actuellement

secrétaire national du PS chargé des élections

En ce qui concerne Ségolène Royal, elle ne s'est jamais prononcée d'une façon ou d'une autre sur les armes. Candidate d'un parti qui nous a déjà montré comment il envisageait de traiter le sujet, on peut cependant être inquiet pour les armes.

Le candidat de l'UMP Nicolas Sarkozy



La défaite de Lionel Jospin venant juste après une tentative de restriction des armes, les amateurs d'armes sont repartis pleins d'espoirs. Mais malheureusement, force est de constater que cinq des neuf mesures Jospin-Vaillant seront reprises dans la LSI de Nicolas Sarkozy et son décret d'application ⁽⁶⁾ :

- présentation du certificat médical ;
- information à ce préfecture et clubs de tir de la situation des détenteurs ;
- non-renouvellement des autorisations demandées hors des trois mois de l'échéance ;
- restriction des autorisations de 4^{ème} au titre de la défense aux seuls besoins professionnels ;
- fichier des détenteurs d'armes.

Il est surprenant de découvrir que les restrictions prévues par la gauche ont été appliquées par la droite !

Concernant plus particulièrement les armes anciennes, tout le monde sait les démarches "**INSISTANTES**" que nous menons depuis 15 ans pour le reclassement dans la catégorie des armes de collection d'un certain nombre d'armes obsolètes. Soit que ces armes sont encore en 1^{ère} catégorie, donc difficilement accessibles, ou en 5 et 7^{ème} catégories, donc inaccessibles au

collectionneur qui n'est ni chasseur ni tireur. Au moment de l'étude de la LSI ⁽⁶⁾, nous écrivions à ce sujet à Nicolas Sarkozy, ⁽⁷⁾ alors dans son premier passage au ministère de l'Intérieur : Et il nous a fait répondre ⁽⁸⁾ : «...le ministre a noté votre souhait de permettre que certaines armes des cinquième et septième catégories puissent être dispensées des obligations de déclaration ou de présentation d'une licence de tir ou d'un permis de chasser à raison de leurs caractéristiques historiques. Il lui semble toutefois que vos préoccupations trouveront davantage réponse dans le processus de reclassement des armes actuellement en cours.» En fait, le ministre faisait allusion à un projet d'arrêté auquel nous avions collaboré, visant à reclasser en 8^{ème} catégorie certaines armes. Cet arrêté n'a jamais été publié et lorsque nous nous en sommes inquiétés, il avait "disparu". Lors d'une question en direct d'un auditeur sur RTL concernant la détention d'une arme à domicile, (il est vrai qu'il s'agissait de l'autodéfense), Nicolas Sarkozy s'est nettement prononcé sur son opposition à la détention des armes à domicile. Ceci a considérablement ému le monde des détenteurs légaux d'armes qui s'est senti attaqué. Dans un courrier adressé à la Fftir et à la Fédération Nationale des Chasseurs il précise : « *je ne suis pas hostile à ce que les chasseurs, les tireurs sportifs et les collectionneurs puissent conserver, à domicile, les armes qu'ils ont régulièrement déclarées ou qu'ils sont autorisés à détenir* ».

Lors du colloque "Armes et Sécurité, un débat de société" qui s'est tenu au Sénat ⁽⁹⁾ sous le

Retrouvez sur notre site www.armes-ufa.org tous les détails sur les élections présidentielles avec de nombreux liens.

parrainage de Nicolas Sarkozy, se sont succédés Jean-Jacques Hiest, président de la Commission des lois du Sénat, le sénateur Ladislav Poniatowski et tous les hauts fonctionnaires qui ont un rapport avec la réglementation des armes. Tout le monde a reconnu deux choses : la réglementation est trop compliquée pour être bien appliquée et il n'y a pas de corrélation entre la quantité d'armes en circulation et l'insécurité. Il suffirait que ces constats officiels passent dans la réglementation pour les électeurs que sont les amateurs d'armes, soient satisfaits.

Dans l'isoloir

L'immense espoir né de l'abandon du projet Jospin-Vaillant du fait de l'élection de Jacques Chirac s'est transformé peu à peu en déception pour finir en 2007 en amertume. Mais pour qui faut-il voter aujourd'hui, le choix n'a jamais été aussi difficile. Peut être que c'est le moment de harceler les appareils politi-





ques pour connaître leurs positions actuelles. Et peut-être que les questions posées par des centaines de milliers d'électeurs peuvent avoir une influence sur la réglementation des armes à l'avenir. Pour le bulletin de vote, c'est à chacun de choisir ce qu'il verra comme étant la meilleure solution en regard de son statut de chasseur, tireur ou collectionneur.

(1) Réunion de ministres du jeudi 18 avril 2002, intervention du Premier Ministre devant la presse, plan en 9 mesures du Gouvernement pour le renforcement du contrôle des armes,

(2) il s'agit de courriers parasites qui encombrant les boîtes mail,

(3) le 28 décembre 2005,

Bulletin d'adhésion et d'abonnement

A.D.T. - U.F.A. : 8, rue du Portail de Ville, 38110 La Tour du Pin
Fax : 04 74 97 62 88
e.mail : ccra@infonie.fr

NOM :	J'adhère et je m'abonne à :				
PRENOM :	Pour l'année 2006			Mettre un X dans la case	
ADRESSE :	Membre ADT & l'UFA	21 €			
	Membre de soutien	30 €			
CODE POSTAL	Membre bienfaiteur	> 120 €			
VILLE :	ACTION GUNS (11 n°)	55 € (360,78 F)	(- 9 €) (59,04 F)	46,00 € (301,74 F)	€ €
	Gazette des Armes (11 n°)	55 € (360,78 F)	(- 7,50 €) (49,20 F)	47,50 € (301,75 F)	€ €
e-mail :@.....	Le HUSSARD (5 n°)	24 € (157,43 F)	(- 4 €) (26,24 F)	20,00 € (131,19 F)	€ €
	TEL :	TOTAL Abonnements**	 €	
FAX :	TOTAL	 €		
MOBILE	Adhésions & Abonnements				
Numéraire*		Chèque* : Banque _____ / n° _____			
Je suis volontaire pour militer et soutenir bénévolement l'action de l'ADT et de l'UFA OUI - NON*					
<small>* Barrer l'association non choisie et indiquer la somme retenue dans la colonne de droite et faites de même pour l'option «Volontariat». ** Cocher d'une croix la case à droite des publications et inscrire le total dans la case «TOTAL Abonnements».</small>					

(4) Loi sur la Sécurité Quotidienne du 30 octobre 2001 (JO du 16 novembre,

(5) Loi Leroux adoptée le 29 mai 1998 par les Députés et jamais mise à l'ordre du jour au Sénat,

(6) La loi pour la sécurité intérieure (LSI ou Loi Sarkozy II) du 18 mars 2003 (JO du

19 mars). Et décret du 23 novembre 2005 (JO du 30 novembre),

(7) lettre de l'UFA le 10 octobre 2002,

(8) Lettre ref CAB/EM/CF/N° 175 du 8 novembre 2002,

(9) Colloque du 26 janvier 2006 sous la présidence de Nicolas Sarkozy

De R. Dubessy

Cet ouvrage imposant du capitaine d'artillerie R. Dubessy est en six parties principales. Dans le livres I, l'auteur évoque la Manufacture de Saint-Etienne sous l'Ancien Régime : les origine (du XIIIème siècle à 1764) et son histoire (1764-1792), avec les différents modèles d'armes à feu portatives dans les armées françaises, les procédés de fabrication, les commandes pour les troupes royales, les achats effectués par l'ordre de Malte (1687-1774)... Le laves II concerne la Manufacture sous la Révolution et sous l'Empire (1792-1815). Le livre III (1816-1839) est consacré à la Manufacture sous la Restauration (dernières armes à silex et premières armes à percussion...) Le livre IV traite des armes à percussion et des premières armes rayées (1839-1864). Dans le Livre V, l'auteur évoque " la nouvelle manufacture " (1864-1870) avec les trois groupes de batiments à construire, le fusil modèle 1866, le sabre-baïonnette et l'achèvement des travaux en 1869. Quant au Livre VI, il a trait aux dernières extensions de la Manufacture. 704 pages, format 20 x 30. Prix 96 euros + 8 euros pour les frais de port. 104 euros port compris.

Bon de commande

A retourner à la Librairie du collectionneur, 15 rue Cronstadt 75015 Paris
Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax:-: 01 45 32 59 00

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

pour l'ouvrage *Historique de la Manufacture d'Armes de Saint-Etienne*

Chèque bancaire

CB n° _____

Date d'expiration/..... Signature

IBAN : FR7642559000052100762250848 • SWIFT : CCOFPRPP - banque BFCC Paris

COLLECTION DIRIGÉE PAR M.-G. MICBERTH

MÉTIER D'HIER
ET D'AUJOURD'HUI

Historique
de la
Manufacture d'armes
de Saint-Étienne

Raymond Dubessy



Le Livre d'histoire

104 euros
Port compris

L'Europe nous donne des sueurs froides !



En refusant de ratifier le Traité de Constitution Européenne, 55 % des Français ⁽¹⁾ ont protesté pour la dégradation des conditions de vie actuelle.

Le principe de codécision permet au Parlement Européen d'adopter une législation communautaire qui est obligatoire « a minima » dans chaque pays. Les Français voient cette procédure lointaine comme une entrave à leur liberté et sentent « les incompris » de l'Europe.

Concernant les armes, c'est une la directive de 1991 ⁽²⁾ qui fixe le minimum de liberté des armes, chaque état pouvant adopter dans sa législation des dispositions plus strictes ⁽³⁾. Adoptée en 1991 par l'Union Européenne, la Directive « Armes à feu » était uniquement destinée à faciliter la libre circulation des personnes et des marchandises dans le Marché Intérieur dans le contexte de la réduction des contrôles aux frontières des Etats membres.

Les armes sont classées en 4 catégories : A pour les armes interdites ; B pour les armes soumises à autori-

Le parlement européen impose des réglementations dans beaucoup de domaine, à l'exception des questions de sécurité. Mais au fait, les armes ne feraient-elles pas partie des questions de sécurité ?

sation ; C pour celles soumises à déclaration et D pour les autres totalement libres de formalités.

Selon les Etats, les armes de chasse entrent généralement dans les catégories C ou D. Les armes de collection n'entrent dans aucune des catégories. La directive a introduit la Carte Européenne d'Armes à feu pour permettre aux détenteurs légaux d'armes à feu de voyager plus facilement d'un Etat membre à un autre.

Le contenu de la directive prévoit une révision périodique par le Parlement Européen, sur rapport de la Commission ⁽⁴⁾. Plusieurs rapports ont été faits et ils concluaient tous que la directive ne posait aucun problème pour la sécurité ou l'ordre public. En dehors de quelques retouches, ils ne prévoyaient pas de changements fondamentaux. Le dernier rapport de 2006 ⁽⁵⁾ prévoyait juste de mettre la Directive Armes à feu en conformité avec le Protocole des Nations Unies.

*Par Jean-Jacques Buigné,
Président de l'UFA*

Pour cela il faut juste prendre en compte que la directive « ne s'applique qu'au commerce légal » et dans le seul contexte du « Marché Intérieur » alors que le protocole fait pour la « prévention du crime » instaure un marquage à l'entrée ou la sortie dans l'UE, pour une « traçabilité ».

Interdire pour simplifier !

Selon la Procédure de Codécision, le Parlement est actuellement en train d'examiner la Proposition de la commission. Mais le rapporteur de la Commission Gisela Kalemvas député vert européen y voit malheureusement une opportunité pour rendre la Directive considérablement plus restrictive. Elle propose notamment :

- De supprimer les catégories C et D afin que toutes les armes de chasse & de sport deviennent soumises à une procédure d'autorisation individuelle.

- D'introduire un âge minimal de 18 ans pour la possession d'armes de chasse et de sport,

- D'imposer une période de refroidissement de 15 jours pour l'acquisition de tout arme à feu.

Nous savons tous que ces restrictions supplémentaires sont injustifiées et ne contribuent d'aucune façon à prévenir ou réduire la criminalité ou le terrorisme.

Inutile de dire que l'ensemble des organisations de chasse, de tir sportif et de collectionneurs, sont montés au créneau. Il s'agit de convaincre le maximum de député de voter contre l'amendement « Kallenbach » en Commission et en assemblée plénière.

La FACE ⁽⁷⁾ était prête à négocier en faisant des concessions, mais les Français aurait été largement



La commission est chargée de faire un rapport sur le fonctionnement de la directive arme et de proposer des amendements au Parlement Européen. Ces amendements sont proposés par un rapporteur.

perdants. Car si toutes les armes sont soumises à autorisation, nous savons bien que dans les pays où comme c'est déjà le cas, les autorisations sont très faciles à obtenir lorsque l'on remplit les conditions requises. Alors qu'en France c'est une espèce de parcours du combattant pour obtenir une autorisation.

Les points positifs

De bon augure, il y a l'élection d'un chasseur à la présidence du principal groupe politique de droite du Parlement Européen, le français Joseph Daul député européen.

Puis il y a l'administration française qui, d'abord très étonnés du rebondissement Kallembach, se penche sur le problème pour exprimer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

L'affaire prend à Bruxelles des proportions importantes, ce qui fait dire aux responsables de la commission « l'objectif de la directive est de traiter uniquement du commerce et de la détention légale des armes à feu. Il existe beaucoup d'autre moyen plus approprié, pour lutter efficacement contre les organisations criminelles et le trafic d'arme... pour l'acquisition des armes, la directive impose un nombre minimum de documents à produire, chaque pays pouvant en demander d'avantage. La position de la commission est uniquement de modifier légèrement la directive dans la ligne du protocole des Nations Unis.

La classification des armes varie beaucoup d'un état membre à l'autre, mais les contrôles sont toujours bien assurés. Un changement du système actuel aurait de fâcheuses consé-

quences dans différents états. »

Un autre rapporteur, Alexander Alvaro, tout en considérant que les armes sont dangereuses, accepterait de garder le système de classification actuel à condition de lui prouver que cela ne contribuera pas à renforcer la criminalité liée aux armes. Chose facile !

Les socialistes Martine Roure et Marie-Line Reynaud auraient été intéressées par l'idée de réduire à deux catégories la classification mais, comprenant les difficultés de ce changement. Ouf !

L'Allemand Ewa Klamt, coordonnateur du groupe des Démocrates-Chrétiens Européens ⁽⁹⁾ s'affiche plus proche d'Alvaro que Kallemba. Notons que les contacts qu'il a eus jusqu'à présent avec les chasseurs ont été compréhensifs

Et les armes antiques !

Les armes anciennes sont exclues de toutes les dispositions internationales.

La directive ne s'applique pas aux « collectionneurs et organismes à vocation culturelle et historique » ⁽¹⁰⁾ ni aux armes « rendus définitivement impropres à l'usage par l'application de procédés techniques garantis par un organisme officiel ou reconnus par un tel organisme » et aux armes « considérés comme armes antiques ou reproductions de celles-ci dans la mesure où elles n'ont pas été insérées dans les catégories précédentes » ⁽¹¹⁾

Le protocole de Vienne ne s'applique qu'aux armes fabriquées après 1900, sous-entendant qu'avant cette date, il s'agit uniquement d'antiquités.

La cour de justice européenne a défini de nombreuses fois ⁽¹²⁾ les objets de collection. Pour elle, il s'agit de ceux qui :

- sont relativement rares,
- ne sont pas normalement utilisés conformément à leur destination initiale,
- font l'objet de transactions spéciales en dehors du commerce habituel des objets similaires utilisables,
- ont une valeur élevée et marquent un pas caractéristique de l'évolution des réalisations humaines ou illustrent une période de cette évolution.



Gisella Kallemba, par qui les problèmes sont venus. Rencontrée par la FESAC en novembre, elle a fait semblant d'être à l'écoute des collectionneurs d'armes, pour ensuite tenter d'imposer ses vues en tant que rapporteur. Malheureusement, les députés verts sont fondamentalement contre les armes.

Les collectionneurs ne sont pas concernés par tout cela. Ils demandent juste que l'on bouge le millésime de référence des armes de collection et que l'on admette que la collection puisse s'étendre aux armes du XX^{ème} siècle.

La contribution de tous

Allez voir le député européen de votre circonscription et dites-lui qui vous êtes et pourquoi le modèle français est mieux que celui de l'Europe. Dans cette période électorale la contribution de chacun est essentielle.

(1) Ce traité avait été adopté le 18 juin 2004, par les Chefs d'État ou de gouvernement des 25 États membres. Il restait à le faire ratifier par chaque pays. En ce qui concerne la France, c'était par le référendum du 29 mai 2005.

(2) N° 91/477 du 18 juin 1991,

(3) Art 3 de la directive,

(4) Art 17 de la directive,

(5) Rapport du 15 décembre 2000 (com 2000) 837 final

(6) Rapport du 2 mars 2006 (com 2006) 93 final

(7) Fédération des Associations de Chasse et Conservation de la Faune Sauvage de l'U.E.

(8) L'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe, groupe auquel appartient l'UMP Jean-Marie Cavada.

(9) Le Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et les Démocrates Européens et le plus important au parlement. A lui seul il compte 277 députés sur 785 au total, soit 37 % du parlement.

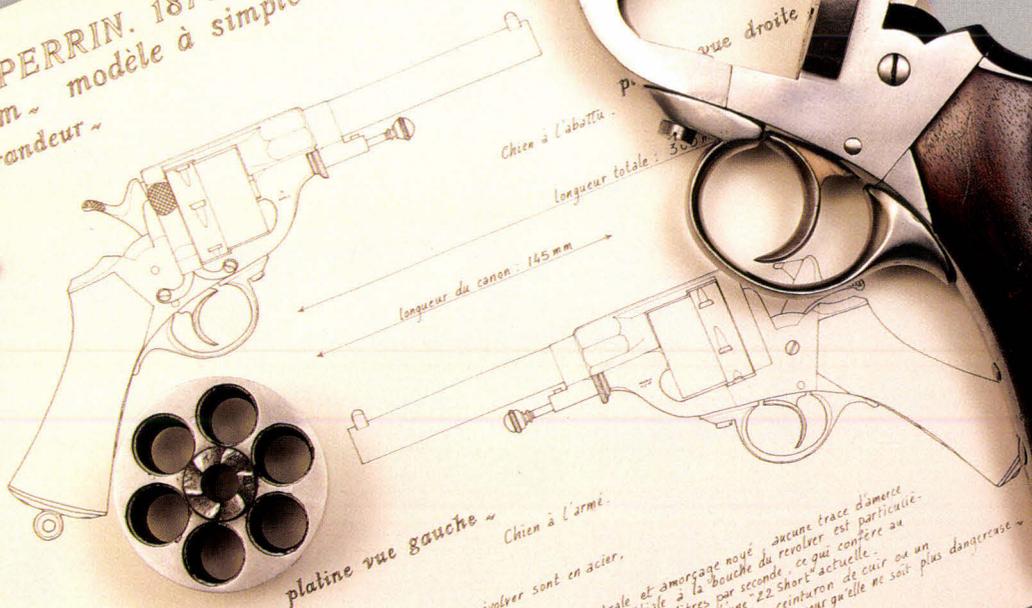
(10) Directive, art 2, 1°,

(11) Directive, annexe III a et b,

(12) Arrêt du 10 octobre 1985, et le fameux arrêt Clees du 3 décembre 1998. Référence sur Internet : <http://europa.eu.int/jurisp/cgi-bin/form.pl?lang=fr> et taper le numéro de l'arrêt.

Texte : Henri Vuillemin
Photos : Marc de Fromont

RÉVOLVER PERRIN. 1870 ~
calibre 11 m.m ~ modèle à simple action.
échelle demi grandeur ~



Note : toutes les pièces de ce revolver sont en acier.
L'armement est le poli blanc.
Le ressort est à percussion centrale et amorçage noué, aucune trace d'amorce.
La vitesse initiale à la bouche du revolver est particulière.
L'armement est à percussion centrale et amorçage noué, aucune trace d'amorce.
La vitesse initiale à la bouche du revolver est particulière.
L'armement est à percussion centrale et amorçage noué, aucune trace d'amorce.
La vitesse initiale à la bouche du revolver est particulière.

Les armes de Perrin

Deuxième partie

En dehors d'avoir été un novateur dans le domaine du revolver à percussion centrale, Louis Perrin s'est également signalé par la grande diversité de sa production, qui peut constituer à elle seule un thème de collection passionnant.

Modèle d'essai
1870 rigoureusement
conforme au des-
criptif des cahiers
Boudriot-Marquiset

Ni vainqueur ni vaincu

Le 24 décembre 1869, au terme de son procès-verbal, l'officier rapporteur de la commission concluait de la manière plutôt sibylline que voici :

- « En présence de nouveaux revolvers ou de perfectionnements aux anciens soumis successivement depuis un an à l'examen de la commission, il a été impossible pour celle-ci de faire un rapport général donnant son opinion sur la valeur relative des divers systèmes présentés. Les inventeurs transforment actuellement leurs armes, et quelques modifications apportées dans tel ou tel revolver présenté ou ses munitions, pourront le rendre supérieur à ses concurrents au point de vue spécial de son emploi comme arme de guerre. La commission pense qu'il faut attendre avant de se prononcer, et n'a fait ce rapport que pour

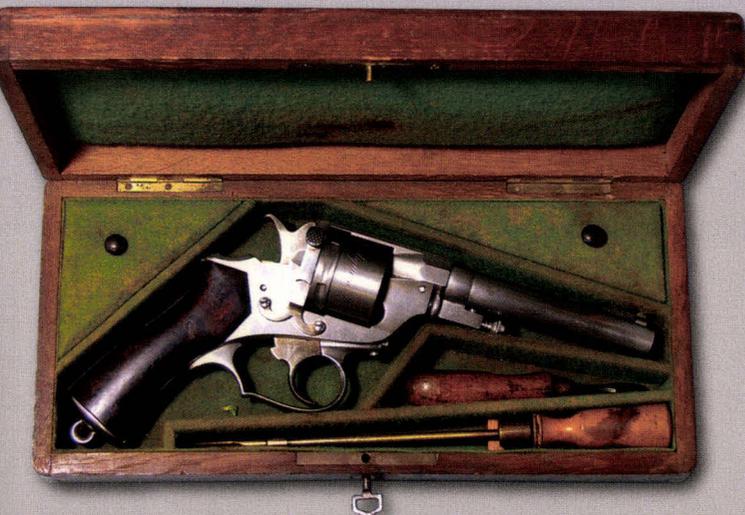
ne pas laisser la question en suspend... Les inventeurs n'ont pas dit leur dernier mot, et, s'il n'y a pas urgence, il y aurait peut-être lieu d'attendre avant de choisir l'un des revolvers actuellement en essai à Vincennes. » -

Le modèle 1870 : l'ultime contribution de Perrin

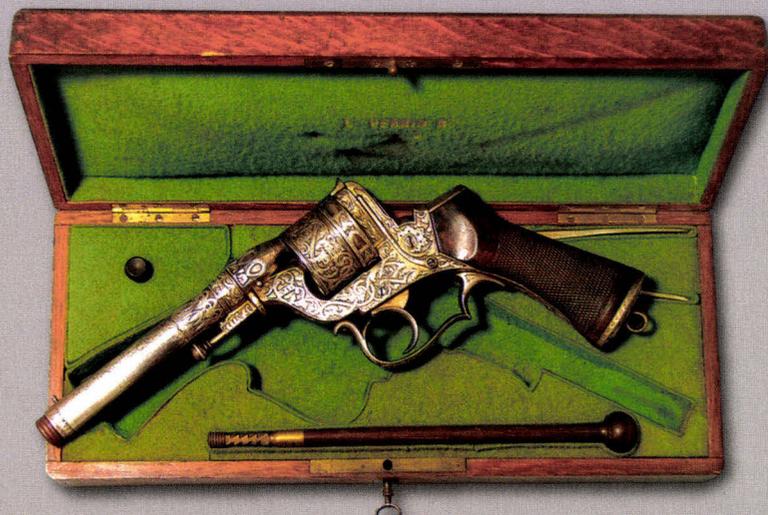
Les dernières modifications proposées par les inventeurs porteront principalement sur l'amélioration des qualités balistiques de leurs munitions respectives, avec pour faire bonne mesure la présentation de son futur modèle 1870 de Marine par Eugène Lefaucheux. Louis Perrin de son côté ne reste pas inactif avec l'entrée en lice de son dernier type de revolver renforcé ne tirant qu'en simple action.



Les différents
barillets : de haut en
bas : modèle 1869,
modèle 1870 d'essai
et carabine militaire



Modèle 1865 en coffret marqué « RA de Lartigue à Mr d'Hocquelus » sur le pourtour du barillet.



Modèle 1858 version luxe en coffret vu de gauche .



Modèle 1858 2^{ème} type vu de droite finition bronzée.

Modèle 1870 d'essai dans son étui.

Ce revolver rarissime, si l'on considère qu'un seul exemplaire de ce type est actuellement recensé, diffère de ses prédécesseurs sur plusieurs points importants. En premier lieu, le canon se trouve vissé sur la carcasse, et non emboîté et maintenu par goupille comme précédemment... Il s'agit là non seulement d'une avancée majeure, mais vraisemblablement d'une disposition certainement exigée par la commission.

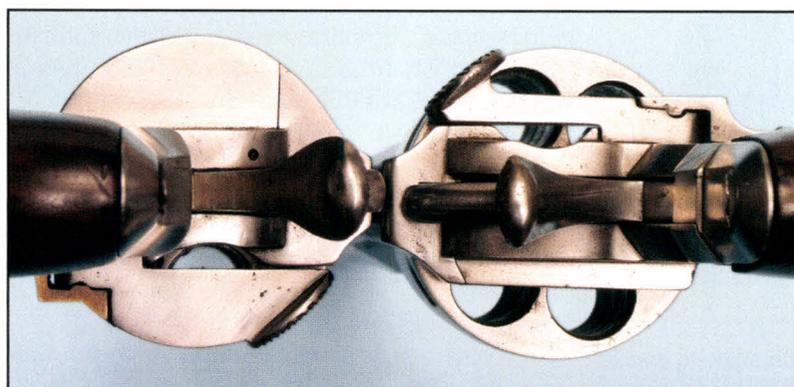
Le barillet s'étoffe en épaisseur à sa partie antérieure. On constate également l'adjonction d'un bouclier, dont la partie gauche en demi lune est solidaire de la plaque de recouvrement amovible. Comme nous l'avons signalé plus haut, le Perrin 1870 ne peut fonctionner qu'en simple action, ce qui a entraîné une simplification du mécanisme et la présence de six crans sur le pourtour du cylindre, en plus des classiques encoches. Le poids de l'arme a sensiblement diminué, il s'établit autour de 900 grammes avec un canon de 147mm.

Le tir ne pouvant s'effectuer qu'en simple action, la course du chien s'est vue réduite, de ce fait le pontet diminuant de longueur a perdu son léger redan au profit d'une configuration ovale d'esprit beaucoup plus militaire. Compte tenu de cela, la crosse a subi une légère modification de sa pente qui

affecte désormais un angle plus ouvert que sur les modèles 1865, un détail qui contribue à améliorer la prise en main par rapport à ces derniers. Le ressort de portière est du type « à larges moustaches ».

La finition demeure le traditionnel poli blanc, et les marquages se résument à un numéro matricule 4791, ainsi que la mention : « Perrin & Cie Bt. » sur le côté gauche de la carcasse avec : « Paris », surmonté d'un soleil sur le côté diamétralement opposé. Pratiquement analogue au spécimen de l'ex-musée de la MAS qui porte le N° 4350, mais dont le

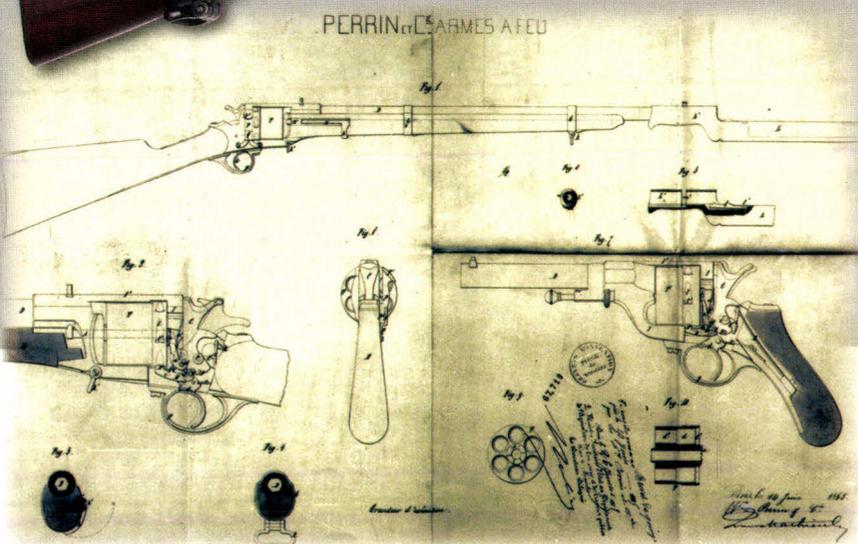
A gauche modèle 1870 avec son bouclier et à droite modèle 1869 pour comparaison



La carabine militaire version luxe vue de gauche, hausse relevée.



Carabine militaire vue de droite avec sa baïonnette.



Croquis de la carabine-revolver militaire.

Détails de la baguette de la portière et du marquage de la carabine militaire.



Détail de la douille formant poignée.

canon est encore fixé par goupille, ce revolver correspond exactement à celui décrit dans le dernier tome des célèbres ouvrages « Boudriot-Marquiset » consacré à « L'Armement d'Essai 1759-1917 ».

Le point final mis par le conflit franco-prussien

Les essais auraient pu continuer encore longtemps, dans un immobilisme qui semblait parfaitement convenir à l'Etat-major, si bien que la guerre contre la Prusse et ses alliées, éclatera avant que les deux adversaires puissent se départager. En tout état de cause, rien n'était joué, car le Perrin possédait de solides atouts : il est robuste, bien construit, doté d'une plaque de recouvrement amovible rendant plus aisé l'accès à son mécanisme. Il dominait incontestablement le futur Lefauchaux de marine sur ce dernier plan. Pour sa part, les liens qu'entretenait E. Lefauchaux avec la Royale ne pouvaient jouer qu'en sa défaveur en raison du vieil antagonisme qui opposait la « Terre » et la « Mer ».

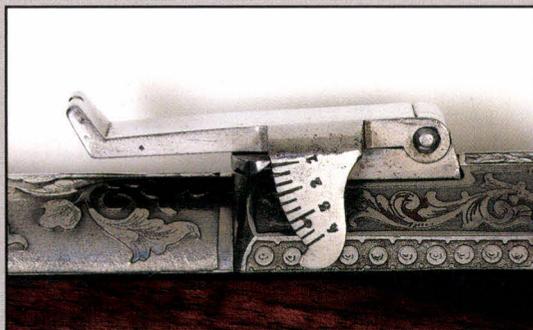
Cette absence de revolvers réglementaires ne sera en aucun cas décisive sur le

sort malheureux de la guerre, elle s'avérera néanmoins calamiteuse pour nos finances, puisque le Gouvernement de la Défense Nationale se retrouvera contraint et forcé d'acheter aux Etats-Unis en bonne monnaie d'or des milliers de Colt et de Remington à percussion. Avec ces reliques complètement dépassées issues de la Guerre de Sécession, les Américains trouveront là une opportunité quasi inespérée de brader leurs vieux stocks, tout en réalisant une excellente opération commerciale...

Les carabines-revolvers militaires

Parallèlement à l'introduction de son modèle 1870 destiné à l'armée, la maison Perrin & Cie s'est particulièrement attachée à mettre au point une carabine à vocation militaire directement dérivée de ce revolver d'essai.

Contrairement à de nombreuses armes de ce type, qui ne sont en fait que des revolvers au canon surdimensionné dotés d'une crosse d'épaule, la carabine Perrin doit être considérée comme une arme longue à part entière. Sur ce point,



Détail de la hausse à cadran.



Détail de la somptueuse gravure de la carabine de luxe.

Détails des garnitures

la différence que l'on peut constater par rapport aux divers modèles alignés par E. Lefauchaux est probante.

D'une longueur de 118 cm pour un poids de 3,700 kg, cette arme d'une grande rareté de nos jours possède un bronzage bleu profond, du plus bel effet. Son barillet long de 47mm dépasse de près de 1,5cm celui que l'on trouve ordinairement sur les modèles 1865, ce qui laisse entendre qu'il est prévu pour chamberer une munition plus longue et plus puissante que la classique Perrin utilisée dans les revolvers. La hausse à cadran étalonnée de 100 à 400 mètres vient logiquement confirmer cette assertion.

Le montage de la bague sur collier spécifique des gros Perrin se voit aménagée le long du fût dans un conduit dit : « tombeau ».

Ce type de carabine est ordinairement assorti d'un sabre baïonnette dont la lame à double courbure et biseau des deux côtés s'inspire fortement de celle équipant le fusil Chassepot. Sa longueur totale avoisine les 70 cm et son poids avec le

fourreau est d'environ 850 g. La finition est le poli blanc pour la lame et le bronzage bleu profond pour le fourreau ainsi que la douille et son embase.

On a délibérément choisi ce genre de baïonnette plutôt qu'un autre car la forme dite « yatagan » représentait le fin du fin

en matière de mode militaire au regard de la plupart des grandes puissances de l'époque. On peut cependant déplorer les raisons de ce choix, car si la carabine, dans son

aspect général possède une ligne moderne et particulièrement réussie, affligée de cet appendice elle perd de son élégance, et tend même à accuser une certaine lourdeur. L'adoption d'une épée-baïonnette plus légère façon Lebel aurait certainement constituée une option plus judicieuse.

En dehors de ce modèle, on recense également une rarissime version luxe présentée dans le cadre de cet article, ainsi que des versions « civiles », toujours à simple action, mais dépourvues de fût et de baïonnette.



Marquage sur le dessus du canon.



La baïonnette assujettie au canon.

Modèle 11mm à anneau vu de gauche.

Modèle allégé
11mm à baguette
vu de gauche.

Page ci-contre.
Modèles allégés
et petits modèles,
de haut en bas :-
Modèle 9mm double
action crosse arrondie
sans baguette.
- Modèle 11mm
portière 2ème type
détente repliable.
- Modèle 11mm
détente anneau
sans baguette.
- Modèle 9mm simple
et double action
sans baguette.
- Modèle 9mm
sans baguette
crosse monobloc.
- Modèle 9mm
avec plaquettes
de crosse, baguette
et finition bronzé.

Les modèles allégés 11 mm

Ils se caractérisent principalement par des dimensions inférieures par rapport aux modèles 1865 (cadre fermé) dont ils sont directement issus. La longueur de canon se trouve généralement réduite à environ 10 cm, et la détente peut affecter une extrémité en forme d'anneau ou bien une configuration dite « à la mexicaine », c'est-à-dire intégrée au repos à l'intérieur de la carcasse.

Sur les exemplaires à détente anneau, on constate le plus souvent l'absence d'extracteur à collier et de crête de chien. Sur ceux à détente repliable, le panachage existe avec une crosse généralement de type classique. Très compacts, ces modèles dégagent une impression de puissance rarement égalée sur les armes de cette génération. Jusqu'à présent, nous n'avons pas encore recensé de modèles allégés 11mm à cadre ouvert.

Deux variantes
de modèles 9mm.



Les petits 9 mm

Chambrés pour la munition 9 mm Perrin, ils reprennent en proportions réduite les caractéristiques des modèles 1869 en 11mm, dans des configurations avec ou sans pontet. Les exemplaires les plus recherchés sont ceux gravés et présentés en coffret, ainsi que les rarissimes variantes luxe dotées de baïonnette amovible.

Cette baïonnette, longue de 167mm se monte à douille sur le canon à la manière de la carabine-revolver. La douille occupe la totalité de la longueur du canon.

Sur certaines de ces variantes, la calotte dépourvue d'anneau, de façon très élégante vient enserrer l'extrémité arrondie de la crosse un peu à la manière d'une couronne.





1870-71 : Mort de Perrin

Comme celle de sa naissance, la date précise de la mort de Louis Perrin nous est inconnue. Grâce à l'armurier Galand, on peut tout de même la situer au cours de l'hiver 1870 - 71, où les rigueurs du froid et les restrictions alimentaires étaient particulièrement terribles... surtout pour une personne âgée comme L. Perrin.

Dans son ouvrage, « *Le Revolver de Guerre* » édité en 1873, en guise d'épithète C.F. Galand nous livre son jugement ou l'on sent transparaître (ce qui n'est pas coutume chez ce dernier) un indéniable respect pour Louis Perrin et son œuvre.

- « *Le revolver Perrin n'a subi, que je sache aucune modification depuis la fin prématurée de l'inventeur, armurier capable, entendu, énergique, qui eut certainement amélioré son œuvre et satisfait à toutes les prescriptions des autorités compétentes, si la mort*

n'avait pas interrompu ses travaux, au moment même où il avait réussi à faire adopter son arme en France. Pour quel motif la favorable décision dont ce revolver avait été l'objet il y a trois ans a-t-elle été rapportée ?

- Doit-on l'attribuer à ce fatal événement ? - Ou bien la guerre de 1870, en mettant obstacle à la fabrication, a-t-elle permis de découvrir certains défauts non aperçus lors des essais qui avaient précédé à l'adoption ? Ou bien ce retard forcé a-t-il donné de la latitude à quelques modèles préférables de se produire et de contrebalancer sinon annihiler les chances de succès que pouvait avoir ce système lors de son apparition ? Cette dernière raison me semble la plus plausible ».



Modèle 9mm à baïonnette, barillet déposé, détente dépliée.

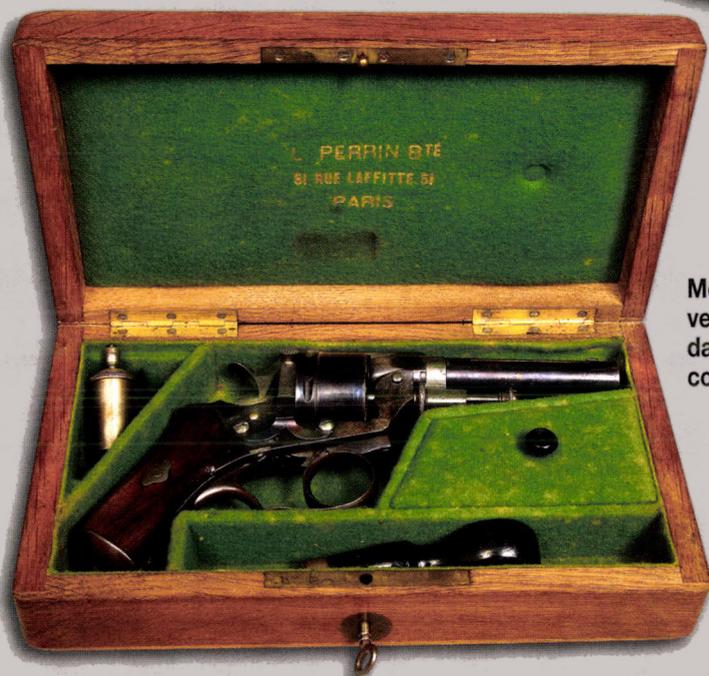


Modèle 9mm à baïonnette vu de droite.



Modèle 1865 version luxe vu de gauche.

Modèle 9mm crosse ronde vu de gauche.



Modèle 1865 version 9mm dans son coffret.

Un sabre d'officier supérieur de marine

Modèle 1837 (variante)

De prime abord, et bien qu'antérieure, l'arme a un incontestable air de ressemblance avec le sabre modèle 1845 pour officiers et sous-officiers supérieurs d'infanterie. Il s'en distingue toutefois aisément par la richesse des décors de sa monture, par ailleurs à longue queue, et de son fourreau, rendant ainsi toute confusion impossible.

Texte : Jack Pellissier
Photos : Christophe Seychel



Gros plan sur l'ensemble de la monture, vue de gauche. Noter la poignée en corne noire dépourvue de filigrane.

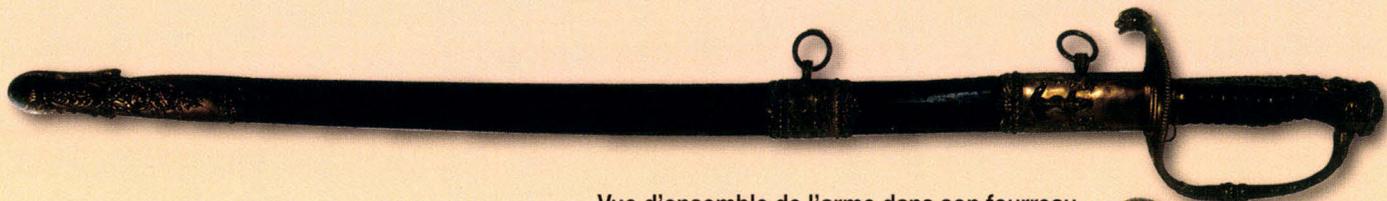
La marine française bombarde le port-marocain de Salé le 2 novembre 1852 (détail d'une peinture de gudin.

Le sabre d'officier de Marine modèle 1837 fut à l'origine conçu par Manceaux, célèbre armurier parisien de l'époque, qui dirigea du reste les dépôts de Klingenthal durant l'Empire et la Restauration avant de se réinstaller à Paris, où il reprit ses activités à titre privé, d'abord au 5 rue des Grands Augustins, puis 3 rue Lenoir-Saint Honoré à partir de 1823, 27 quai de la Cité en 1830 et enfin 27 quai Napoléon en 1840. Son fils, qui lui succédera, sera également appelé à diriger la manufacture de Tulle de 1840 à 1855.

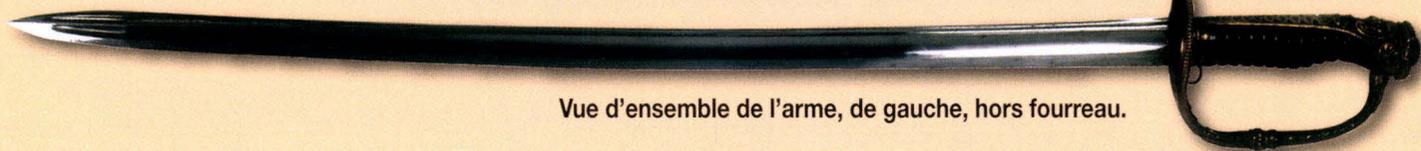
Long au total de 85,5 centimètres, le sabre considéré n'en fait plus que 79 hors du fourreau, pour une longueur de lame

seule (hors soie) du talon à la pointe de 66,5 centimètres, ce qui est un peu en dessous des cotes données pour réglementaires. Ces dimensions sensiblement réduites peuvent vraisemblablement correspondre à la taille du propriétaire de l'arme car il était d'un usage fréquent à l'époque de les adapter à la morphologie de ces derniers, d'autant qu'ils en étaient propriétaires, et le plus souvent à leurs frais. Un peu du « sur mesure » en somme.

Par contre, la largeur au talon de 2,8 centimètres le place incontestablement à une époque antérieure à 1870 puisqu'un décret du 10 octobre de la même année la fixe à 2,5 centimètres. Du reste d'autres détails, qui seront évoqués plus loin, permettent de le situer plus précisément soit vers la fin de la Monarchie de Juillet, soit sous la Seconde République, donc avant la fin 1852.



Vue d'ensemble de l'arme dans son fourreau.



Vue d'ensemble de l'arme, de gauche, hors fourreau.

La lame

La lame est légèrement courbe avec une faible flèche de l'ordre de 1,2 centimètres. Elle présente deux gouttières. La première, et la plus importante, au centre est la plus large et s'étend du talon jusqu'à environ 3 centimètres de la pointe, allant en s'amenuisant sur la fin. La seconde, plus étroite, suit le dos jusqu'à quelques 20 centimètres de la pointe et, à partir de là, la rejoint en oblique en s'écartant du contre-tranchant sur la même longueur.

Elle comporte au talon une petite cravate ovale en cuir brun. Le dos, large au talon d'environ 8 millimètres, est légèrement arrondi « en jonc » et s'étend en s'atténuant sur 50 centimètres jusqu'au début du contre-tranchant, long pour sa part de 16,5 centimètres.

Le haut du dos est encore distinctement marqué, en caractères cursifs et en italiques : *Couloux & Cie Klingenthal*.

A cette étape du texte, il semble opportun de faire une brève mention à la fois de la manufacture de Klingenthal ainsi que de l'entrepreneur en question.

La fondation et l'essor de cette entreprise alsacienne commença en 1730, donc dans les premières années du règne de Louis XV. Elle procédait à l'époque d'une volonté affirmée de mettre fin au quasi monopole des fourbisseurs allemands de Solingen, non loin de Klingenthal il est vrai, qui fournissaient jusqu'alors aux armées royales la presque totalité des lames pour les armes blanches. Les marchés n'en cesseront pas pour autant mais s'en trouveront ainsi diversifiés et donc moins dépendants.

La manufacture officielle, en tant que telle, fonctionnera durant un peu plus d'un siècle, jusqu'en 1836 plus précisément date à laquelle, pour cause de précarité géopolitique compte tenu de sa proximité des frontières, elle sera définitivement fermée au profit de Châtellerault. Cette position, au centre ouest du pays, conférait de meilleures garanties de continuité en cas de tensions et de conflits aux fron-

tières de l'est. Il en sera de même, mais cette fois en ce qui concerne les armes à feu,

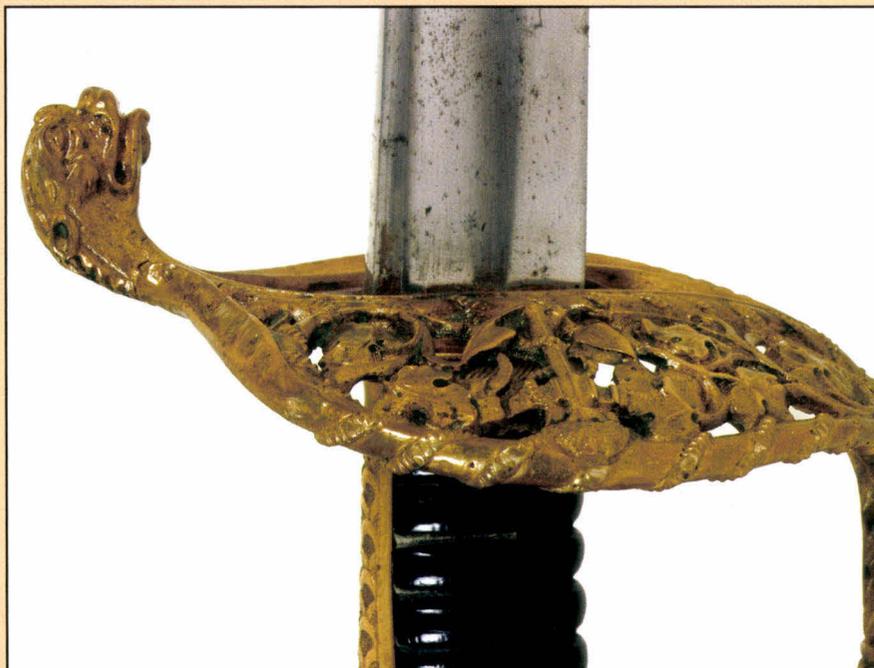
et à la même époque, pour les manufactures de Maubeuge et de Charleville dont les fabrications seront transférées à Saint Etienne, Tulle et, là encore Châtellerault. Paradoxalement, la manufacture de Mutzig en Alsace fut maintenue et son activité ne prendra fin qu'en 1870 à l'issue de la chute du Second Empire.

La maison Couloux

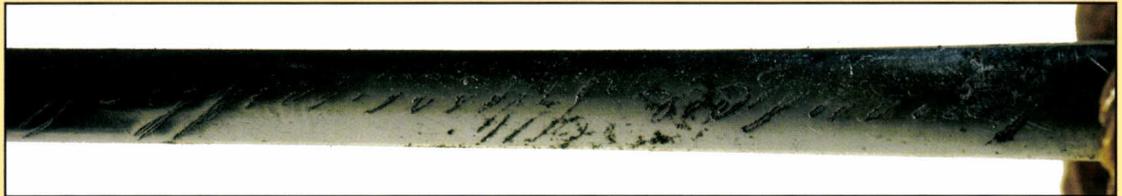
Toutefois les productions n'en cessèrent pas pour autant, et c'est à ce moment que s'impose sur le site l'entreprise Couloux. Le nom de Couloux se rapporte à une dynastie d'armuriers originaire de Franche-Comté et dont les premiers représentants sont connus à partir de 1720. Vers 1750, la famille est installée à Huningue, dans le Haut Rhin et y fait souche de façon durable. En 1801, la manufacture nationale de Klingenthal est dirigée par Julien Couloux, né en 1762, en compagnie de son frère Jacques, avant que

Gros plan sur la pointe de la lame. Remarquer l'arête médiane entre la gouttière et le contre-tranchant.

Gros plan sur la coquille et le quillon en lion de mer, vu de droite.



Gros plan sur l'inscription présente sur le dos de la lame : Coulaux & Cie Klingenthal.



ce dernier ne crée et gère la manufacture d'armes à feu de Mutzig à partir de 1803. Les deux frères décéderont respectivement en 1844 et 1834.

Après sa fermeture officielle en 1836, la manufacture de Klingenthal fut vendue aux enchères par l'Etat en 1838. Elle est alors rachetée par la famille Coulaux qui poursuivra la production d'armes blanches à titre privé.

A l'issue de la défaite de 1870 et de l'annexion à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine, la Maison Coulaux établit son siège social à Paris, 12 rue de Sévigné, tout en conservant ses emprises industrielles en zone occupée. Il poursuit ses productions, paradoxe de l'histoire mais logique capitaliste, tant pour les gouvernements allemands que français. L'entreprise survécut à la Grande Guerre en dépit de ses activités en zone allemande durant cette dernière mais ne s'en tint plus à partir de cette époque qu'à la fabrication de lames à destination agricole telles que faux, faucilles et outils divers destinés à la taille... Il n'est donc pas surprenant de rencontrer la signature Coulaux sur des lames d'épée ou de sabre mis en service sous la 3^{ème} République, en particulier entre 1872 et 1914.

Pour en revenir à l'arme, sa monture est longue de 12,5 centimètres. Elle est entièrement décorée et ciselée de motifs divers qui seront détaillés. La poignée, en corne noire, compte 11 nervures mais ne comporte pas de filigrane doré entre ces dernières comme cela est quelquefois le cas. Du type « à longue queue », contrairement au sabre modèle 1845 pour l'infanterie, et à branche secondaire fixe avec coquille ciselée et

ajourée, elle se singularise avant tout par la richesse de ses décors. Le motif principal, et du reste central, est une ancre de marine encordée de droite à gauche et dont la partie supérieure est surmontée d'une coquille Saint-Jacques, symbole que l'on retrouve du reste fréquemment sur ce type d'arme, et ce quelle qu'en soit l'époque.

Le plateau

De part et d'autre, le plateau ajouré est décoré de motifs floraux entrelacés en forme de feuilles de vigne. Il en est de même, en plus petit, sur le contre plateau, mais seulement du côté de la poignée. Les bords intérieur et extérieur sont ciselés en forme de cordages qui se rejoignent sur le dessus du quillon dont l'extrémité recourbée est sculptée d'une allégorie en forme de tête de monstre marin (lion de mer ?).

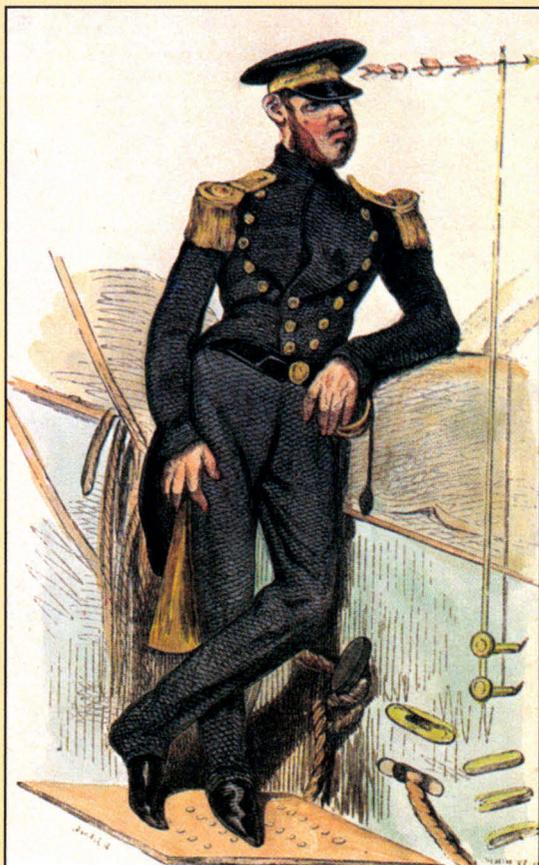
La branche de garde, entièrement ciselée d'enlacements de cordages et de motifs floraux comporte un relief orné de petites coquilles Saint-Jacques avant le début de la branche secondaire. Elle est fixée par un système à crochet sous l'avant de la calotte. A ce niveau, elle comporte dans la masse une ouverture ovale de 10 millimètres de longueur sur 5 de largeur destinée au passage de la dragonne. L'ajustement de cet accessoire décoratif sur l'arme sera également l'objet de deux autres aménagements sur la monture et sur la chape du fourreau. La calotte, ovale et plate est décorée de motifs en feuillages tournés vers l'extérieur, alors que son bouton de rivure est strié sur tout son pourtour.



Gros plan sur la bouterolle et son dard symétrique en forme de lyre, vu de droite.



Gros plan sur la garniture centrale, vue de gauche.



Lieutenant de vaisseau, officier e quart, tenue de 1837, dessin de Pauquet.

La longue queue, qui va en s'amenuisant vers le bas, est ornée à sa partie supérieure d'un trophée à dominante végétale sur 5 centimètres, puis d'écaillés sur fond sableux jusqu'à la bague, large de 1,2 centimètres, et agrémentée en son milieu d'un petit motif en forme de cordage. Cette dernière comporte à l'avant un anneau fixe rapporté par brasure et destiné, là encore, au passage de la dragonne.

Le fourreau

Le fourreau, en cuir noir rainé et sans attelles, est à couture dorsale. Il porte trois



Gros plan sur la chape du fourreau, vue de droite. Noter le bouton au dessus de l'ancre pour l'ajustage d'une dragonne et l'anneau de bélière avec son piton.



garnitures en laiton, toutes richement ornées et finement ciselées.

La chape, longue de 9,5 centimètres, porte en son milieu et à l'arrière un anneau-bélière monté sur piton lui-même ouvragé. Elle comporte de chaque côté une ancre de marine encordée de 4 centimètres de hauteur encadrée de motifs floraux. Elle est ornée à sa partie inférieure d'une accolade comportant au centre une coquille Saint-Jacques avec des volutes de part et d'autre. Enfin, à sa partie supérieure et au dessus de l'ancre, prend place un petit bouton en forme de fleur reposant sur une volute et destiné à maintenir le passage de la dragonne sous le plateau.

Le même décor apparaît en haut et en bas du bracelet central orné de part et d'autre d'une double allégorie florale. Il porte au dos un anneau-bélière sur piton ouvragé selon les mêmes dispositions que pour la chape. La bouterolle, longue de 16,5 centimètres, est décorée en haut d'une volute florale surmontée de chaque côté d'une petite coquille Saint-Jacques et reposant sur une ceinture de grènetis. Son corps est orné des deux côtés d'une allégorie florale émanant d'un double bouquet de palmes à partir du dard avec resserrement médian autour d'un cordage stylisé. Le dard lui même, long de 7,5 centimètres, en forme de lyre, est du type symétrique avec arêtes découpées.

La richesse et la variété des décors, tant de la monture que du fourreau, et le travail soigné et minutieux dont ils ont fait l'objet, plaident incontestablement en faveur de l'hypothèse d'une arme de prestige destinée à un officier supérieur car, la plupart du temps, tout en restant plus élaborées que celles des sabres équivalents de l'Armée de Terre, les ornements sont plus simples et moins recherchés. Cette tendance ira du reste en s'affirmant au fil du temps.

Pour conclure : « une longue lignée »

La « Royale », si elle sait s'adapter en permanence et se maintenir constamment à la pointe des progrès techniques et du modernisme, aime

Gros plan sur la longue queue. Noter son décor supérieur en trophée de feuillages puis en écaillés sur fond sableux.



Gros plan sur le pommeau et le bouton de rivure. Noter, en haut de la branche de garde, le trou ovale pour le passage de la dragonne.

Elève de marine de 1^{er} classe petit uniforme de 1837, lithographie de saillet.

Fiche technique	
Longueur totale de l'arme (Dans le fourreau)	85,5 cm
Longueur totale hors fourreau	79 cm
Longueur de la lame (du talon à la pointe)	66,5 cm
Largeur de la lame au talon	2,8 cm
Longueur de la monture	12,5 cm
Longueur totale du fourreau en cuir	72 cm
Poids total de l'arme dans le fourreau	1,100 kg

également entretenir ses traditions séculaires et les symboles extérieurs qui les entourent et contribuent à son prestige. Dans ce domaine, quoi de plus porteur et de plus emblématique que l'arme blanche dont le rôle, s'il n'est plus que de représentation et d'apparat, n'en constitue pas moins un lien tangible et continu avec le passé et les gloires qui s'y attachent.

Le sabre modèle 1837 en est en quelque sorte une illustration concrète, puisque encore en service de nos jours, sous une forme il est vraie édulcorée, après plusieurs modifications de détail au fil des temps et qu'il ne semble pas inutile d'évoquer au passage avant de mettre un terme au sujet. La Seconde République (1848-1852) le maintint pratiquement tel quel en vertu d'un décret en date du 17 avril 1850 qui ne faisait en fait que préciser quelques détails mineurs.

Le Second Empire (1852-1870) ne fera qu'apporter, en vertu d'un décret impérial du 29 janvier 1853, une petite modification, mais qui a son importance car elle permet de situer avec précision les armes correspondant à ce règne car elle introduit l'adjonction de la couronne impériale au dessus des ancrs figurant sur la monture de l'arme et sur la chape de son fourreau.

Fin du Second Empire

Changement de régime oblige, la chute de l'Empire en 1870 entraîna la suppression de cette dernière par un décret en date du 10 octobre de la même année. Par ailleurs, tout en demeurant très proche de la veine initiale du modèle de 1837, le texte précise en outre un certain nombre de mesures mineures tendant à une plus grande uniformisation. Ainsi, la poignée doit être en corne noire à 12 nervures non filigranées ; calotte à décor radiant et éléments en creux ; longue queue décorée de coquilles Saint-Jacques au nombre de quatorze ; la lame, à deux pans creux, sera désormais

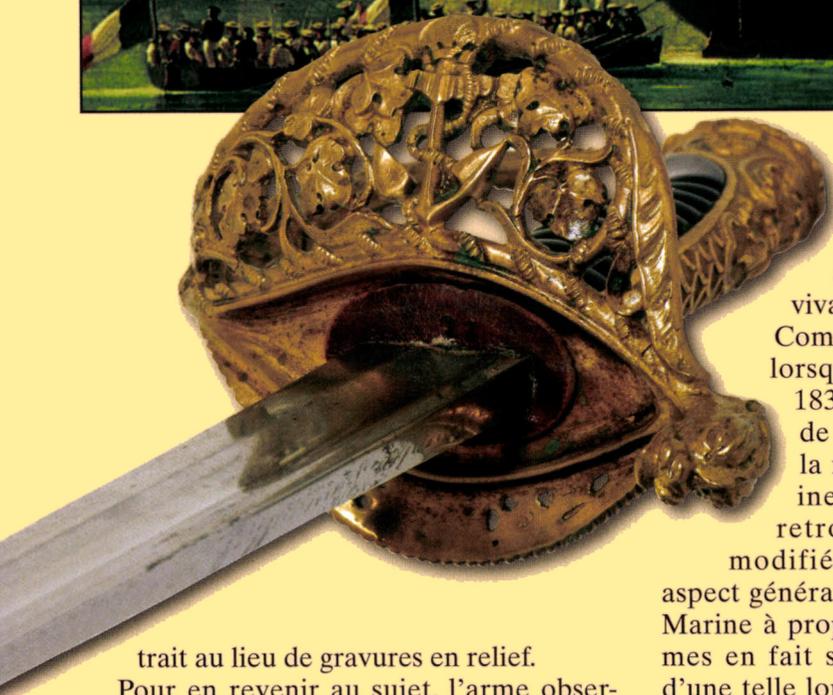


nickelée, longue de 75 centimètres pour une largeur au talon ramenée à 2,5 centimètres avec une faible flèche de 1 centimètre ; dos plat à gouttière avec, à 23 centimètres de l'extrémité, amorce d'une arête médiane se prolongeant jusqu'à la pointe. Le fourreau reste analogue dans ses dispositions générales mais ses garnitures se font plus sobres. La chape, avec anneau de bélière, est toujours ornée d'une ancre encordée ; le bracelet intermédiaire, également avec anneau de bélière, et la boulerolle sont également simplifiés ; le dard, asymétrique, est agrémenté d'une coquille Saint-Jacques reposant sur trois feuilles d'acanthé. Ainsi définie, l'arme demeurera en service jusqu'à la fin de la quatrième République, puisque son ultime avatar verra le jour en 1957.

Elle n'est alors en fait que peu touchée dans l'intégrité de son aspect extérieur, qui reste fidèle dans l'ensemble aux origines, mais elle est par contre adaptée aux techniques de production industrielle modernes. La poignée est ainsi désormais en matière plastique noire et un filigrane doré est simulé ; un crochet en forme de coquille remplace la rosette de la chape ; les reliefs et évidements de la lame sont atténués. Enfin le fourreau est à présent en tôle recouvert de cuir noir fin sur lequel prennent place selon les dispositions antérieures les trois garnitures traditionnelles, mais décorées au



Détail d'un tableau d'époque illustrant le débarquement français à Saïgon, en Cochinchine, en 1859. Noter la mixité de la propulsion à la voile et à la vapeur sur les navires.



trait au lieu de gravures en relief.
Pour en revenir au sujet, l'arme observée, même en l'état, conserve un aspect imposant, évocateur d'un passé toujours

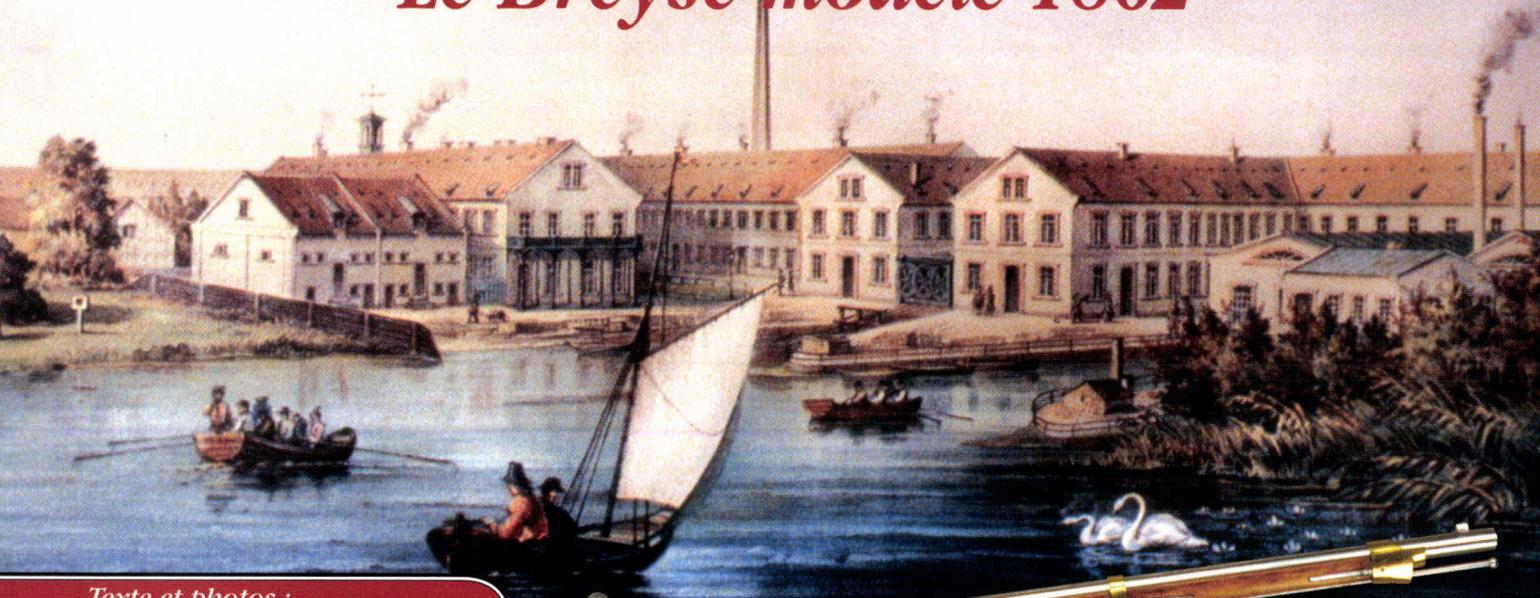
présent ainsi que de traditions immuables et soigneusement entretenues afin que le souvenir demeure vivant.

Comment en serait-il autrement lorsqu'on sait qu'elle est née en 1837, au crépuscule des temps de la Marine à voile, alors que la machine à vapeur s'imposait inexorablement, et qu'elle se retrouve, certes profondément modifiée mais toujours dans son aspect général des origines, à l'heure de la Marine à propulsion nucléaire... Peu d'armes en fait semblent pouvoir faire état d'une telle longévité dans la continuité, et là n'est pas son moindre intérêt ni, peut-être, son meilleur titre de gloire.

Gros plan sur le dessous de la coquille. Noter l'ancre de marine au milieu du décor de feuillages, l'encordement des bordures et la cravate de cuir.

Le fusil d'infanterie prussien

Le Dreyse modèle 1862



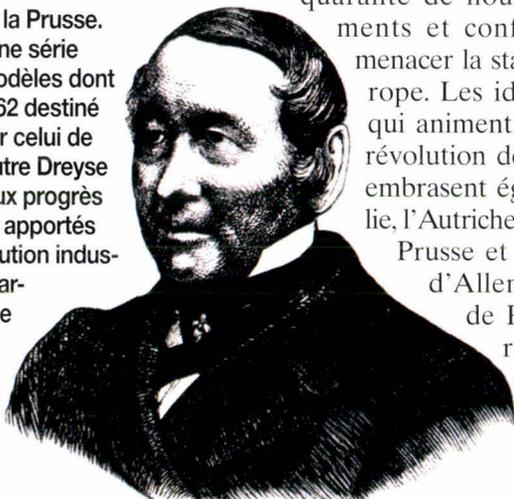
Texte et photos :
Marie-Hélène et Jean-René Clavet

1^{ère} partie

En décembre 1840, après de longues tergiversations, la Prusse adopte un fusil d'infanterie, révolutionnaire pour l'époque, conçu par un maître armurier du Thuringe, Nikolaus Dreyse. Par la suite d'autres modèles du même système complètent l'armement de l'armée prussienne. Ainsi, le décret ministériel du 28 juillet 1862 officialise un projet de fabrication d'un autre fusil d'infanterie destiné à remplacer progressivement le précédent modèle de 41, jugé dépassé. Cette nouvelle arme porte l'appellation de Zündnadelgewehr M/62.

La manufacture de Spandau vers 1860. Illustration extraite de "Militärstadt Spandau", Brandenburgisches Verlagshaus, 1998.

Johann Nicolaus Dreyse (1787-1867) travaillera jusqu'à la fin sa vie à la modernisation de son premier fusil adopté par la Prusse. Ainsi naît une série d'autres modèles dont celui de 1862 destiné à remplacer celui de 1841. En outre Dreyse participe aux progrès techniques apportés par la révolution industrielle en marche, comme l'utilisation de l'acier fondu dans l'industrie armurière.



Une période de paix durable suit la seconde abdication de Napoléon Ier, la fin du congrès de Vienne et le traité de Paris de 1815. Puis à partir de la fin des années quarante de nouveaux événements et conflits viennent menacer la stabilité de l'Europe. Les idées nouvelles qui animent, en France, la révolution de février 1848, embrasent également l'Italie, l'Autriche, la Hongrie, la Prusse et d'autres états d'Allemagne. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, tente de calmer les esprits en acceptant une monar-

chie constitutionnelle. Mais si cette mesure satisfait la bourgeoisie libérale, elle paraît insuffisante pour les masses populaires laborieuses.

Une arme révolutionnaire contre les insurgés

L'année 1849 s'annonce tourmentée pour la Confédération Germanique car dans de nombreux états allemands les mouvements insurrectionnels armés prennent de l'ampleur. La répression de ces émeutes va fournir aux troupes prussiennes l'occasion de tester contre les insurgés l'efficacité du nouveau fusil à aiguille conçu par Dreyse. Déjà, au début de juin 1848, devant la gravité de la situation, les premiers modèles d'armes à chargement par la culasse avaient été distribués aux 1er et 2ème régiments de la Garde à pied ainsi qu'aux bataillons de fusiliers de trois régiments d'in-

fanterie de ligne. C'est à Dresde, le 6 mai 1849, qu'un contingent prussien, venu en aide au roi de Saxe et armé de fusils Dreyse, ouvre le feu sur les insurgés. Les combats sanglants durent trois jours entraînant la mort d'environ deux cent cinquante révolutionnaires tandis que les troupes régulières, qui gardent l'avantage, doivent déplorer une perte de trente et un hommes. Des scènes identiques, suivies du même dénouement, se déroulent jusqu'en juillet dans divers lieux et régions d'Allemagne. Chaque fois qu'il se trouve utilisé, le nouveau système d'armes à aiguille démontre sa nette supériorité par rapport à l'armement plus conventionnel, à percussion, de l'époque, donnant ainsi tort à tous ceux qui, nombreux, avaient prédit l'échec total de ce modèle d'arme.

De son côté, le prince Guillaume de Prusse, frère du roi, qui fait partie de l'état-major des armées opérant dans la région rhénane exprime un témoignage très favorable au sujet de l'utilisation du fusil à aiguille au combat tout en rapportant la crainte des officiers au sujet de la consommation excessive de munitions favorisée par le mode de chargement par la culasse.

La difficile réforme de l'armée prussienne

La guerre de Crimée qui éclate en 1854 puis la campagne d'Italie de 1859 menacent de dégénérer en conflit européen généralisé. La paix de Villafranca, précipitamment signée entre Napoléon III et François-Joseph, rend caduque toute idée d'intervention émanant de la Prusse et des autres états allemands dans le conflit italien.

Cette même période s'avère également critique pour le royaume de Prusse. La maladie interrompt brutalement le règne de Frédéric-Guillaume IV et son frère cadet, Guillaume, "le Prince de Prusse" doit assurer la régence à partir d'octobre 1857. Il se heurte d'emblée à la majorité libérale de la chambre, hostile notamment au projet de restructuration et de modernisation de l'armée présenté par le général Albrecht von Roon à qui le régent vient de confier le ministère de la Guerre.

Il s'agit effectivement d'un vaste projet, controversé par les libéraux qui l'accusent de renier l'esprit et les principes nés des "Guerres de Libération" de 1813. Car la Landwehr, considérée comme l'armée du peuple, se voit séparée de l'armée d'active. Elle ne joue plus qu'un rôle secondaire et se cantonnera désormais au service des forteresses et à la sécurité des lignes de l'arrière et des communications jusqu'au front. Le service militaire passe de cinq à huit ans, dont trois dans l'armée d'active. Il devient réellement obligatoire; les exemptions, trop nombreuses jusqu'alors, sont supprimées.



Cette réforme va permettre le rajeunissement de l'ensemble de l'armée et, en particulier de ses cadres. Elle introduit dans les faits une modernisation profonde grâce à l'adoption de nouvelles conceptions stratégiques et tactiques et l'utilisation de progrès techniques comme le télégraphe ou le chemin de fer.

Neuf nouveaux régiments de fusiliers

Lors de la mise en oeuvre de cette réforme, en février 1860, soixante trois mille hommes, dès la première année, bénéficient d'une formation militaire au lieu des quarante mille antérieurement. Rapidement les effectifs militaires passent de 532 700 à 647 000 hommes, ce qui permet la création de nouvelles unités. Dans le cadre de l'augmentation des effectifs, neuf régiments de fusiliers sont créés à partir d'éléments de réserve. Ainsi naît le régiment des fusiliers de la Garde suivi de ceux de la

Cette composition réunit autour d'un fusil Dreyse M. 62 et d'une coupe d'arsenal d'une arme du même modèle un casque modèle 1860 d'infanterie de ligne, une boucle de ceinturon prussienne modèle 1847, à gauche. A droite se trouve un fusil M. 1841 avec sa baïonnette et en haut, une croix de fer de 1870 et un sabre baïonnette M. 1860 de fusilier.



Ce cliché présente les trois modèles de fusils qui armeront de 1848 à 1873 les régiments de l'infanterie prussienne avec de haut en bas : les modèles 1862, 1860 de fusilier, et 1841. (coll. particulière)

ligne qui portent les numéros 33 à 40. Le décret du 4 août 1860 promulgue la décision de donner à ces unités nouvelles un uniforme et un armement qui leurs soient propres. Cette mesure ne concerne que ces nouveaux régiments de fusiliers et non le troisième bataillon de chaque régiment d'infanterie classique, qui porte également la dénomination de fusiliers, mais qui n'a rien de commun avec ces neuf nouveaux régiments créés en 1860.

Ainsi ces nouveaux régiments de fusiliers recevront progressivement un fusil particulier, dénommé modèle 1860, qui se distingue du modèle 1841 par un allègement et un raccourcissement qui lui confèrent une plus grande maniabilité. Les fusiliers reçoivent également, à la place de l'ancienne baïonnette à douille, un sabre-baïonnette d'un modèle nouveau, avec une poignée en laiton et un fourreau en cuir. La distribution du fusil de fusilier commence dès avril 1861 et sera achevée rapidement, au fur et à mesure de sa production, au cours de l'année suivante. En échange les régiments de fusiliers rendent leurs anciens fusils, modèle 1841, qui vont rejoindre les dépôts ou armer des unités de la Landwehr.

Frédéric-Guillaume IV, qui règne sur la Prusse de 1840 à 1857, doit affronter les événements révolutionnaires des années 48-49 et accepter que la monarchie prenne un caractère parlementaire.



Le décret du 28 juillet

Le "fusil léger à percussion", qui depuis l'ordonnance du 22 mars 1855 a pris la dénomination de modèle 41, se trouve en dotation dans les régiments d'infanterie. Avec le temps de nombreuses armes commencent à donner des signes d'usure. Il paraît donc opportun de remplacer ce modèle par un nouveau bénéficiant

des nouvelles techniques de fabrication et de production et de corriger les défauts du premier. Après des études et des essais longs mais satisfaisants l'ordonnance royale du 28 juillet 1862 décide la production d'un nouveau fusil, destinée aux régiments d'infanterie, qui portera la dénomination de modèle 62.

Il s'agit également d'une création de Nikolaus Dreyse qui, après l'adoption de son premier fusil par le royaume de Prusse, continue à proposer, secondé, depuis 1841, par son fils Franz, de nouveaux modèles d'armes dont certains sont adoptés par l'armée prussienne. Il s'agit notamment de deux carabines destinées au corps des chasseurs, les modèles 1849 et 1854. Puis, en 1857, vient la création d'une carabine de cavalerie qui précédera de trois ans l'adoption du fusil de fusilier.

Le nouveau modèle de fusil d'infanterie se distingue de son prédécesseur par une multitude d'éléments. Parmi les plus importantes modifications se trouve un raccourcissement du canon qui est bronzé, le guidon sert de tenon de fixation pour la baïonnette qui elle aussi



Sur ces deux fusils, un 1841 en haut un 1862 en bas, le verrouillage de la culasse doit s'effectuer en force afin de compenser le manque d'étanchéité entre la tête de la culasse et le tonnerre. En raison de l'inclinaison, en bas et en avant, du bord antérieur de l'échancrure latérale droite des boîtes de culasse, plus le levier de culasse, qui surmonte le tenon de verrouillage, est tourné vers la droite plus la culasse est solidement fermée. (coll. particulière)

prend une forme nouvelle. L'embouchoir, plus court, ne comporte plus qu'une seule bande. Le système de fixation de la grenadière et de la capucine est conçu pour être plus solide.

En outre de nombreux aspects caractéristiques du fusil de fusilier se retrouvent dans la conception de ce modèle 62. Il s'agit par exemple de la bague de nettoyage avec sa tête en forme de boule, ou de la forme de la crosse, également dépourvue de joue latérale, et qui se présente sous deux versions, "longue" ou "courte".

Un créateur infatigable

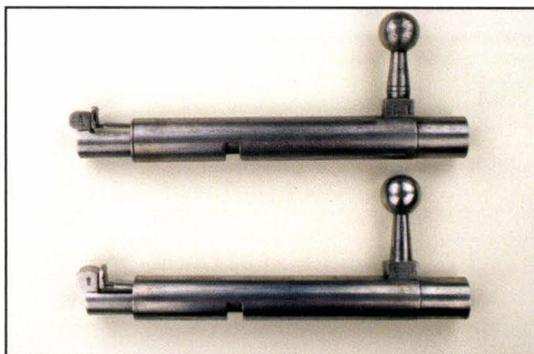
Dreyse, malgré son âge, il a soixante trois ans en 1850, travaille énormément durant cette décennie, menant de front de nombreux projets différents. La plupart de ces projets ne sont pas retenus par la Commission d'Armement qui siège à Sömmerda, comme, par exemple un pistolet à aiguille, présenté dans deux versions, avec et sans crosse amovible. Dans d'autres cas, il s'agit de travaux portant sur divers types et formes de baïonnettes, ou sur le perfectionnement d'un mécanisme, l'amélioration de l'étanchéité entre la culasse mobile et le canon. Durant cette période, le maître armurier de Sömmerda va également présenter un canon léger, à chargement par la culasse, destiné à l'infanterie. Il conçoit plusieurs modèles de fusils de remparts capable de tirer différents types de munition dont des grenades.

En outre les Dreyse, père et fils, veillent à la bonne marche de l'usine de Sömmerda qui en 1856 emploie huit cent huit ouvriers. Ils oeuvrent à la modernisation constante de leur entreprise, important de nouveaux procédés de fabrications, de nouvelles machines-outils que parfois ils améliorent ou adaptent eux-mêmes pour les besoins de la production.

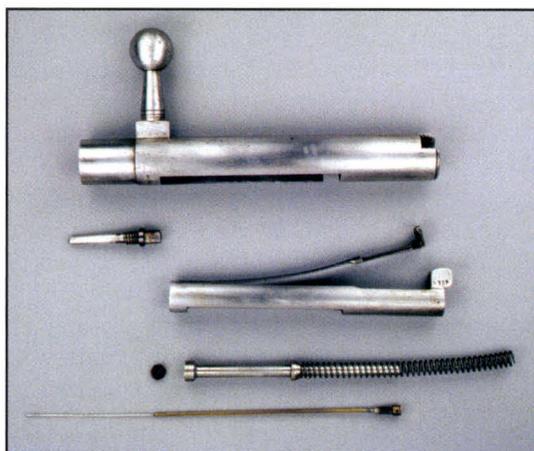
La forme prime sur le fond

Le nouveau fusil d'infanterie, modèle 1862, ne comporte en fait, par rapport à son prédécesseur que des modifications susceptibles d'améliorer la solidité et la maniabilité de l'arme. En revanche le mécanisme de culasse se retrouve conservé intégralement avec ses faiblesses et ses défauts. Ceux-ci se traduisent essentiellement par un manque d'étanchéité entre le canon et la tête de culasse, un encrassement rapide lors du tir et la fragilité de l'aiguille.

Pourtant Dreyse, dans les années cinquante, avait créé, à partir d'un classique fusil M/41, une arme dont la seule manœuvre, vers l'arrière, du levier de culasse permettait l'ouverture de la culasse pour le chargement. Tandis que la manœuvre inverse de la culasse vers l'avant



La culasse et le mécanisme interne du nouveau fusil Dreyse 1862, en bas, gardent les caractéristiques de celle du précédent modèle, en haut. Les seules différences se traduisent par une suppression, vraisemblablement dans un souci de simplification, des éléments décoratifs présents sur la culasse du modèle de 1841. (coll. particulière)

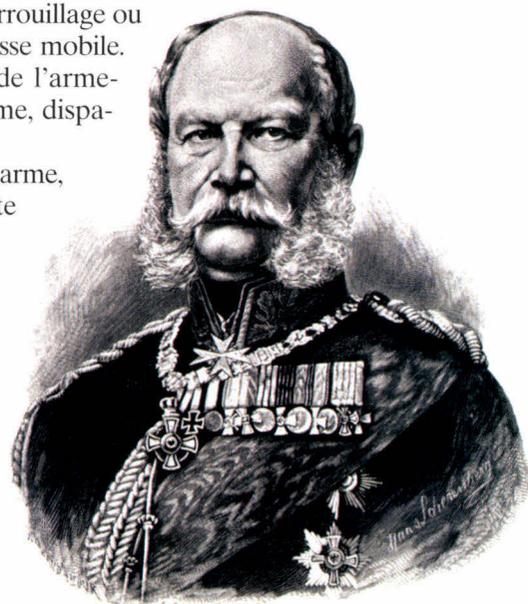


Les différentes pièces qui composent le mécanisme d'une culasse de fusil Dreyse 41 se retrouveront à l'identique sur les modèles 1860 et 1862 avec, de haut en bas, la pièce directrice, le manchon et son ressort plat d'arrêt, le porte-aiguille et sa rondelle de cuir, à gauche, destinée à amortir les chocs, le ressort spiral, enfin l'aiguille proprement dite. (coll. particulière)

provoquait à la fois sa fermeture et l'armement du mécanisme. Cette innovation supprimait plusieurs temps dans le maniement réglementaire du fusil d'infanterie, dont le choc appliqué avec la paume de la main sur le levier de culasse pour effectuer le verrouillage ou le déverrouillage de la culasse mobile. Le septième temps, celui de l'armement manuel du mécanisme, disparaissait du même coup.

En outre, sur cette même arme, Dreyse avait modifié la tête de culasse en y ajoutant une pièce cylindrique qui pénétrait dans la partie

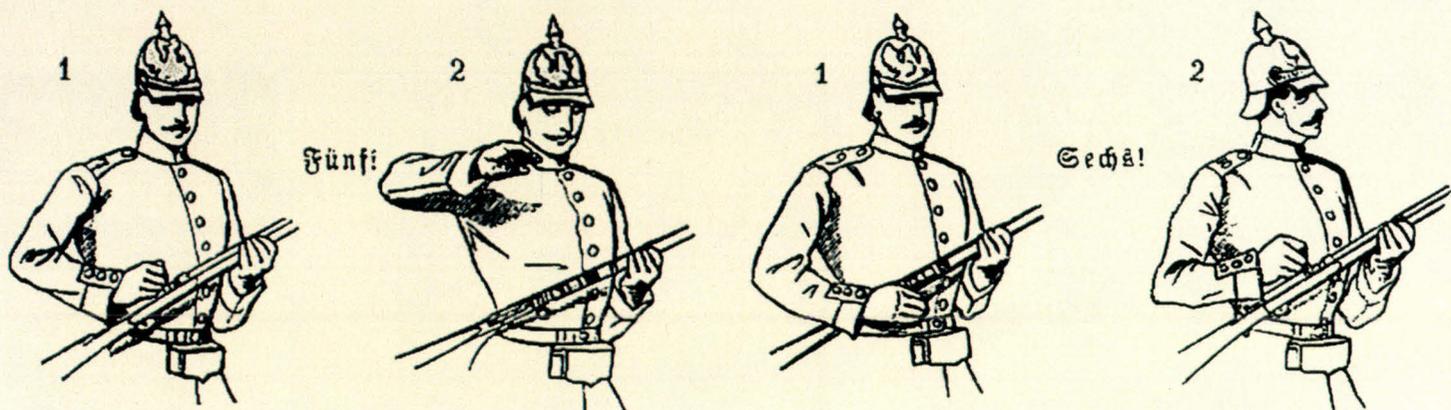
Lorsque la maladie interrompt brutalement le règne de Frédéric-Guillaume IV, en octobre 1857, son frère cadet, le prince Guillaume, doit assurer la régence avant de régner lui-même sous le nom de Guillaume Ier à partir d'octobre 1861. Le nouveau souverain se heurte dès l'époque de sa régence à une majorité libérale défavorable à tout projet de renforcement de l'armée.



Juste régner sans régner!



La mention "FG Mod. 60", frappée sur la face latérale gauche de la boîte de culasse, signifie Füsiliergewehr (fusil de fusilier) modèle 1860. Cette indication est surmontée du nom de la manufacture d'origine, ici Spandau. (coll. particulière)



Ces dessins, extraits du "Maniement et du chargement du fusil à aiguille", de F.W. Huhn, paru à Berlin en 1860, illustrent le verrouillage en force de la culasse. Après avoir placé une cartouche dans la chambre, la culasse est poussée en avant et à droite, puis l'arme est tournée vers la droite de manière que le levier de culasse se trouve en position quasi horizontale. La main droite, bien ouverte, tournée vers le bas s'élève à hauteur de l'épaule droite.

La paume de la main droite frappe avec force la tête du levier de culasse. Puis la main droite, en se servant du levier de culasse, redresse le fusil vers la gauche. Il suffit ensuite, au commandement d'armer le mécanisme, d'épauler l'arme et de faire feu.

Cette caricature, qui porte comme légende "la défense héroïque de l'arsenal", évoque le pillage de ce bâtiment à Berlin, le 14 juin 1848, par les forces populaires révolutionnaires malgré la présence de la milice bourgeoise, sensée remplacer l'armée. A cette occasion, dans le butin, un millier de fusils à aiguille, entreposés dans ce lieu, seront pris. Mais, en l'absence de leurs munitions, gardées dans un autre lieu, ces fusils d'un nouveau modèle alors encore inconnu, resteront inutilisables pour les insurgés et la plupart de ces armes sera rachetée par des officiers en civil et rendue à l'armée. (Illustration extraite de "Das Berliner Zeughaus", H.Müller, Brandenburgisches Verlagshaus, Berlin 1998)

postérieure du canon sur une longueur de cinq millimètres, améliorant ainsi considérablement l'étanchéité de l'arme. Pourtant cette pièce restera à l'état de prototype et fera, plus tard, partie de la collection offerte par le petit fils de l'inventeur à l'empereur Guillaume II, en 1896. Toutefois l'adoption de ce nouveau mécanisme n'aurait posé aucun problème logistique car elle n'aurait nécessité aucune modification de la cartouche ou de l'aiguille. Ce fait traduit seulement la crainte, très répandue au sein des états majors européens de l'époque, d'une consommation incontrôlable de munitions liée à une plus grande cadence possible de tir.

Le fer ou l'acier fondu

Depuis 1857, les canons des armes du système Dreyse commencent à être fabriqués à partir d'acier fondu. Auparavant ils étaient tirés du fer forgé suivant des pratiques armurières traditionnelles autour d'une tige ou par des passages successifs dans des fours spéciaux (Walzwerke).

En Prusse, l'utilisation de l'acier fondu dans la production des canons des armes à feu se montre relativement tardive par rapport à d'autres états comme la Belgique, la France, ou l'Angleterre. Pourtant dès le début des années quarante des essais furent

effectués dans ce sens. Déjà l'acier fondu produit par des entreprises de la Ruhr était couramment utilisé à Solingen pour la fabrication de sabres, d'épées, de couteaux, de ciseaux et de toute sorte d'outils.

En 1843, Alfred Krupp présente au lieutenant Donat de la manufacture de Saarn un canon de fusil en acier fondu pour qu'il en éprouve les qualités. Puis en mars 1844 il fait parvenir jusqu'à Berlin au ministre de la guerre de l'époque, von Boyen, deux canons de fusil en acier fondu accompagnés d'une lettre dans laquelle il explique : "Je suis arrivé à concevoir un acier fondu qui réunit les propriétés de résistance, de pureté, d'élasticité dans une plus grande proportion que tout autre matériau. Ce procédé permet de produire des canons de fusils, à partir de barres d'acier, sans avoir recours aux techniques traditionnelles de soudure par forgeage". Le ministre répondit négativement à cet envoi, dont disait-il il ne pouvait faire aucun usage car le procédé actuel de production des canons de fusils s'avérait d'un coût avantageux et ne laissait rien à désirer techniquement de mieux. Krupp, devant cette fin de non recevoir, se tourne vers Paris et présente ses pièces au maréchal Soult, ancien ministre de la Guerre, et président du Conseil. Celui-ci fait tester les qualités de ce nouveau matériau et en reconnaît les avantages et les qualités.

La victoire de l'acier

Malgré les préjugés des milieux officiels prussiens, les maîtres de forges de la Ruhr vont continuer à travailler sur l'utilisation de l'acier fondu, en fonction de ses qualités, dans divers domaines et notamment pour l'industrie armurière. Parmi ces firmes se retrouvent bien sûr celle de la famille Krupp, mais aussi celle de Jacob Mayer à

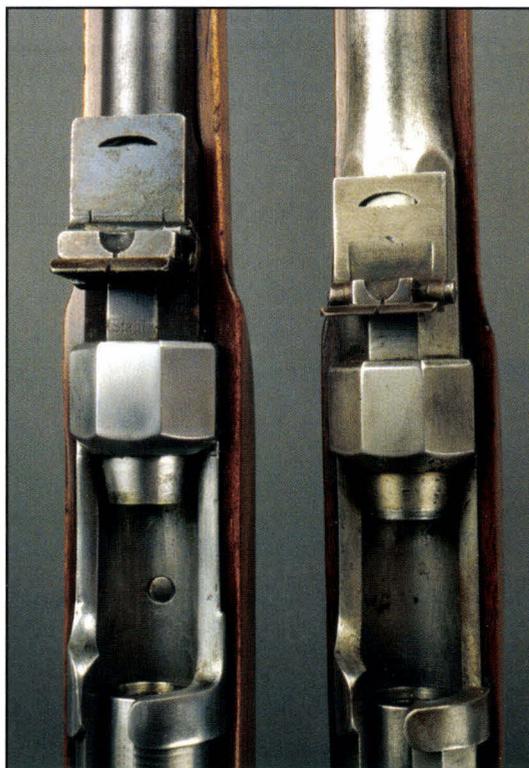


Bochum et celle de Carl Berger à Witten. En effet chaque acier possède ses propres propriétés et qualités en fonction des procédés de fabrications employés, procédés dont le secret est bien sûr jalousement gardé par chaque inventeur. Car, comme l'écrira lui-même Carl Berger, au début des années cinquante : "l'acier fondu qui convient parfaitement à la lame d'un sabre, ne peut servir à la fabrication de limes".

Dès 1847, Dreyse à Sömmerda poursuit des essais sur des barres en acier fondu, de différences provenances, destinées à se voir forer, rayer, tourner pour se transformer en canon de fusil. Quelques années plus tard, devant les succès obtenus à l'étranger, le ministère de la guerre, à son tour, s'intéresse à l'utilisation possible de ce nouveau matériau. En février 1853, la manufacture de Potsdam-Spandau effectue une étude sur les conditions d'utilisation possible de l'acier fondu pour la production de l'armement prussien. Le résultat de ces travaux d'expérimentation conduit Dreyse à adopter à partir de 1856 l'acier de la société Berger & Co de Witten pour ses propriétés qui s'avèrent les mieux adaptées à la production de canons d'armes à feu. En effet les barres produites par cette firme se caractérisent par l'homogénéité de leur densité et de leur élasticité. Elles sont d'une consistance relativement moins dures qui les rend plus faciles à travailler. Enfin les pertes sont faibles 2,18 % contre 14% pour la firme Mayer & Kühne dont les produits avaient donné également satisfaction. Et par rapport aux canons en fer le rapport s'avère encore plus spectaculaire en ce qui concerne le pourcentage de pièces défectueuses, 30% pour les canons en fer et 4% pour ceux en acier fondu. Toutefois, le premier procédé permet la reprise et la réparation de certains canons tandis que le second implique la mise au rebut définitive des éléments défectueux.

Dès 1856, la manufacture de Sömmerda inaugure l'utilisation des barres d'acier produites par la firme Berger & Co pour la production massive des canons des armes qui sortent de chez elle. Les manufactures d'Etat suivent cet exemple et utilisent à partir de 1857 ce même acier de la firme de Witten. Ce nouveau procédé de fabrication apporte de nombreux avantages car l'acier, bien que d'une densité moindre, donc plus léger, se révèle plus résistant que le fer. Il résiste de fait mieux à l'usure, aux déformations, à l'oxydation et, élément important, pour cet usage particulier les risques d'éclatement lors du tir s'avèrent moindres.

Toutes les armes de différents modèles conçus à partir de 1857 porteront sur le canon, juste en avant de de la partie anté-

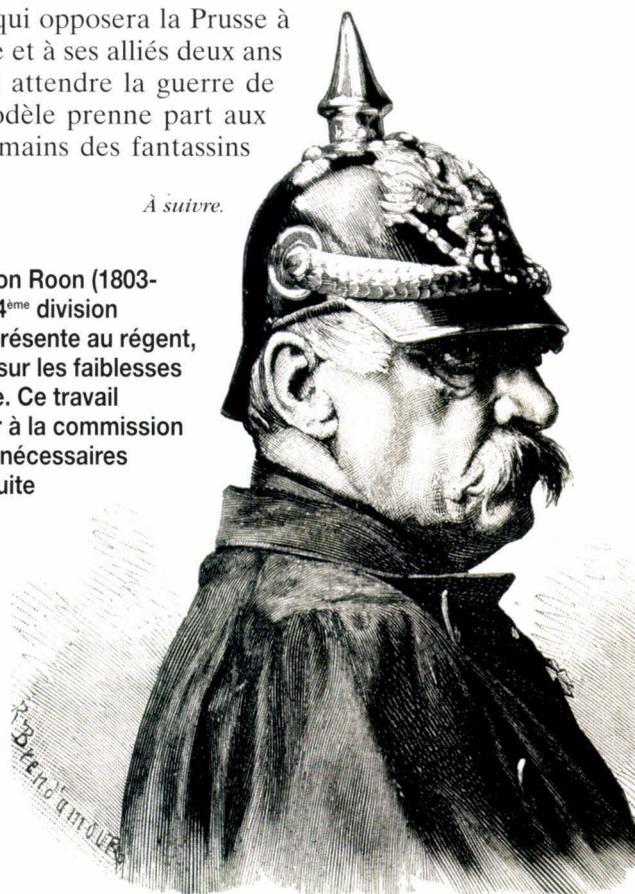


L'utilisation de l'acier à la place du fer forgé contribue à différencier ces deux fusils, un modèle 1862 à gauche, un 1841 à droite. Le premier porte d'ailleurs la mention *Stahl* (acier) sur le pan supérieur du canon. Tandis que cette indication ne figure pas encore sur le second produit pourtant en 1858, c'est à dire un an après le tout début de l'utilisation de barres d'acier fondu dans la production des canons des armes du système Dreyse. (coll. particulière)

rieure de la boîte de culasse la mention *Stahl* (acier), témoignant ainsi de l'utilisation de ce nouveau matériau. Ce sera bien sûr le cas pour le nouveau fusil d'infanterie dont la production commencera dès l'année 1862 mais dont la distribution ne débutera que cinq ans plus tard en 1867. En attendant cette date les armes produites seront stockées dans les arsenaux et les dépôts d'artillerie. Si bien que ce fusil Dreyse 1862, contrairement au modèle de fusilier, ne participera pas à la guerre contre le Danemark en 1864, ni au conflit qui opposera la Prusse à l'empire d'Autriche et à ses alliés deux ans plus tard. Il faudra attendre la guerre de 70 pour que ce modèle prenne part aux combats entre les mains des fantassins allemands.

À suivre.

Le général Albrecht von Roon (1803-1897) commande la 14^{ème} division d'infanterie lorsqu'il présente au régent, en 1858, un mémoire sur les faiblesses de l'armée prussienne. Ce travail l'amènera à participer à la commission chargée d'étudier les nécessaires réformes militaires. Suite à ces travaux, il est nommé ministre de la Guerre en décembre 1859. il jouera un peu plus tard un rôle important dans la nomination de Bismarck au poste de chancelier.



INDEX THÉMATIQUE DE LA GAZETTE DES ARMES DU N° 1 AU N° 370

Voilà enfin l'index thématique de la *Gazette des Armes* en plusieurs parties réalisé par Alain Guittard. Dans ce numéro, l'index est consacré aux **Armes Réglementaires Françaises**. Chaque numéro précédé d'un astérisque (*) signifie que ce numéro est épuisé.

Armes d'Honneur, de Récompense et de prestige	N°	1893-1935	Les porte-baïonnettes de mousqueton 92	*150	Mle. 1784-artillerie à cheval Mle.1792	76
1793	L'institution des armes d'honneur :fusils,sabres,grenades,hache.	*17	1914-1935 Les baïonnettes dites Lebel (2)	*265	1772 Le sabre de 1772 pour les troupes de marine	137
1799	Trois sabres Consulaires de la collection du Dr.Hutin: Sabre donné par le Général Moreau en l'AN IX-Sabre de tenue de ville d'officier de cavalerie de ligne par «Boutet» Sabre de campagne d'un officier supérieur des grenadiers à cheval de la garde des Consuls.	307	1915-1917 Les baïonnettes dites Lebel (3)	*266	1772 Le sabre de sous officier des troupes de marine Mle.1772	330
1797-1799	Le sabre de récompense du général Bonaparte remis à Kleber puis au général Verdier	207	1936-1939 La collection des baïonnettes Mle.1936 et 1939 (1)	369	1774-1789 Un sabre d'officier de hussards sous Louis XVI	*251
Jul.1799	Le glaive de Récompense du colonel David Niepce le 18 thermidor AN VIII	312	1936-1939 La collection des baïonnettes Mle.1936 et 1939 (2)	370	1775-1800 «Le sabre «petit Montmorency»-Ancien régime et révolutionnaire»	368
1789-1814	Des sabres Historiques de la révolution à la Restauration	315	1945 Les baïonnettes baquettes après la 1ère G.M.	24	1776 Le sabre de 1776 pour la cavalerie	145
1791-1808	Un sabre de récompense des officiers généraux et sa réplique	343	1965 La baïonnette du PM MAT 49	345	vers 1776 Une épée d'officier d'Etat Major Mle.1767 du régiment des gardes Françaises	356
1797	Trois sabres historiques du Consulat et de l'Empire de la collection du Dr.Hutin:Sabre briquet de récompense du Consulat - Sabre offert par Bonaparte pour «la journée de St Cloud» - Sabre attribué aux officiers généraux au début du 1er Empire	313	1960-2005 Les baïonnettes de la Garde Républicaine	363	1776-1777 Le sabre de 1776 pour les Hussards	141
1800	Le sabre de récompense d'Eugène de Beauharnais	132	Couteaux et poignards		1777 Le sabre des Carabiniers de Monsieur Mle.1777	*247
1800	Boutet à Varsovie 1 (armes d'honneur aux braves Polonais)	205	1795-1870 Les poignards des officiers de marine du Directoire au second Empire	114	1779 Le sabre de 1779 pour la cavalerie et les Dragons	148
1800	Boutet à Varsovie (2) chefs-d'oeuvre des collections du Musée	214	1804-1815 Un poignard de la Marine Impériale	346	1779-1783 Le sabre de cavalerie Mle.1779	275
1800	Un sabre de récompense décerné par Moreau	319	1833 Le poignard de bord Mle. 1833	*232	1779-1792 Les armes blanches de la réforme du Duc de Choiseul au Directoire	82
1804	3 sabres à garde bataille de la collection du Dr.Hutin: Officier de carabinier 1er Empire - Officier des cuirassiers d'Orléans Seconde Restauration - Officier de cuirassiers de la Garde Impériale Seconde Empire	306	1852-1870 Les poignards du service de santé de la Marine sous le second Empire	359	1780 Une épée à la «française» dite à médaillon vers 1780	353
1815	Officier de carabinier 1er Empire - Officier des cuirassiers d'Orléans Seconde Restauration - Officier de cuirassiers de la Garde Impériale Seconde Empire	306	vers 1860 Le poignard d'officier de l'administration de la marine du second Empire	274	1781 Le sabre de 1781 pour les Dragons	*150
1806	Le fusil de chasse Impérial de Romain Peurière	*257	1874-1911 Le «poignard de guerre» de Manufrance : baïonnette 1874 raccourcie»	365	1782 «Ame du port de Toulon-Un mystérieux marquage des sabres de bord modèle 1782»	305
1806-1812	Des pistolets de Boutet exceptionnels dit de la Garde Impériale	222	1914-1915 Couteaux des Poilus avant 1915 (d'après les Croix de Bois Roland Dorgelès)	79	1782 Un sabre d'officier supérieur de dragon Mle.1782 à garde de bataille	344
1807	Sabre,épée et cuirasse du colonel David Niepce: officier des gardes du corps du Roi de Westphalie Jérôme Bonaparte	316	1914-1918 Les poignards de tranchée de 1914 à 1918	118	1783 Le sabre de troupe Mle.1783 pour la Maréchaussée de France	253
1807	La carabine de Boutet offerte par Napoléon à son frère Jérôme	342	1914-1918 «Dague serpent» et «Dague squelette»	229	1783-1791 Le sabre pour la Cavalerie et les Dragons Mle.1783	271
1807	La carabine de Jérôme Bonaparte Roi de Westphalie: analyse d'un chef d'oeuvre de Boutet	348	1914-1918 Le poignard de guerre (baïonnette Gras 1874 raccourcie)	*31	1784 Le sabre des officiers de Dragons Mle.1784	*249
1814-1815	Trois sabres à l'orientales de la collection du Dr.Hutin: Sabre d'officier à l'oriental (campagne d'Egypte) Sabre d'officier de cavalerie légère à l'oriental (fin 1er Empire début restauration)-Superbe sabre de cavalerie légère à l'oriental (époque restauration)	308	1914-1918 Les poignards de tranchées pendant la guerre 14/18 (1)	315	1784 Un sabre d'officier «garde bataille» pour la cavalerie et les Dragons Mle.1784	334
1815-1830	L'épée au trois Rois:Henri IV-Louis XVI-Louis XVIII.	309	1914-1918 Les poignards de tranchées pendant la guerre 14/18 (2) les poignards du colonel Courtrot	316	1787-1815 Un sabre Mle.1787 de la maréchaussée pour la Gendarmerie	*264
1831	L'épée d'honneur du colonel Dumas(1831) signée Manceaux	315	1916 Le coupe-coupe de tirailleur sénégalais Mle 1916	272	1789-1988 Reproduction sabres des volontaires nationaux Mle à coquille vers 1790 Un sabre dit «de Mineur petit Montmorency»	181 358
1832	Le sabre d'un brave :sabre à l'oriental offert au Capitaine Montigny prise de la citadelle d'Anvers Déc.1832	276	1916 Les poignards de tranchées pendant la guerre 14/18 (3) le couteau-poignard Mle.1916	318	1790-1800 AUX ARMES CITOYENS : Petits Montmorency révolutionnaires (1)	170
1844	L'épée d'honneur du Maréchal Bugeaud	220	1932 L'épée ou le poignard des forces aériennes(1)	165	1790-1800 AUX ARMES CITOYENS : Petits Montmorency révolutionnaires(2)	171
1845-1871	Trois sabres historiques de récompense de Louis Philippe à la Commune de la collection du Dr.Hutin:Sabre offert à un officier supérieur d'artillerie de la Garde Nationale-Sabre de récompense de Louis Philippe 1er au colonel Pellissier (vers 1845)-Sabre glaive offert au colonel Fiourens (1871).	314	1934-1954 Le poignard de l'armée de l'air Mle. 1934 et Mle.1954	105	1792 Un sabre de représentant du peuple aux armées	318
Baïonnettes	N°	1893-1935	Les porte-baïonnettes de mousqueton 92	*150	1793-1799 L'épée aux faisceaux de Licteur,une belle inconnue	284
1690-1872	Les fourreaux des baïonnettes à douille	147	1679 La forte épée de cavalerie et dragons à la fin du XVIIIè siècle	100	1793-1815 Les sabres à monture à branche simple de Nicolas Boutet	338
1695-1874	La baïonnette à douille de l'Armée Française	*14	1679 La forte épée Wallonne dite de 1679	364	1794-1815 Les armes blanches du Directoire,du Consulat et de l'Empire	85
vers 1700	La baïonnette des compagnies franches de la marine	21	1680 L'épée de fusilier du modèle dit de 1680	366	1795 Un sabre de la guerre de Vendée: Petit Montmorency a garde tournante de l'Armée Catholique et Royale	305
1720-1988	Baïonnettes et Gendarmerie	174	1680-1685 Le sabre du régiment Tessé-Dragons	291	1795-1796 Les sabres de l'An IV républicain cavalerie et dragons	293
1777-1816	Les baïonnettes franÇAises du Modèle 1777 (2)	*234	1680-1730 Le sabre des Grenadiers à cheval du Roi	279	1798 L'épée de l'institut d'Egypte et ses variantes	307
1777	Nomenclature de La baïonnette 1777 / AN IX	154	1695-1761 Armes blanches militaires au XVIIIè siècle (1) Armes blanches de la ligne et de la Maison du Roi.	57	1798 et 1872 Le sabre de bord 1872 et le sabre du 3è régiment de cavalerie	30
1777	Les baïonnettes franÇAises du Modèle 1777 (1)	*233	1700 L'épée d'infanterie de la fin du XVIIIè siècle	102	vers 1800 Un sabre signé Boutet	222
1798	Une utilisation peu connue de la baïonnette 1777 campagne d'Egypte	26	vers 1710 La forte épée dans les troupes à cheval avant 1734	*104	vers 1800 Le sabre de lasalle	223
1816-1830	Les baïonnettes franÇAises du Modèle 1777 (3) les baïonnettes système.1816	*235	vers 1730 La forte épée des troupes franches	*250	1800 Armes blanches et Mamelouks:sabres, poignard,masse et hache d'armes	72
1822	La Baïonnette du modèle 1822 : Mle 1822 , Mle 1822 /35 , Mle 1822/47 Mle.1847.	169	1730 La forte épée de cavalerie vers 1730	367	1800 Un sabre d'officier Général «à la Marengo» signé Boutet et fils	308
1840	La Baïonnette-Sabre Perrin	170	1733-1769 Ancien régime:Wallonne des gardes du corps, Forte épée des gendarmes de la garde du Roi, Forte épée de la 1ère Cie des Mousquetaires	342	1800-1815 Sabre d'officier général d'Etat major 1er Empire	*265
1856-1857	Le sabre-baïonnette du mousqueton Arcelin	156	1734 La forte épée de 1734:1er Mle.réglementaire des troupes à cheval	106	1801 Epée de commissaire des guerres Règlement du 1er Vendémiaire AN XII	346
1866-1874	Baïonnettes du système 1866 Chassepot (2)	*241	1743-1751 Le sabre des volontaires de Saxe 1743-1751	304	1801-1814 Le sabre d'officier de gendarmerie des ports et des arsenaux	*230
1857	Baïonnettes à douille Mle 1857 à lame de 51 cm cruciforme	*185	1744-1746 Une épée Wallonne de la Gendarmerie de Louis XV	269	1801-1833 Les sabres de bord FranÇAis Mle. AN IX à 1833 (1)	321
1866	Les baïonnettes du système 1866 Chassepot (1)	*240	1750 Le sabre pour la cavalerie et les dragons Mle de 1750	108	1803 Un sabre Directoire de Marine	223
1866	Retour sur le sabre baïonnette Mle 1866	*243	1750 Forte épée d'officier de Dragon vers 1750	339	1803 Le sabre des officiers Généraux de l'An XII	273
1874	La baïonnette du système Gras	*22	1750 Deux fortes épées pour la cavalerie et les dragons Mle.1750	360	1803 Le sabre des officiers de marine en l'An XII	286
1874	Les baïonnettes du système Mle.1874 GRAS (1)	*251	vers 1750 Deux fortes épées du règne de Louis XV La forte épée de dragons Mle.1730 et la forte épée de dragons Mle.1750	352	1803 Le sabre «des hussards de la Marine» ou Marins de la Garde Impériale	320
1874	Les baïonnettes du système Mle.1874 GRAS (2)	*252	1752 Le sabre des hussards Mle.1752	110	1803-1810 A l'ombre des pyramides :sabre de cavalerie légère et sabre à l'orientale	348
1874	Les baïonnettes du système Gras Mle. 1874 (3) : les baïonnettes des Kropatscheck	*253	1756-1775 Le sabre des grenadiers Postiches	281	1804 Le sabre des Marins de la Garde Impériale	*241
1886	L'épée baïonnette Mle.1886 «La Rosalie»	*10	1760-1780 Un sabre à la lanterne:Maréchaussée ou Guet de Paris	303	1804-1815 Le sabre des grenadiers à cheval de la Garde Impériale	*246
1886	Les baïonnettes des armes en 8mm Lebel	68	1762-1787 Le sabre des Gendarmes de la Garde du Roi 1762-1787	296	1811-1981 Le sabre de cavalerie au combat selon le règlement de 1811	98
1886-1910	Les baïonnettes dites Lebel (1)	*264	1765 Les réformes du Duc de Choiseul:tableau des armes blanches Française de l'Ancien Régime (1670-1787)	73	1812 L'arsenal Caucasiens de Napoléon Bonaparte- sabre du 1er Rgt de chasseur à cheval	304
1886-1915	Les mystères des baïonnettes du système Lebel: 86/15 quillon supprimé	288	1766 Forte épée de la prévôté générale des Monnaies de 1736/66	351	1814 Le sabre de la Garde Royale de Paris en 1814	*252
1886-1915	L'épée-baïonnette Mle 1886 modifié 1915	294	1766-1767 Le sabre des Hussards système de 1767	289	1814 L'épée de tenue de société des Chavau-légers de la Garde en 1814	*261
1886-1916	Deux baïonnettes particulières du système 1886 Lebel	25	1767 Le sabre d'infanterie Mle.1767	112	1814-1815 Le sabre des officiers de la compagnie d'élite des Rgts. Dragons	*250
1886-1934	Les baïonnettes du Lebel	152	1767 Le sabre de 1767 pour les Dragons	115	1814-1815 Le sabre de Gendarmerie de la Maison du Roi 1814-1815	*256
1886-1935	La Baïonnette modèle 1886 R 1935	161	1767 Le sabre de 1767 pour la Cavalerie	117	1814-1815 Les épées des deux compagnies de Mousquetaires	*262
1892	La baïonnette du mousqueton modèle 1892	124	1767 Le sabre de 1767 pour les Hussards	122	1814-1817 Les sabres des gardes du corps du Roi Mle 1814-1817 1er et 2ème modèle	*240
			1767 Une épée d'officier d'infanterie Mle.1767	323	1814-1830 Les armes blanches de la Restauration	99
			1767 Un sabre d'infanterie Mle.1767 fabrication «Cassagnard» à Nantes	333	1814-1830 Le glaive et l'épée de Pair de France sous la Restauration	*254
			1767 Deux sabres «Briquets» Mle.1767 d'infanterie	345	1814-1830 Une épée de Pair de France de la Restauration	310
			1767-1814 Un sabre de grenadier d'infanterie Mle.1767	369	1814-1870 Les armes blanches de la Monarchie de Juillet et du second Empire (1) :Armées de terre	103
			1769-1819 Un sabre à roulette de «Pacha» de la Royale»	92	1814-1870 Les armes blanches de la Monarchie de Juillet et du second Empire (2):les armes de la Marine	*104
			1770 Le sabre de 1770 pour les Dragons	131	1815 Un sabre d'officier d'infanterie de la Garde Impériale au service du Roi	*257
			1770-1784 Un sabre de bord «Sartines» passé à l'ennemi	280	1815-1824 Le sabre d'officier de Cuirassier de la Garde Royale	*258
			1771 Le sabre d'artillerie de 1771	134	1815-1830 Les armes blanches de la Restauration: Les sabres des troupes à pied (1) : infanterie,artillerie,génie.	90
			1771-1791 Un sabre glaive d'artillerie Mle.1771 (poignée à pommeau tête d'aigle)	361		
			1771-1792 Les glaives à la romaine de l'artillerie :Mle 1771 1ère fabrication-2ème fabrication-artillerie des colonies			

1815-1830	Le sabre d'officier de lanciers de la Garde Royale 1815	*255	les chiens de mer	*266	Pistolet Savage Mle.1907 cal.7,65 mm.	164		
1815-1830	Une épée type «Confédération du Rhin» pour les officiers de chasseurs à cheval	*263	XVIII-XIX è	Les pistolets de Marine français à silex (2): les canons et platines en bronze	*268	1914-1918	Les pistolets lance-fusées Français de la grande guerre cal.25 et 35 mm	139
1815-1831	Les armes blanches de la Restauration: Les sabres des troupes montées (2) Cavalerie de ligne,cavalerie légère.	91	1800-1801	Le pistolet de cavalerie Mle.AN IX	*258	1915	Les 92 du commerce cal.8mm	116
1815-1939	Les épées réglementaires de l'armée française (1) : l-épées Françaises «à ciselure et unies» Mle.1816 - II -épées Mle.1816-1817 «a ciselure» des officiers généraux et des officiers supérieurs de 1817 à 1939»	143	AN IX	1800-Le pistolet de cavalerie Mle.AN IX	135	1915-1940	Les pistolets automatiques de l'armée française de 1915 à 1940 : Ruby,Star,1935 A, 1935 S.	125
1815-1939	Les épées réglementaires de l'armée française (2) : III-épées Mle.1816-1817 «Unies» ou «Sans Ciselure» des officiers subalternes et des sous officiers de 1817 à 1939	144	1800	Les armes à feu des Mamelouks	70	après 1918	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (4):Pistolet Mauser Mle. 1912 cal.7,63 mm - Pistolet Parabellum P.08 cal.9mm Para. - Pistolet Steyr Mle.1912 cal.9mm - Pistolet Colt Mle.1911 cal 45 - Pistolet Webley & Scott cal.9 mm - Pistolet Beretta Mle.1915 cal.9mm Pistolet Ruby	166
1816-1837	Deux épées Mle.1816 et 1837 des services de santé de la Marine	331	1803	Les pistolets Lepage type officiers Mle AN XII	*231	1923-1926	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (5): les Prototypes - Browning 1910/22 cal.7,65 ou 9 mm Browning court - Grand Browning cal.9,65 mm - Browning GP 35 cal.9 mm - Pistolet Lewis cal.45 -MAS à culasse non calé cal.7,65 mm - MAS à emprunt de gaz cal.9 mm - MAS à court recul du canon cal.7,65 mm.	168
1816-1870	Les sabres-Glaives de l'armée Française après le 1er Empire	178	Sept 1803	Pistolets Vendémiaire AN XII calotte laiton	362	1923-1927	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (6): les Prototypes - MAS à court recul du canon cal.9 mm. - MAS à culasse calé cal.7,65 long - MAT Mle.1924 cal.9mm Para.-MAC Mle.1925 cal.7,65 mm - MAC Mle.1926 Cal. 7,65 long - MAC Mle.1925 cal.7,65 long - MAC 1926 cal.7,65 long.	169
1816-1872	Une épée d'officier Mle.1816	370	1804-1805	Le pistolet de cavalerie Mle. AN XIII et l'usage du pistolet français Mle. AN XIII et ses variantes en pays étrangers	25	1923-1933	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (6),essais divers(1923-1933):Pistolet Revelli Mle.1923 cal.9mm Para. - Pistolet Lambrecht Mle.1923 cal.9mm Browning court - Pistolet Bayard cal.9mm - Pistolet Warnant cal.9mm Para. - Pistolet Rochet cal.9 mm Para.Pistolet Astra 300 cal.9mm court - Astra 900 cal.7,63 mm - Pistolet Union cal.7,65 mm - Pistolet Jo-Lo-Ar cal.9 mm Browning court - Pistolet Mauser Mle.1932 cal.7,63 mm.	170
1817	Le sabre d'officier de cavalerie Mle.1817	*248	1804	Le pistolet de cavalerie Mle. AN XIII	*260	1933	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (7) concours 1933 :Pistolet Bayard cal.7,65 mm - Pistolet Browning cal.7,65 mm long - Pistolet Lepage cal.7,65 mm long - Pistolet MAS 1932 cal.7,65 mm long - Pistolet MAT cal.7,65 mm long - Pistolet Pallot Mle.1929 cal. 7,65 mm long - Pistolet Seytres cal.7,65 mm long - Pistolet Souzy cal.7,65 mm long - Pistolet Star 7,65 mm long - Pistolet Warnant cal.7,65 mm long - Pistolet Le Victorieux cal.7,65 mm long - Pistolet Browning cal.9mm - Pistolet «le Français» type armée cal.9 mm Browning long.	176
1819-1985	Les épées d'officiers de Marine	155	1804-1830	Les pistolets des Gardes du Corps du Roi Restauration	280	1935	Le pistolet S.A.C.M. Mle.1935 S cal.7,65mm long	46
1821	Le sabre d'officier d'infanterie Mle 1821 et ses variantes	*239	1814-1830	Le pistolet de Gardes du Corps du Roi 1er et 2ème modèle 1814-1815	310	1935	Le pistolet S.A.C.M. Mle 1935 A en 7,65mm long	181
1822	Le sabre de la cavalerie légère Mle 1822	*233	1816	le pistolet d'officier de cavalerie Mle.1816-1822	83	1935-1937	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (8). Le moment du choix (1935-1937) :Pistolet Browning 1936 cal.7,65 mm long - Pistolet MAS Mle.1935 S cal.7,65 mm long - Pistolet Petter Mle.1935 A calibre 7,65 mm long .	177
1829-1860	Les sabres de canonniers montés Mle 1829	*238	1816	Le pistolet à silex réglementaire Mle.de 1816	*251	1939-1940	Le P.A. 35 S en service	46
1831	Le glaive d'infanterie de marine du type de 1831	299	1816-1822	Le pistolet cavalerie Mle. 1816-1822	145	1939-1945	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française(9): Pistolet Beretta 1934 cal.9mm court - Pistolets Walther PP et PPK cal. 7,65 mm - Pistolet Duchoassoy cal.7,65 mm court - Pistolet Lepage cal.7,65 mm long - Pistolet Browning GP 35 cal.9mm - Pistolet MAB cal.7,65 mm - Pistolet Union cal.7,65 mm - Pistolet Unique cal.7,65 mm - Armes employées après 1945 :Pistolet Mauser HSC cal.7,65mm - Pistolet Parabellum cal.9mm - Pistolet Walther P 38 cal.9mm -Pistolet Cit 1911 A1 cal.45.	180
1833	Le système 1833 de Marine:sabre,poinard,pique,hache.	225	1816-1830	Un pistolet des Gardes du Corps du Roi 2ème modèle de 1816	270	1946-1988	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (10) de 1946 à nos jours : Pistolet SIG P 210 cal.9mm - Pistolet S.A.C.M. cal.9mm - Pistolet MAS cal 9mm - MAC Mle 1950 cal.9mm - Pistolet MAT Mle.1949 cal.9 mm.	181
1837-1957	L'épée de marine Mle 1837	287	1816-1841	Les pistolets de cavalerie Mle.1816 et 1822: étude comparative	322	1950	Le P.A. Mle 1950	69
1837-1993	Les sabres d'officier de marine de 1837 à nos jours	*236	1822-1840	Le pistolet de cavalerie à silex Mle.1822	*239	1950	Le pistolet automatique Mle.1950 cal.9mm	98
1838-1842	Les sabres des tirailleurs, des chasseurs de Vincennes et chasseurs d'Orléans	*237	1833	Le pistolet d'officier de cavalerie Mle.1833, 1er et 2ème Modèle cal.16,7mm	93	1966	Le Pistolet Automatique de Précision Mle. F1 cal.9mm	186
1842-1857	Le sabre Baïonnette Mle 1842	206	1833	Le pistolet d'officier de cavalerie Mle.1833 cal.11mm	189	1980-1987	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française - Le programme de pistolet automatique pour la gendarmerie: Pistolet Beretta 92f cal.9mm Para. - Pistolet Glock 17 cal.9 mm Para. - Pistolet Heckler & Koch P7 M 13 cal.9 mm Para. - Pistolet Walther P 88 cal.9 mm Para. - Pistolet Sig-Sauer P226 cal. 9mm Para.	173
1845-1855	Le sabre d'officier d'infanterie Mle.1845 et 1855	*233	1836	Le pistolet d'officier de Gendarmerie Mle.1836	74	1643-1715	Un étouant mousqueton de Marine Louis XIV	218
1850-1895	Le sabre Yatagan du général d'Espouilles	311	1837-1849	Le pistolet de marine Mle.1837-1849	58	1650-1857	l'évolution de la platine de l'arme d'infanterie Française	68
1852-1864	Un sabre d'officier de marine du second Empire (dérivé du Modèle réglementaire de 1853)	292	1840	Le pistolet de cavalerie Mle.1822 T bis	96	1685-1695	Le fusil des toupes des galères	*18
1854	Le sabre réglementaire français de cavalerie Mle 1854	*234	1840	Le pistolet de Marine Mle.1822 T bis	*261	1693-1763	1700-1763-Le fusil Boucanier Français (1)	*3
1854-1866	Les armes de troupes à pied de la Garde Impériale Armes blanches :sabr Glaive Mle.1831,sabre d'artilleur Mle.1816, sabre d'infanterie Mle.1816, sabre de s/off.d'infanterie de la garde Mle.1854,épée de s/off Mle.1816.	151	1840	Le pistolet réglementaire de cavalerie Mle.1822 T cal 17,6mm	337	1716-1800	1716-1800-Le fusil Boucanier Français (2)	40
1854-1870	Le sabre de l'escadron des Cent Gardes 1854-1870	*235	1840-1873	Le pistolet de Gendarmerie Mle.1822 T	*267	1717-1800	Les armes à feu Réglementaires du XVIIIè siècle	59
1866	Le sabre de marine Mle 1853 de l'Ecole Navale , promotion 1866	317	1842	Le pistolet de Gendarmerie Mle.1842	331	1717	Le fusil d'infanterie Mle.1717	*12
1871-1984	Les armes blanches de la illè à la Vè République (1)	119	1847	Le pistolet d'officier Mle.1833 2ème type	281	1717	Autour du fusil français Mle.1717	*15
1871-1984	Les armes blanches de la illè à la Vè République (2): sabres des troupes à cheval	123	1851	Une paire de pistolet d'officier de cavalerie Mle.1833 de type tardif cal.17mm	307	1717	Encore un fusil d'infanterie Mle. 1717	*20
1871-1984	Les armes blanches de la illè à la Vè République (3) : Les sabres des troupes à cheval officiers réglementaire et fantaisie	135	1855	Le pistolet d'officier d'état Major Mle.1855 cal.17,1mm	102	1728	Le fusil d'infanterie Modèle 1728 , Le Fusil de Fontenoy	167
1882-1918	Le sabre d'officier d'infanterie Mle 1882 et ses dérivés	232	1855-1870	Le pistolet d'officier d'Etat-major Mle.1855	*237	1728	Le fusil d'infanterie Mle.1728	*237
1896	Le sabre de cavalerie Mle.1896	*231	1855-1874	Le pistolet Modèle 1855 d'officier d'Etat Major cal.17mm	343	1728	Un fusil d'infanterie Mle.1728	346
1981	Tables des planches des vingt premiers fascicules des «ARMES BLANCHES MILITAIRES FRANCAISES» par C.Ariès et M.Pétard(1)	89	1858	Un prototype du revolver de marine Mle.1858 modifié N	*235	1754	Le fusil de Dragons Mle.1754	108
1981	Tables des planches des vingt premiers fascicules des «ARMES BLANCHES MILITAIRES FRANCAISES» par C.Ariès et M.Pétard(2)	90	1858-1870	Les pistolets revolvers de Marine Mle.1858,1858 N,1870, et 1870 N,1858 T. cal.12 mm à broche	117	1754	Le fusil d'infanterie Mle.1754	*242
AN VIII	Une épée d'académicien du Consulat	347	1858-1874	Les revolvers Lefauchaux de Marine:Mle.1858,1858 N,1870, 1870 N.	28	1754-1759	Un fusil d'officier personnalisé du Mle 1754-1759	213
Armes de poing	N°		1869-1870	La saga du revolver Mle.1870 de marine 1ère partie: La genèse les revolvers d'essai 1869 cal.11,2mm	305	1754-1763	Fusil d'infanterie Mle.1754	359
1721	Le pistolet de la Maréchaussée type 1733	228	1870-1871	Des Smith & Wesson N=2 Army cal.32 pour la Défense Nationale	*242	1756-1763	Un fusil personnalisé d'officier Mle 1754-1759 (Mr de Saint Yrem RgtPenthièvre)	338
1733	Le pistolet pour la cavalerie et les dragons Mle.1733	141	1870-1892	La saga du revolver Mle.1870 de marine (2) les revolvers réglementaires Mle. 1870 et 1870 N cal.11 mm	306	1759	Le fusil de Vincennes à chargement par la culasse Mle 1759 81	81
1733	Le Pistolet pour la cavalerie et les dragons Mle 1733-1734	*243	1870-1892	La saga du revolver 1870 de Marine (3): les modèles paticuliers et variantes commerciales	308	1763	Le fusil 1763 «pesant» dit de Stainville	308
1733-1734	Le pistolet réglementaire de cavalerie et de dragon Mle.1733	327	1873	Le revolver modèle 1873 dit «Chamelot-Delvigne» cal.11mm	*12	1763-1766	Le fusil d'infanterie Mle 1763 et 1766	139
1733-1763	Un pistolet Modèle 1733 pour la cavalerie et les dragons	342	1873	Le revolver Mle.1873 cal.11mm	88	1763-1766	Le mousqueton de cavalerie Mle.1763-1766	*217
1740-1750	Le pistolet de bord signé Dumarest Blachon	*15	1873	Revolvers d'ordonnance Mle.1873 et Mle.1874 d'officier cal.11 mm	88	1763-1874	Un siècle de mousquetons de gendarmerie : du Mle. AN IX au Mle.1890	173
1740-1750	Un pistolet des Galères	28	1873	Le revolver Mle.1873 premier type	363			
1745-1760	Le pistolet Penel Mle 1733	224	1873-1892	Les revolvers français type Mle.1873 «réglementaires civils»	88			
1750	Les pistolets de bord Dumarest-Blachon et Bouis vers 1750	221	1873-1914	Variantes à base de revolvers réglementaires type 1873 et 1892	369			
1763	Le pistolet de cavalerie Mle.1763	*230	1874	Le pistolet- revolver de Marine Mle.1874	*252			
1763-1766	Les pistolets Mle 1763 -1766	32	1874-1892	le revolver d'officier Mle.1874 une éternelle jeunesse :1874 réglementaire,1874 de Marine,1874 civil,1874 civil nickélé et gravé,concurrents Maquaire,Abadie,De l'Espée Aumond.	352			
1763-1766	Un rare specimen de pistolet 1763-1766	49	1877-1886	Le pistolet revolver Mle.1873 de Marine	*247			
1763-1766	Le pistolet de cavalerie Mle 1763 «long» Manufacture de Charleville»	303	1877-1887	Le revolver Mle.1873 de Marine cal.12mm de Marine	296			
1763-1792	Quatre pistolets de cavalerie Mle.1763	*241	1878	La rareté des rareté:Le revolver Mle.1873 série X	202			
1767	Le pistolet d'officier de Dragons le «Mle.1767»	78	1880-1892	Les Revolvers Mle.1887 et 1892 cal.8mm	190			
1770-1814	Les pistolets de Cheveau-légers Ancien régime et Restauration	*261	1887-1892	Le revolver d'ordonnance modèle 1892 cal.8mm	116			
1770-1879	Les pistolets de Gendarmerie:Mle 1770,AN IX,AN IX T,1816,1822,1822 T,1842,1836 officier	55	1887-1892	Les revolvers 1892 à pompe: Mle.1887, Mle.1890, Mle.1892 1er,2ème,3ème et 4 ème type	358			
1771	Le pistolet de Carabinier Mle.1771	280	1887-1892	Le revolver d'ordonnance Mle 1892 cal.8mm	*15			
1774-1791	Un pistolet de garde du corps du Comte d'Artois	*260	1892	Les accessoires du revolver d'ordonnance Mle.1892	*248			
1777	Le pistolet à coffre de cavalerie Mle.1777	57	1892-1924	Numéros des revolvers 1892 : F14 ! Qui dit moins?	300			
1777	Vous avez dit 1777?:comparatif entre original et réplique	85	1898	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (1): Pistolet Clair Mle.1898 cal.8mm 92-Pistolet Borchartd Mle.1893 cal. 7,65mm-Pistolet Mauser 1896 cal.7,63mm - Pistolet Bergmann N°3 cal.6,5mm - Pistolet Bergmann «Mars» Mle.1903 cal.9mm.	162			
1777	Les pistolets d'arçon dit à «coffre» du système de 1777	*256	1900-1914	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (2): Pistolet Mannlicher Mle.1894 cal.7,8mm - Pistolet Mannlicher Mle.1896 cal.7,8 mm - Pistolets Mannlicher Mle.1900 et 1901 cal.7,65 mm-Pistolet Browning Mle.1900 cal.7,65 mm - Pistolet Schwarzlose Mle.1894 cal.7,63mm .	163			
1779-1786	Le pistolet de bord Mle.1779 1er type,2ème type	*47	1900-1914	Les pistolets Automatiques de l'Armée Française (3): Pistolet Colt Mle.1902 cal.38 - Pistolet Luger Mle.1900 cal.7,65 mm - Pistolet Gilisenti Mle.1910 cal.9 mm - Pistolet Frommer Mle.1912 cal.9 mm - Pistolet Ch,tillon Mle.1913 cal.9 mm court. - Pistolet Browning Mle.1900 cal.7,65 mm - pistolet Ruby cal.7,65 mm - Pistolet Star cal.7,65 mm -				
1786	Un type inconnu de pistolet de marine Mle .1770/72	19						
1786	Le pistolet de bord Mle.1786	75						
1786	Un pistolet de Marine Mle.1786 «inédit»	*255						
1792-1801	Une rare paire de pistolet de cavalerie type Mle.1763 Révolutionnaire à canon bronze	335						
1792-1804	Les pistolets de Gendarmerie sous la Révolution et le consulat	297						
1793-1794	Paire de pistolets de demi arçon de La Manufacture de Paris	84						
1796-1799	Le pistolet de cavalerie Mle.1763 fabrication Révolutionnaire	354						
1797-1800	Une paire de pistolets révolutionnaire «type 3» de L'AN VI de Saint Etienne	367						
1799-1804	Un pistolet de cavalerie AN IX:Maubeuge Manufacture Nationale	353						
XVIII-XIX è	Les pistolets de Marine français à silex (1) :							

1767-1786	Les mousquetons de Hussards Mles.1767, 1786 , 1786 AN IX.	80	1859	La carabine de Chasseur Mle.1846 T	279	Mle.1874/85-Mle.1884-Mle 1885-Mle.1878	140	
1767-1800	Les mousquetons de Hussards de Louis XVI l'Empire: Mle.1767,1786,N°1 révolutionnaire,1786/AN IX.	311	1862	Le second Chassepot Mle.1862 :Le mousqueton Lance d'essai cal.12mm -le fusil d'essai de Dragons cal.12mm	79	1917-1918	Les fusils Automatiques Mles.1917 et 1918	122
1773-1775	Le fusil d'Infanterie Mle.1773 dit «de Vallières»	339	1864-1866	La carabine de Vincennes cal.11,5mm	84	1927	Le Label Mle.27 cal.7,5mm	190
1774-1779	Le fusil d'infanterie Mle.1774 dit «des inspecteurs généraux»	208	1865	La carabine de Vincennes Mle.1865	281	1930	Les fusils Lebel 1886 R-35 et Berthier 07-15 M-34 cal.7,5mm	221
1774-1779	Le fusil d'infanterie Mle.1774 dit «des inspecteurs généraux»	336	1866	1866-Le Chassepot:une merveille en retard de trente ans	*8	1934	Le fusil d'infanterie Mle.07/15 M34 cal.7,5mm (lame chargeur de 5 coups)	144
1775	Un mousqueton de cavalerie Mle 1763/1766 seconde fabrication de 1770	347	1866	Remington contre Chassepot: fusil d'infanterie et carabine «Split-breech»	85	1934-1988	Le MAS 36 et ses variantes cal.7,5mm:MAS 34.B - MAS 36 1er type - MAS 36 C.R. 39 - MAS 36 Cal.5,5mm - MAS 36 de Transition - MAS 36 2ème Type - MAS 36 L.G.48 - MAS 36/51	184
1777	Le fusil de Marine Mle.1777	49	1866	Bilan pour une naissance:le 3è Chassepot	89	1936-1939	Le fusil MAS 36 CR-39	225
1777	Le fusil d'Infanterie Mle.1777	*261	1866	Le 4 ème Chassepot:le système réglementaire de 1866 cal.11mm	90	1936-1960	Le fusil d'infanterie M.A.S. Mle.1936	34
1777	Le fusil de dragon Mle.1777	343	1866	Les fusils Chassepots de la Royale	229	1936-1990	Le MAS 36 ou le Phoenix recalibré en 7,08 Remington	199
1777	Le fusil d'Infanterie Mle.1777	349	1866-1871	Le rare Chassepot de Marine série X:fabrication Anglaise	335	1939	Le fusil français de 1939-1940:1886/93,07/15 M16,1892 M 16,1886/93 M27,1886/93 R35,07/15 M34,M.A.S 36	*56
1777-1789	Le mousqueton de «grosse cavalerie» Mle.1777 fabrication de 1779	340	1867	Le fusil Robert U.S. bloc basculant cal.58 Peabody : modification du fusil US Muskel M1.1861 (livré à la défense nationale en 1871)	*268	1940	Le fusil d'infanterie automatique M.A.S. Mle.1940 Cal.7,5mm	60
1777-1800	Un fusil d'infanterie Mle.1777 (ancien régime) de seconde fabrication	368	1867-1870	Les armes transformées «à tabatière»:	147	1940-1949	Le fusil d'infanterie F.S.A.(fusil semi automatique) Mle.1949-1956(1)	114
1777-1816	Le fusil d'infanterie Mle.1777	191	1867-1871	Le dernier avatar des fusils d'infanterie Mle.1822: le Mle.1822 bis transformé au système à «tabatière» Mle.1867	96	1949-1956	Le fusil d'infanterie F.S.A.(fusil semi automatique) Mle.1949-1956(2)	116
1777-1822	Le mousqueton de cavalerie Mle.1777 dit de grosse cavalerie	214	1870	Le chassepot au combat	91	1949-1956	Le fusil d'infanterie F.S.A.(fusil semi automatique) Mle.1949-1956(3)	118
1778	Le mousqueton à longue crosse «dit de grosse cavalerie» Mle.1777»	91	1870	Le fusil Samain cal.18mm (Mle.1822 T bis transformé à verrou à chargement par la culasse)	*230	1950	La carabine d'entraînement Françaises: la carabine MAS Mle.1950 en 22 Lr	322
1779	Le mousqueton de bord Mle.1779	102	1870	Des carabines Warner pour la France cal.50	*259	1960	Un fusil US 17 reconditionné en France (changement de la crosse)	289
1779-1786	Les fusils de Marine Mles.1779 et 1786	100	1870	Les fusils Remington Grecs de la défense Nationale	273	1963	Le fusil de tireur d'élite F.R.F1 cal.7,5mm	*77
1779-1786	Le fusil des troupes des colonies système de la Marine 1779-1786	212	1870-1871	Des fusils Berdan Espagnols pour la France en 1870 cal.15mm	*261	1974	Un fusil d'assaut Français Le FA. MAS 5,56mm	*20
1779-1786	Le fusil pour les troupes de des colonies Système de la Marine 1779/1786	358	1870-1871	Le fusil Perre 1870/71:transformation des fusils réglementaires à silex au chargement par la culasse type Chassepot	314	Armes automatiques et collectives		N°
1781	Une carabine «Royal carabiniers» Mle 1781	30	1870-1874	Le système 11mm Gras (1)	*258	1863-1871	La mitrailleuse de Meudon du capitaine de Réffye (1863-1871)	193
1786	Le fusil de Marine Mle.1786	*104	1870-1874	Le système 11mm Gras (3)	*260	1866-1918	La mitrailleuse en France 1866-1918 (1): mitrailleuse de Puteaux Mle.1905-mitrailleuse Mle.1907-mitrailleuse Hotchkiss Mle.1900	126
1786	Le mousqueton de cavalerie légère Mle 1786 fabrication ancien régime	*240	1870-1880	Un curieux Chassepot de tir réduit cal.22 «Andréux Bvté. Paris»	157	1866-1918	La mitrailleuse en France 1866-1918 (2) : mitrailleuse Mle.1907 et Mle.1907 T	127
1786	Le mousqueton pour les hussards et la cavalerie légère Mle.1786	337	1870-1914	Les carabines d'entraînement Françaises: les carabines scolaires type «Lebel» : cal.6mm bosqueté 22 Lr	325	1900	La mitrailleuse Hotchkiss Mle.1900 et Mle.1914 (2)	129
1786-1800	Le Mousqueton dit de Hussard Mle.1786, 2è fabrication après l'AN IX	216	1871	Les carabines Lindner cal.58 de la défense nationale	177	1907-1920	Le Fusil MitrailleurHotchkiss Mle.1907 cal.8mm Lebel	67
1792	Le tromblon réglementaire de Marine 1792 signé JOVIN	*249	1871	Les fusils Peabody convertis (Enfield) de la Défense Nationale cal.58	303	1908-1922	Le Fusil Mitrailleur Berthier (1) :Mle.1910,1911, 1912,1916,1920 (n°3,9,12,13)	84
1793-1803	Les carabines de Versailles:Infanterie,cavalerie Mle.1793 et AN XII	*2	1872-1873	Le mousqueton d'artillerie Chassepot Mle 1866	332	1908-1923	Le Fusil Mitrailleur Berthier (2) : Mle.1922,Vickers-Berthier MK III	85
1793-1803	Les carabines de Versailles:Infanterie,cavalerie Mle.1793 et AN XII	53	1872-1874	La transition système Chassepot-système Gras: prototype 1866-74	317	1914	La mitrailleuse en France 1866-1918 (3) : mitrailleuse Hotchkiss Mle 1914 cal.8 mm	128
1793-1977	Tir à la carabine de Versailles	53	1874	La genèse du fusil Gras ou la réincarnation du Chassepot	*9	1915	Le Fusil Mitrailleur Chauchet Mle.C.S.R.G 15 cal.8mm (1)	*249
1800	Le fusil d'infanterie Mle. AN IX (modèle 1777 corrigé AN IX)	46	1874	Le fusil Gras Mle 1874 cal.11 mm (1)	*95	1915-1918	Le Fusil Mitrailleur Chauchet (2)	*250
1800	Le fusil de Dragons Mle. AN IX	*259	1874-1914	Le système 11mm Gras (2)	*259	1916-1940	F.M Mle.1915 C.S.R.G (Le Fusil Mitrailleur Chauchet) cal.8mm	52
1801-1816	Les derniers fusils d'infanterie Mle AN IX de l'Empire	366	1878	Le fusil Kropatschek Mle.1878 de la Marine	*236	1918-1936	La mitrailleuse Darne pour l'aéronautique Mle.1918	*255
1804	Le fusil de la Garde Impériale (garde du Directoire et Vélites de la Garde)	77	1878	Le fusil de marine Kropatschek Mle.1878 cal.11mm à répétition	344	1918-1960	F.M.BAR :Fusil Mitrailleur 7,62 mm C.30 M.18 (Mle.1918 A2)	74
1814	Le fusil 1er type des cent Suisse de la Garde du Roi	*255	1878-1885	Le système 11mm Gras (4) :Gros-Kropatschek 1878 à 1885	*261	1924	Le Fusil Mitrailleur Mle.1924 (1) cal.7,5mm	92
1816	Le fusil de Marine Mle.1816	*238	1878-1895	Le fusil Kropatschek Mle. 1878 de Marine cal.11mm Gras	*47	1924	Le Fusil Mitrailleur Mle.1924 (2) cal.7,5mm	93
1816	Le fusil d'Artillerie Mle.1816	315	1880-1886	La genèse du fusil Lebel Mle 1886 cal.8mm	*10	1924-1938	Le P.M. MAS 38 cal 7,65 mm Long: Essais des modèles suivis:P.M. S.E. MAS type 1 et 1 bis cal.9mm de 1924-P.M. S.E. MAS type 3 cal.9mm de 1925-P.M. S.E. MAS type 1 et 1 bis cal.7,65 mm de 1925-P.M MAS cal.7,65 long de 1925-PM S.E. MAS de 1925 cal.9mm)	66
1816-1822	Le fusil de Grenadier Mle 1816	278	1885	Le fusil Mle.1885 cal.11mm et ses variantes	182	1924-1990	Les accessoires du F.M. 24/29	*244
1816-1840	Le fusil d'infanterie Mle.1816 -1822 :grenadier et voltigeur	143	1886-1986	Le Lebel à cent ans	162	1925	Premier P.M.réglementaire français,Le STA cal. 9 mm.	65
1818	Fusil d'Infanterie Mle.1777 mod AN IX fabriqué à la Restauration	*257	1887-1891	Le légendaire Lebel (1):Mle 1885 cal.11mm, proto 1886 cal.8 mm,1886 pur,1886/93.	327	1938	Le Fusil Mitrailleur pliable SE-M.A.S.38 pour troupes aéroportées cal.7,5	70
1822	Le fusil d'infanterie Mle.1822 (un aboutissement mais une fin)	96	1887-1914	Le légendaire Lebel (2):Mle.1886/93 cal.8mm	328	1938	Le Pistolet Mitrailleur Mle.1938 cal.7,65mm long	*234
1822	Le fusil de Grenadier Mle 1822	*254	1889-1900	Fusils et carabines Daudeteau cal.6,48mm	51	1937-1938	Le pistolet-mitrailleur ETVS cal. 7,65mm	*240
1829	Le mousqueton d'Artillerie Mle.1829 (atelier de précision)	117	1890	Un Lebel à chargeur,ou la famille des armes Berthier cal.8mm	19	1940	Un accessoire insolite pour le FM 24-29 boîte de bandes de mitrailleuse allemande et cible d'essai	283
1829	Le mousqueton d'Artillerie à silex Mle.1829	220	1890-1916	La Carabine Berthier Mle 1890 de Cavalerie cal.8 mm 1 er et 2ème type	171	1940-1954	Les armes automatiques MGD (Merlin Gerin Dauphiné) : Pistolet Mitrailleur cal.7,65 et 9 mm	159
1829-1840	Le mousqueton d'Artillerie à silex Mle.1829	369	1890-1916	La saga des fusils Berthier (1)	*239	1944	La Sten française de 1944 :le P.M Gnome et Rhône cal.9 mm Para.	129
1831	Le fusil de rempart Mle.1831 cal.22mm	27	1890-1916	La saga des fusils Berthier (2) :carabines et mousquetons cal.8mm	*240	1944-1952	La Sten française:le pistolet mitrailleur «R5» Gnome et Rhône cal.9 mm Para.	369
1831-1832	Les fusils Anglais de la Garde Nationale	*231	1891-1900	A propos des fabrications du mousqueton Mle 1892	124	1947-1954	Les armes automatiques MGD (Merlin Gerin Dauphiné) : Mitrailleuse , pistolet et fusil	160
1836	Le mousqueton de Lancier Mle.1836 et 1836 T	64	1892	Le mousqueton Mle 1892 M. 1916 Banc d'essai	124	1949	Le pistolet mitrailleur M.A.T. 49 cal.9mm	87
1840	Le fusil d'Infanterie Mle.1840	*263	1894-1910	Deux F.S.A. français de la «Belle Epoque»: Carabine «A-1» ou «STA n°4» cal.6mm (1894-1900) - Fusil d'infanterie «A-6» ou «STA n°8» cal.7mm dit fusil Meunier (1910)	80	1949-1980	Le P.M. M.A.T.49 au combat	89
1840	Le fusil de rempart Mle.1840 modèle dit «allégé»	*265	1895-1964	Les carabine d'entraînement Françaises (3) : Les carabines Buffalo en calibre 6mm bosquette double culot et en 22 Lr	330	vers 1955	La «carabine mitrailleuse» Hotchkiss Mle.010 cal.9mm Para	*256
1840-1842	Le fusil d'infanterie Mle.1840	366	1900	Le fusil Lebel cal. 445 Nitro dit Lebel Africain	163	1978	Le Famas 5,56 en question	58
1840-1857	Les avatars du fusil Mle. 1822:Grenadier, voltigeur Mle.1822 T,Infanterie Mle.1822 T bis	96	1910	Le fusil d'assaut du capitain J.Gaston (fusil d'escrime pour le combat à la baïonnette)	201	1981	Le FAMAS 5,56 Mle.F1 en service	91
1842-1867	Les Carabines de Chasseur à pied Mle.1842 - 1846 - 1853 - 1859 et 1867 à tabatière.	*256	1910-1950	Le légendaire Lebel (3):Gras lebel 1910-Mle.1886/93-M27-Mle.1886/93-R35	329	Munitions		N°
1843	Les transformations du mousqueton d'Artillerie Mle.1829	118	1912	Les fusils d'escrime à la baïonnette : Mle.1874 à baïonnette rentrante	324	1805	La balle qui tua Nelson	*56
1845	La carabine d'honneur Mle.1842 du caporal Lavaissière	220	1914-1918	Les fusils lance-fusées Français de la grande guerre : Mathiot cal.4-Gras transformé cal.4 - Gras transformé Chobert cal.4 - Gras transformé Chobert cal.35mm - Type Simplex cal.4 - Lebel transformé cal.4	167	1866	Le tir du fusil Chassepot	*8
1845-1890	Les fusils doubles:Fusil des voltigeurs Corse Mle.1840 ou fusil double Mle.1850,fusil double Mle.1861 de tirailleurs Sénégalais,le fusil de gendarmerie Corse Mle.1887-1888	48	1914-1940	Le fusil Berthier de la première à la seconde guerre mondiale (4)	*243	1866-1874	Les cartouches Chassepot Mle.1866 (1)	272
1846	La carabine de Chasseur Mle.1846	300	1915	Le fusil Rolling Block Remington Mle.1915 cal.8mm	*254	1866-1874	Les cartouches Chassepot Mle.1866 (2)	274
1846-1857	Le fusil d'infanterie Mle.1842 T	271	vers 1915	Le fusil de tranchées du Lieutenant Alfred Grisard cal.23mm (Belge)	*16	1870	Les cartouches de la guerre de 1870	46
1846-1859	La carabine de Chasseur Mle.1846-Mle.1853-Mle 1846 T et 1853 T- Mle.1859	138	1915-1918	Les Gras à répétition s'en vont en guerre :		1885-1889	La munition du fusil Pralon :balle perforante de 8mm essai pour la Marine	270
1852-1870	Le mousqueton de l'escadron des Cent-Gardes	241				1886-1930	Le centenaire du 8mm Lebel (1) :8x50R-1886 M-1886 D-S.F.M. Mle.1917-1886 balle traceuse ou cartouche T-Mle 1886 N traceuse 1951-1886 balle incendiaire-ballelégère.	152
1854	Le système Treuille de Beaulieu 1854	75				1886-1951	Le centenaire du 8mm Lebel (2) : les cartouches à tir réduit, les cartouches à blanc,les cartouches sans balles, les cartouches inertes d'instruction, les marques de culot, lames chargeurs en calibre 8x50R Lebel,empaquetages des cartouches Lebel	153
1854-1862	Le mousqueton Gastinne-Renette:1er type Mle.1854-2ème type Mle.1862 cal.12,5mm	83						
1854-1866	Les armes de troupes à pied de la Garde Impériale 1854-1866:Fusil de grenadier Mle.1854-Fusil de voltigeur Mle.1854-Mousqueton de gendarmerie Mle.1854-Carabine de chasseurs Mle 1846,1853	151						
1856-1858	Le mousqueton Arcelin Mle.1856 cal.12mm et son sabre lance	77						
1858	1858-La genèse du Chassepot	*8						
1858	Le premier Chassepot système de 1858 : Mousqueton d'essai cal.14mm et son sabre lance-fusil d'essai de Dragons cal.14,6mm	*78						
1858-1864	Manceaux-Veillard contre Chassepot	81						
1858-1870	Les Armes Manceaux-Veillard 1858-1870:Carabine de Chasseur,fusil d'infanterie cal.12mm - Mousqueton de cavalerie cal.12 mm - Pistolet de cavalerie cal.12mm.	82						
1859	La carabine de Chasseur Mle 1859	277						

1893	Un coffret de l'école Nationale de tir: panorama des munitions d'armes individuelles réglementaires en 1893	357
1979	7.62 Nato et 5.56 : une dualité standardisée?	69
Grenades - Armes Incendiaires et Explosives N°		
1580	Le pétard	48
XVIè-XVIIIè	Les pièges à feu ou le terrorisme sous l'ancien régime	*56
1747	Le grenadier d'infanterie de 1747 cal.85mm	*4
1913-1916	Grenades et cartouches suffocantes Françaises de 1914 (1)	333
1913-1916	Grenades et cartouches suffocantes Françaises de 1914 (2)	334
1914-1918	Les grenades françaises 1914-1918	49
1914-1918	Les grenades à fusil dans l'Armée Française 1914-1918	111
1915	La première grenade à fusil Française la «Feuillette 1915»	74
1915-1918	Les appareils Lance-Flammes Français 1915 -1918	128
1919-1940	Les grenades d'Infanterie entre 1919 et 1940-(1)	*237
1919-1940	Les grenades d'Infanterie entre 1919 et 1940 (2) les bouchons allumeurs	*238
1919-1940	Les grenades d'Infanterie entre 1919 et 1940 (3) les grenades à main d'instruction	*239
Artillerie-Artifice N°		
1680-1830	Le tir à boulet rouge	64
1775-1890	Artillerie de marine :la Caronade	210
1776	Le canon de 12 Livres de Monsieur de Gribauval	184
1778-1783	Le canon de Marine guerre d'Indépendance Américaine	45
1780-1870	Roquettes ou fusées de guerre:des origines à 1870	57
1780-1990	Le canon de Marine Mle.1780 en modèle réduit artisanal	*250
1793	Les canons de Valmy:exposition au Musée de l'armée	191
1870	L'Artillerie française au siège de Paris en 1870	*42
1872-1877	Canon de 90 mm de Bange Mle.1877 contre canon de 95 mm Lahitolle	*98
1875	L'affaire Dreyfus:frein hydraulique ou frein hydro-pneumatique	20
1877-1914	Les avatars du canon de 95 Lahitolle et sa version «Marine»	179
1888-1940	Du nouveau sur le canon de 95	186
1889	Le canon «Pom-Pom»:canon automatique de 37mm	49
1897	Comment on tirait au 75	65
1898-1945	Le canon de 75 Mle.1897	63
1912-1940	Le canon de 340 Schneider sur le Mur de l'Atlantique	80
1914-1918	Les «Crapouillots»(1)	*43
1914-1918	Les «Crapouillots»(2)	*44
1914-1918	La naissance du tir anti-aérien quand Paris se défendait contre les premiers intrus venus du ciel	132
1915	L'obusier Aasen,Modèle 1915:un lance bombe de 86mm	*55
1915	Retour sur le 75	70
1915-1916	Les obusiers pneumatiques Brandt Mles.1915 et 1916	114
1915-1916	Les lance-bombes pneumatiques de l'armée Française Mle.1915 et 1916	120
1915-1918	L'obusier Schneider Mle 1916 sur rail de 520 mm	*47
1915-1918	L'artillerie antichars Française durant la première guerre mondiale :37mm de Marine,37mm Bethléem	138
1939-1975	Le canon mitrailleur de 20 mm	29
1975	Reflexion sur une partie de tir au gros calibre	27
1975	Un canon portatif pour l'Infanterie:le Faucconnet cal.24mm	30
1981	Le pavé dans la «Flack»-Artillerie Sol Air,(missile ou canons)	97
Blindés et armes anti-chars N°		
1917	Berry-au-Bac,16 Avril 1917 à 6h 30, la première attaque des chars d'assaut français	116
1950	Les léviérs de l'Olympe :Auto mitrailleuse M 8 en Indochine	118
Les grandes manufactures N°		
1777-1977	Bicentenaire de la Manufacture d'Armes de Tulle	*56
1793-1794	La Manufacture de Paris	84
22.09.1818	La fin de la Manufacture de Versailles	23
1794-1870?	L'atelier de précision du dépôt central	326
1801-1968	Manufactures de Kilgental et de Mutzig (une dynastie de fourbisseurs:les Coulaux)	101
1819-1968	La Manufacture de Châtelleraut 1819-1968	140
1820-1985	La Société Française de Munitions	142
1914-1918	La contribution de l'industrie privée à la fabrication des armes Mannlicher-Berthier en 1914/1918	286
Armée de Terre,de Mer,de l'Air.		
Armements et équipements N°		
1643-1715	Les armes à feu de guerre portatives sous Louis XIV	210
XVIIè-XIXè	XVIIè-XIXè L'armement hétéroclite des navires marchands	97
1720-1743	Maurice de Saxe et les armes à feu (Mes réveries)	51
1724-1824	Les mousquetaires du Roi et leurs armes: pistolets,sabres,fusils.	*42
1752-1815	L'armement des Hussards:les armes blanches (1)	349
1763-1841	L'armement des Hussards:les armes à feu (3): pistolets et mousquetons	351
1763-1874	Un siècle de mousquetons de gendarmerie : du Mle. AN IX au Mle.1890	173
1770	Armes à feu pour la Maréchaussée Royale Mle.1770	215
1770-1801	Pistolet et Mousqueton Mle.1770 de la Gendarmerie Royale	364
1789	Le fusil des vainqueurs de la Bastille Mle.1777	28
1793	Les armes des vendéens:fusil Brown Bess	134
1793-1794	L'Institution des armes d'Honneur: livre d'or des soldats de l'An II	17
1793-1815	Les armes des guerres de Vendée	*232
1800	Les armes à feu des Mamelouks:tromblons , carabines et pistolets	70
1800	Les armes à feu de gendarmerie Mle. AN IX	253
1801-1816	Pistolet et Mousqueton Mle. AN IX de la Gendarmerie Nationale	365
1802-1815	L'arsenal des Mamelouks de la Garde Impériale : les armes à feu (1) :Pistolet d'arçon troupe ,pistolet d'arçon officier , tromblon.	287
1802-1815	L'arsenal des Mamelouks de la Garde Impériale :les armes blanches (2) :Poignard et sabre	288
1804	L'armement des Marins de la Garde Impériale	52
1804-1813	Rare pistolet de ceinture et sabre d'officier de Mamelouks	363

1804-1815	L'armement de l'Infanterie Impériale	*7
1806-1815	Infanterie Impériale:chargement et performances du fusil AN IX	*8
1808-1883	Les armes d'Abd el Kader	220
1814-1815	L'armement des gardes du Corps du Roi sous la 1ère et la 2ème Restauration	66
1814-1815	Les armes à feu des Mousquetaires Première restauration de 1814	112
1815-1882	L'armement des Hussards:les armes blanches (2)	350
1851-1866	L'armement de l'Infanterie de Ligne sous le second Empire	86
1852-1870	La cavalerie du second Empire et ses armes à feu : Pistolets 1822 T,1822 T Bis,Mousqueton de cavalerie 1822 T,fusil de Dragons 1822 T,1822 T Bis, 1842, 1842 Mod.1847,1842 T,1853 ,1853 T,1857.	155
1852-1870	Armement des Zouaves 1852-1870 :fusil à tige Mle. 1822 et 1842	159
1852-1939	L'armement des Hussards:les armes à feu (4): pistolets,Revolvers et mousquetons	352
1859	Les combattants de Magenta et leurs armes 4 Juin 1859	112
1866-1870	La cavalerie du second Empire et ses armes à feu : fusil de dragons 1867,fusil de cavalerie «Chassepot 1866»	157
1867-1871	Le système 1867 dit «tabatière»-fusils d'infanterie, de dragons,carabine de chasseur cal.18mm	364
1884	Affectations et marquages des armes de l'Armée de Terre (règlement de 1884)	298
1900-1901	Les armes de la guerre des Boxers 1900-1901 (1) de Takou à Tien-Tsin	75
1900-1901	Les armes de la guerre des Boxers 1900-1901 (2) de Tien-Tsin à Pékin	76
1914	L'armement des troupes Françaises en Aout-Septembre 1914	133
1914-1918	L'infanterie française l'évolution de l'armement 1914-1918	*242
1944	Les armes du Vercors	125
1944	Les armes pour la Milice	129
1944	L'armement des troupes Françaises: libération de la Provence	131
1944	L'armement des troupes Françaises: libération de la Provence	132
1954-1962	Les Armes des Parachutistes durant la guerre d'Algérie	162
1954-1962	L'armement Français en Afrique du Nord	220
1954-1963	Les armes de l'OAS	220
1986	L'armement des Hussards Millésime 1986: reproduction d'un mousqueton 1786 et d'un sabre Mle.1776-1786	149
1987	La Gendarmerie Nationale adopte le pistolet Beretta 92 F	168
Régiments-Unités-Escadrons N°		
1765	Les Laplots de Gorée au Sénégal: 1er corps Indigène d'Afrique Noire	*263
1775	Un uniforme de Maréchal de Camp de 1775 retrouvé	205
1792-1801	Les guides de Bonaparte	214
1804-1814	La Maison des pages de l'Empereur 1804-1814	218
1829-1976	Cent ans d'armement de la police Parisienne	*41
1834-1962	Les cavaliers de l'armée d'Afrique:Les Spahis	278
1841-1991	Le 150ème Anniversaire du 2ème régiment étranger d'Infanterie	217
1841-1991	Le 150ème anniversaire du 2ème Régiment étranger d'Infanterie	217
1870-1914	Les réservistes	50
1914-1918	Le feu de l'Infanterie Française pendant la grande guerre	100
1919-1922	L'armée du Levant et le pro-consulat du général Gouraud	275
1935-1940	Les parachutistes Français (1)-les premiers sauts	79
1935-1940	Les parachutistes Français (2)-l'Infanterie de l'Air	81
1940-1945	De l'Infanterie de l'Air au 1er R.P.C.	145
1942-1945	Le corps Franc Pommiers (libération du sud ouest de la France)	*217
1943-1945	«Normandie-Niemen»-symbole vivant de l'amitié	187
1950-1953	Le bataillon de Corée 1950-1953	*227
1971-1982	La 11ème division Parachutiste	106
1977	Saint-Cyr Ecole spéciale Militaire	54
1984	La 27ème Division Alpine	126
1986	Les troupes de Marine	155
1987	Le 8ème Régiment parachutiste d'infanterie de Marine	169
1987	La Garde Républicaine de Paris	173
1988	Le 2S	175
1988	Le 6ème Rgt.de parachutiste d'Infanterie de Marine	181
1988	Le 3ème Regiment Etranger d'Infanterie	182
vente 1991	La cavalerie Française de l'ancien régime au second empire (1)	213
vente 1991	La cavalerie française de l'Ancien Régime au Second Empire (2)	214
Armements des Bataillons Scolaires N°		
1870-1880	Un curieux Chassepot de tir réduit cal.22 Andreux Bvté. Paris	157
1870-1881	Des fusils pour les écoles françaises (Gras scolaires)	188
1881	Les fusils des Bataillons Scolaires (1): le fusil de tir Scolaire réglementaire cal.11mm	332
1882	Les armes des bataillons scolaires: La française 1894 cal.6mm Bosquette ,Gras tir réduit.	145
1883	Les marquages des armes des bataillons scolaires	320
Opérations et manoeuvres N°		
1898	Fachoda de l'atlantique à la mer Rouge : la mission Marchand	85
1908	Les grandes manoeuvres du Centre 1908	302
1915	Les prises du «Mousqueton» ou la caverne d'Ali Baba: Bergmann 1903,luger P.08,carabine Mauser C96	48
1931-1979	Les manoeuvres aéroportées le 11 septembre 1931	*77
1939	L'opération «Malacca» n'aura pas lieu (Walcheren 1939)	115
1940	L'affaire des transmissions	82

1940	Les armes de l'A.F.N. en Juin 1940	109
1978	1978-Les armes de Kolwezi	111
1979	Les manoeuvres Saône 79	77
1984	Flash 11è Division Parachutiste	128
Guerres,Batailles et Conflits N°		
1794	La bataille du Boulon 1794	274
24.05.1799	Marengo ,campagne miraculeuse	29
XVIIIè siècle	La guerre en Dantelles	200
1870	Le siège de Belfort une rédition glorieuse (colonel Denfert-Rochereau)	26
1870	Le chassepot au combat	91
31.01.1871	Le calvaire de l'armée Bourbaki	23
1901-1934	Le RIF ou la guerre oubliée (1)	117
1914-1926	Le RIF ou la guerre oubliée (2)	119
1926-1934	Le RIF ou la guerre oubliée (3): la fin des opérations 1926-1934 Henry de Bournazel	121
1940	20 Mai-4 Juin 1940 :La bataille d'Abbeville (retour sur le terrain)	*47
1940	La bataille de la Somme en 1940	58
1940-1945	La bataille de Savoie 1940-1945	126
1940-1980	Les Ardennes en Mai 1940	82
1944	Le Sud Ouest et la guerre totale en 1944	127
1954	Dien-Bien-phu 10 Mars -7 Mai 1954	213
1984	Tchad,le désert des Tartares	125
Cuirasses - Uniformes Militaires N°		
1744-1873	Les armures de sièges du XVIè siècle au XXè siècle: Cuirasses et pots en tôle C.R.D.Stiét	156
1914	La cuirasse 1855/91 dite cuirasse légère Mle.1914	167
Sujets divers, équipements, accessoires N°		
1754-1807	Jean Joseph d'Hautpoul général de la révolution et de l'Empire	305
1784-1900	La naissance de l'observation aérienne (aérostation Pekin 1900)	73
1788-1870	Le symbole du dauphin sur les armes blanches	332
XVIIè-XIXè	L'armement hétéroclite des navires marchands aux temps de la course et de la piraterie	97
1809	L'affaire des Brulots de l'île d'Aix en 1809 ou la fin de la Marine Impériale	128
1824	Assurance contre le service militaire (Bourse commune pour le remplacement du citoyen tiré au sort pour effectuer son service militaire)	104
1850-1979	L'enfant et la guerre	71
1870-1871	Un caporal français franc tireur dans l'armée de Garibaldi (1870-1871)	325
1851	Naissance du second Empire :le coup d'état du 2 décembre 1851	341
1876-1940	Les étuis des revolvers français 1876-1940	116
1874	Le système Gras 1874:un thème de collection passionnant	359
vers 1875	L'apparition de la vélocipédie Militaire	31
1884	Affectation des marquages de l'armée de terre (règlement de 1884)	298
1914	L'arme des transmissions des origines a la veille de 1914 (1)	62
1914-1918	L'artisanat militaire	69
1914-1945	L'arme des transmissions de 1914 à 1945 (2)	64
1916-1940	Les étuis réglementaires de Pistolets Automatiques Français 1916-1940	126
1917-1978	L'armement antichar du fantassin	62
1941	Le pistolet Mitrailleur Thompson Mle .1921 du Caporal Laclé	365
1978	L'arme du camouflage des origines à nos jours	58
1988	Le nouvel uniforme de la Gendarmerie	177

BON DE COMMANDE

Remplissez ou recopiez très lisiblement ce bon de commande et retournez-le avec votre règlement par chèque à l'ordre de Régi'Arm 15 rue de Cronstadt - 75015 Paris

Je désire recevoir le ou les numéro(s) suivant(s) de la Gazette des Armes au prix de 5,30 € l'unité - 7 € pour l'étranger

N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____
 N° : _____ / N° _____ / N° _____

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Ci-joint mon règlement de :Euros

Chèque bancaire

CB n° _____ / _____ / _____

Date d'expiration __ / __ / __ Signature

Le revolver

à système d'extracteur indépendant du canon de Gérard Mercenier

Texte : Guy Gadisseur
Photo : Pat. Dona



Le revolver de Gérard Mercenier avec un prix de tir.

Le Musée d'armes de Liège conserve un revolver à extracteur indépendant du canon, en calibre 450 et daté de 1882.

Dans un souci d'authenticité, je me suis permis de reproduire le texte de présentation de l'arme figurant sur le brevet de Gérard Mercenier.

Le style de l'époque n'est pas toujours très clair, mais il est de la plume même de l'inventeur et qui mieux que lui pouvait s'acquitter de cette tâche.

Description du fonctionnement de l'arme

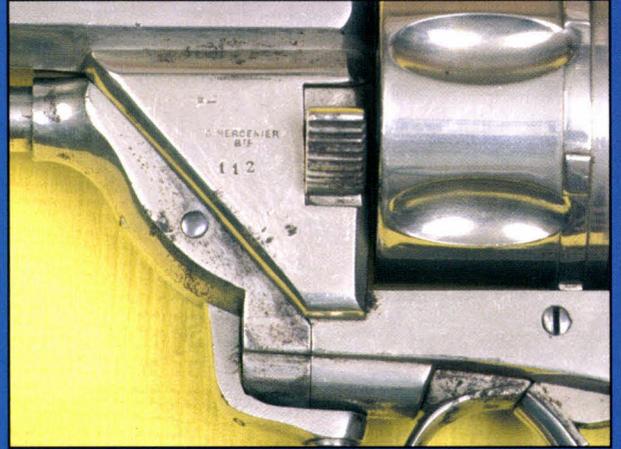
« Cette arme solide dans sa simplicité permet une extraction assurée par l'agencement du mécanisme sérieux dans ses mouvements. Pour obtenir l'extraction, il suffit, ayant l'arme dans la main droite de joindre le pouce par une légère pression sur la tête



Armurier en chambre par Lambert Lagauche armurier-peintre du 19^e siècle.



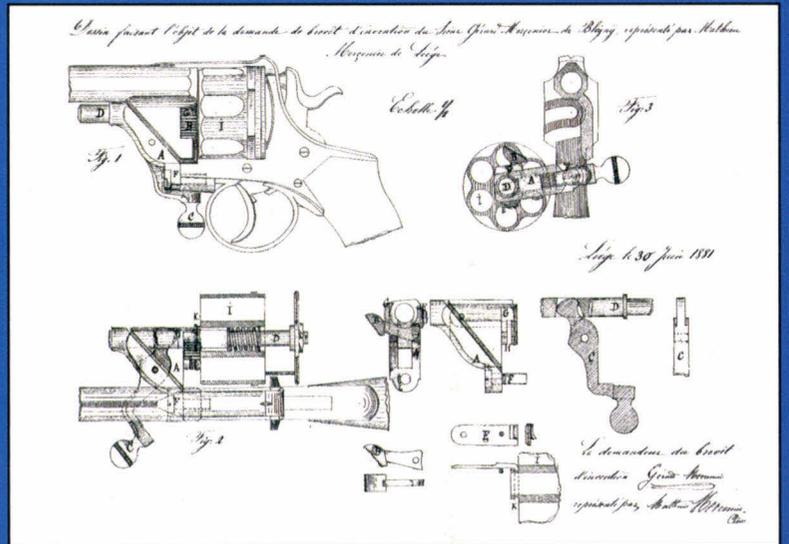
Vue droite le cylindre basculé.



Vue face gauche avec bâti,marquage et barillet.



Vue rapprochée du système d'éjection.



Dessin technique du revolver G.Mercenier.

de fermoir pour décrocher le barillet du corps de la carcasse. A ce moment, ayant la main gauche sur le levier coudé logé dans le balancier à charnière portant le mécanisme, on obtient un mouvement de bascule pour permettre l'extraction des douilles en agissant par une légère pression sur le levier qui produit l'effet contre l'axe de l'extracteur à l'inverse du ressort à boudin logé dans le cylindre pour le renvoi de celui-ci.

La figure n° 1 représente l'arme fermée montrant le balancier muni d'une charnière assujettie par une vis au pied du corps de la carcasse du revolver et d'un talon pour son arrêt.

Ce balancier a pour fonction de recevoir les agents du mécanisme, de tenir le cylindre à sa place et de renverser ce dernier de côté pour extraire et recharger les douilles.

La figure 2 représente l'arme ouverte montrant l'appendice G qui se loge dans le pied de corps de la carcasse afin de former avec celle-ci une seule pièce quand il est fermé.

2° Le fermoir B fixé par une vis sur le

balancier A dans la rainure H retenant ce dernier dans son encastrement et le cylindre I dans son encastrement.

3° Le ressort E à double effet fixé au balancier A produisant l'attaque au fermoir B pour ses mouvements et retenant le cylindre I contre le balancier dans sa rainure à embase K.

4° Le levier coudé C fixé par une vis dans la mortaise du balancier, et logé dans celle de l'axe D pour produire l'extraction des douilles.

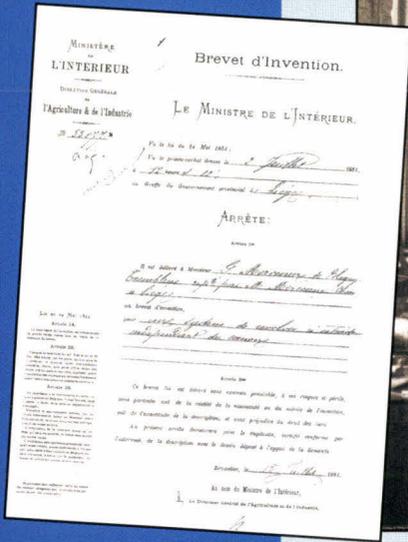
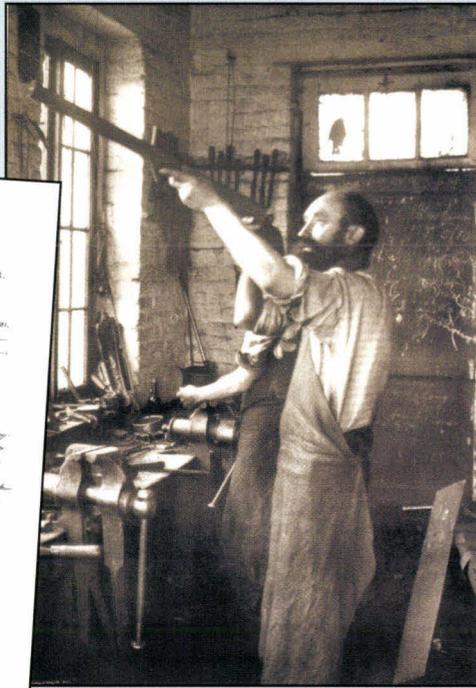
En terminant cette description complète de mon invention, je désire me réserver tous les droits que me confère la loi sur la matière en ma qualité d'inventeur et désire encore me réserver de faire toutes les modifications dont ce système serait susceptible et que sa pratique et mes travaux ultérieurs pourraient me suggérer à mon système de revolver à extracteur, indépendant du canon.

Liège le 30 Juin 1881, le demandeur de brevet d'invention, signé G.Mercenier représenté par Mathieu Mercenier-Chena. »

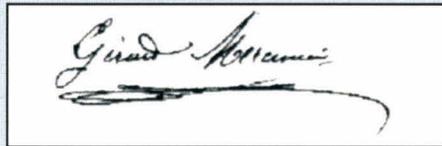


Vue de Blegny, province de Liège vers 1900.

Atelier d'armurier dans la campagne liégeoise à la fin du 19^e siècle .



Signature de Mercenier.



Analyse critique

Points positifs :

L'arme est bien construite, les pièces sont parfaitement ajustées, l'équilibre est bon, bref une finition excellente. Elle est dotée d'un gros calibre à forte puissance d'arrêt pour une vocation militaire ou coloniale. Le système d'éjecteur collectif est bien étudié pour faciliter le chargement/déchargement à cheval ou en situation précaire.

Points négatifs :

Le système d'éjection en lui-même comporte un axe-charnière sujet à l'usure et pose un gros problème à l'utilisateur gaucher comme la plupart des revolvers de l'époque.

Poinçons

Cette pièce porte les poinçons réglementaires du banc d'épreuves liégeois, à savoir : ELG étoilé dans un ovale : acceptation définitive, en usage de 1846 à 1893.

G étoilé : contremarque du contrôleur après 1877.

Ces poinçons situent donc la fabrication de ce revolver entre 1877 et 1893, ce qui corrobore bien la date de 1882 donnée par le musée.

Fiche technique

Longueur totale	255 mm
Longueur du canon	141 mm
Munition	feu central
Calibre	450
Capacité	6 coups
Finition	nickelée

L'inventeur

Gérard Mercenier était armurier à Blegny-Trembleur, rue de Trembleur, n° 25; il s'agissait à l'époque d'un petit village rural, proche de Liège.

Il est connu pour avoir fait déposer le 02.07.1881, au greffe du Gouvernement Provincial de Liège, par son représentant Mathieu Mercenier-Chena, commerçant rue du Pont à Liège, un brevet d'invention portant le n° 55.077, pour un système de revolver à extracteur indépendant du canon.

Marquages

Le marquage *G. Mercenier Bté* est frappé sur le flanc gauche du bâti avec le chiffre 112 qui devrait être le numéro de série de l'arme.

Conclusion

Il est vraisemblable que ce système au fonctionnement parfait, mais d'un prix de production certainement élevé, n'a pas obtenu le succès que son inventeur espérait.

Un correspondant (collectionneur) uruguayen m'a signalé une pièce identique en calibre 500 Webley. Mercenier a-t-il tenté de percer sur le marché anglais ou même sud-américain où les gros calibres étaient fort prisés? Je l'ignore.

Il ne figure pas en tout cas pas dans le Taylerson- 1865/1888.

Les exemplaires de cette arme sur le marché de la collection sont, me semble-t-il, très rares, ce qui ne fait qu'en augmenter la valeur.

Sources

Le Qui est Qui de l'Armurerie Liégeoise par M. Druart & G. Gadisseur, éd. Pecari 2005.
Taylerson le revolver 1865/1888, Office du Livre à Fribourg, 1972.

Remerciements

Au directeur et au personnel du Musée d'Armes de Liège pour la mise à disposition de l'arme permettant l'élaboration du présent article.

Abonnez-vous!

Action

GUNS



La revue pour les tireurs, les amateurs d'armes modernes, les professionnels, les passionnés. Chaque mois, vous trouverez un essai d'une arme avec toutes ses caractéristiques et beaucoup d'autres sujets...

**Abonnement 1an
pour 11 numéros : 54 €
au lieu de 65,45 €
(Prix de vente au numéro)**

Bulletin d'abonnement (à découper ou à recopier)

Oui, je désire m'abonner 1 an à **Action Guns** au prix de 54 € (15 € supplémentaires pour les DOM-TOM et l'Étranger). Ci-joint mon règlement de Euros à l'ordre de :

Régi-Arm, 15 rue Cronstadt, 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax: 01 45 32 59 00

Nom: Prénom:

Profession:

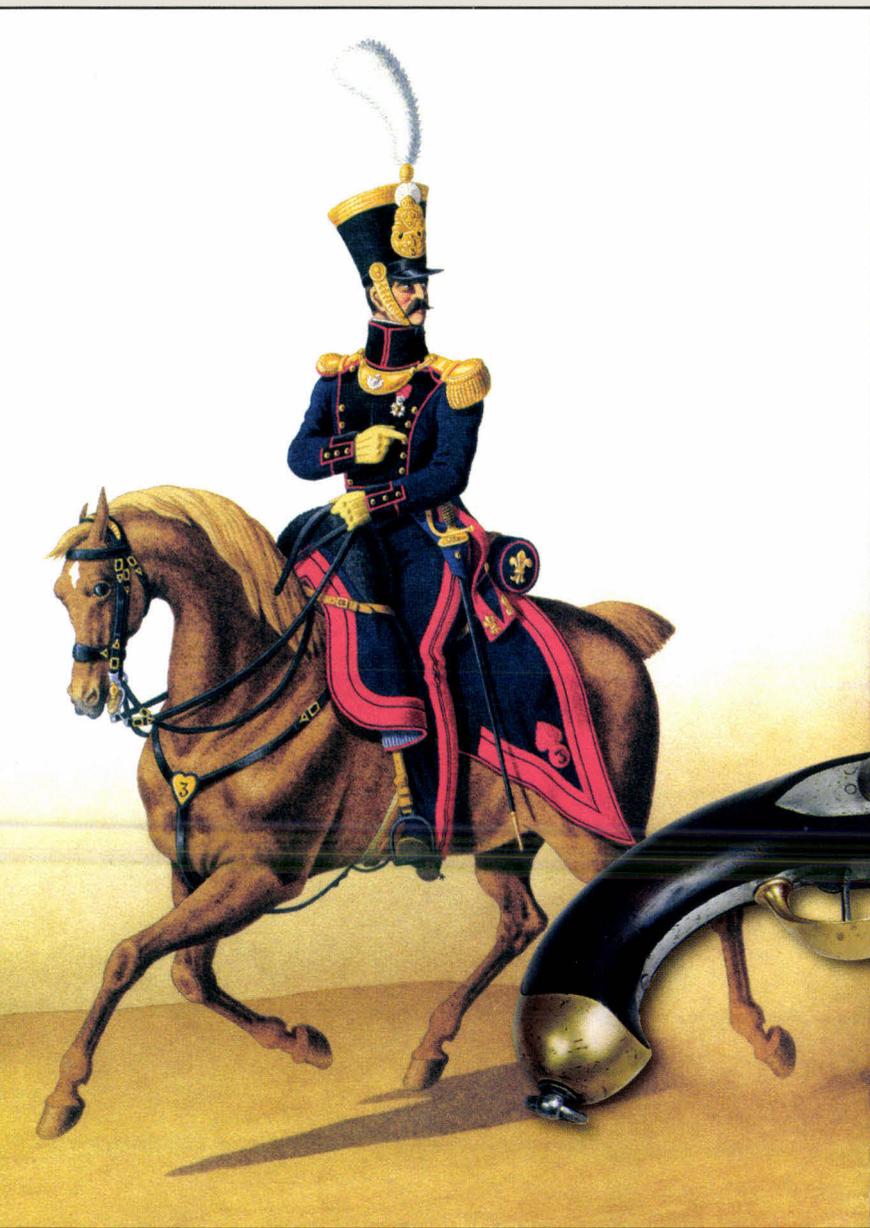
Adresse:

Code postal: Ville:

Par chèque

Par CB n° Date d'expiration:/..... Signature

Le pistolet de cavalerie modèle 1816



Chef de bataillon du génie en 1824 lithographie de Moltzheim.

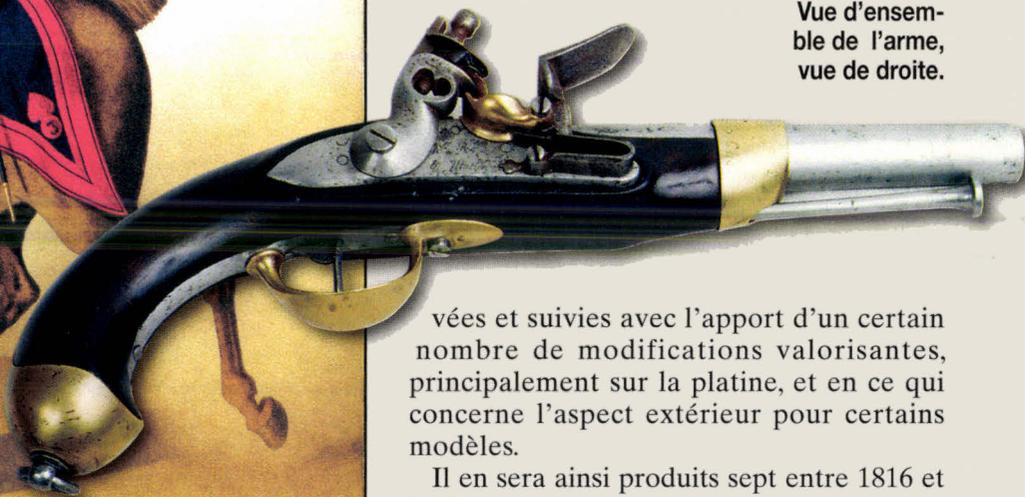
Par ailleurs, l'évolution des techniques, due en bonne partie aux enseignements judicieusement tirés des guerres incessantes du précédent quart de siècle, permettait d'envisager la création d'un nouveau système d'armes avec ses différentes variantes en fonction des spécificités du service.

Ce sera chose faite dès 1816. Il ne sera toutefois pas fait table rase du passé et les grandes lignes de l'An IX, donc indirectement de 1777, seront en général préservées et suivies avec l'apport d'un certain nombre de modifications valorisantes, principalement sur la platine, et en ce qui concerne l'aspect extérieur pour certains modèles.

Les pertes considérables enregistrées durant les dernières campagnes catastrophiques de l'Empire et des Cent jours, ainsi que la mise véritablement en « coupe réglée » de nos magasins d'armement à laquelle s'étaient consciencieusement livrées les armées d'occupation en 1815, plaçaient en la matière la seconde Restauration en situation délicate.

Texte : Jack Pellissier
Photos : Christophe Seychelles

Vue d'ensemble de l'arme, vue de droite.



Il en sera ainsi produits sept entre 1816 et 1822.

-Un fusil de grenadier et un autre de voltigeur pour l'infanterie. C'est du reste la première fois que ce dernier se voyait reconnaître une existence officielle avec des caractéristiques propres et des cotes bien précises.

-Un fusil d'artillerie, semblable aux deux précédents mais de moindre taille.

-Un mousqueton de cavalerie, de forme encore inédite, très différent de ceux de 1777 et de l'An IX, mais proche dans ses proportions de celui de Hussard Mle 1786.

-Un pistolet de gendarmerie, dit aussi de 1/2 arçon, dont la principale caractéristique par rapport à celui de l'An

IX est le dégagement du canon par rapport au fût et un système d'embouchoir proche de celui du pistolet de cavalerie. Cette disposition sera reconduite en 1822 et encore, pour la dernière fois en 1842 mais cette fois avec modification de la position de la bride.

-Pour la première fois, un pistolet bien particulier destiné aux officiers en général.

-Enfin, un pistolet de cavalerie. C'est donc de ce dernier qu'il sera plus particulièrement question dans les lignes qui vont suivre à partir de l'exemplaire présenté.

Il ne faut pas manquer de mentionner que le système AN IX / XIII, en particulier en ce qui concerne les armes longues, continuera à être fabriqué selon ses propres cotes et normes jusqu'en 1819, sans doute pour résorber les stocks de pièces encore existants et en complément avec la mise en place progressive du nouveau système.

Il importe enfin de préciser que les exemplaires demeurés à silex, fusils comme mousquetons ou pistolets des systèmes 1816 et 1822, parvenus jusqu'à nos jours sont fort rares car la quasi totalité en a été transformée à percussion à partir de 1840, sans compter ceux qui ont été réformés et détruits du simple fait d'être inaptes à cette modification du fait de l'usure ou pour raisons techniques. Il en résulte qu'ils sont fort rares et cela permet de comprendre mieux leur coût souvent élevé par rapport à des modèles souvent beaucoup plus anciens.

Manufacture royale de Mutzig

Moins connue, sans doute parce que plus récente par rapport à ses consœurs de Saint-Etienne, Charleville, Maubeuge ou Tulle, la manufacture alsacienne de Mutzig n'en fabriqua pas moins des armes de grande qualité, essentiellement au cours des deux premiers tiers du XIX^{ème} siècle, et, pour être précis, de 1802 à 1870.

Le pistolet de cavalerie dont il est question dans les lignes qui suivent en est précisément issu.

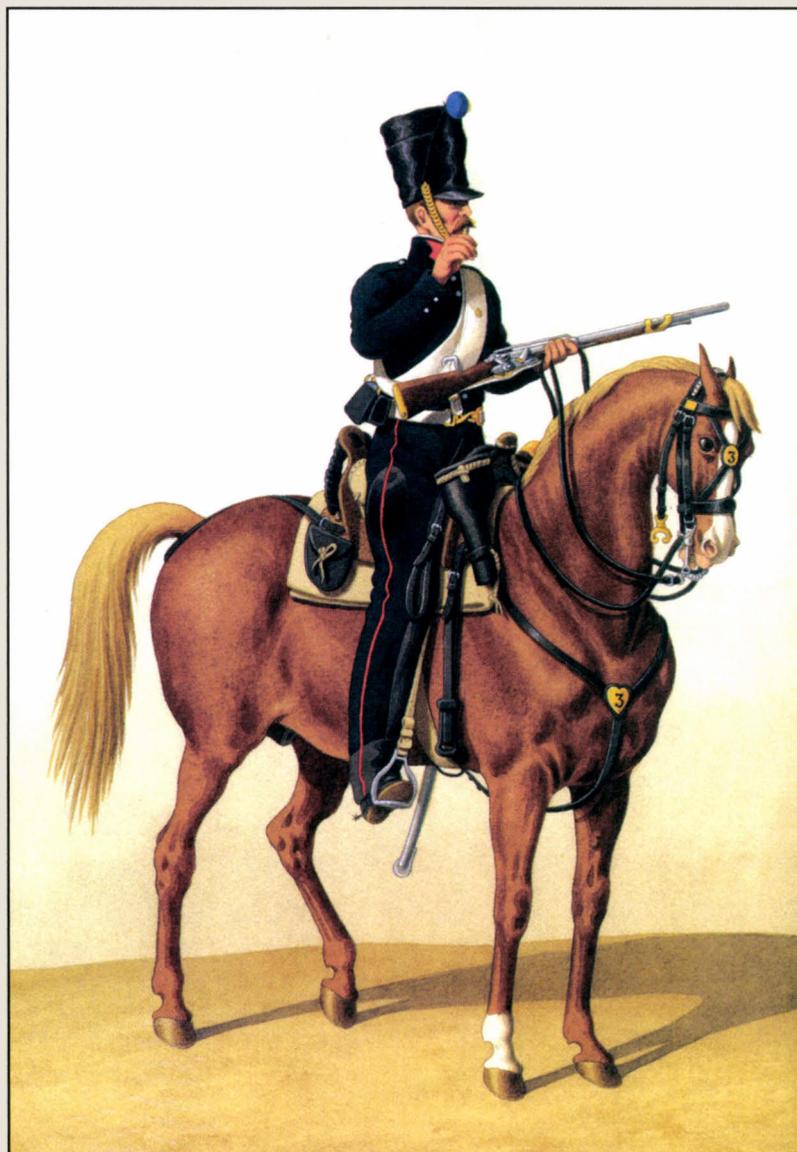
Dans le cas présent, d'un aspect général robuste, tout en dégageant une allure plus légère et davantage élégante que son prédécesseur de l'An XIII et, comme l'on dit selon l'expression consacrée, « bien dans son jus ». Il est d'emblée évident qu'il n'a pas eu trop à pâtir des atteintes et du poids des ans. Peut être n'a-t-il eu que peu à servir, ce qui n'a rien de particulièrement surprenant dans la période de paix

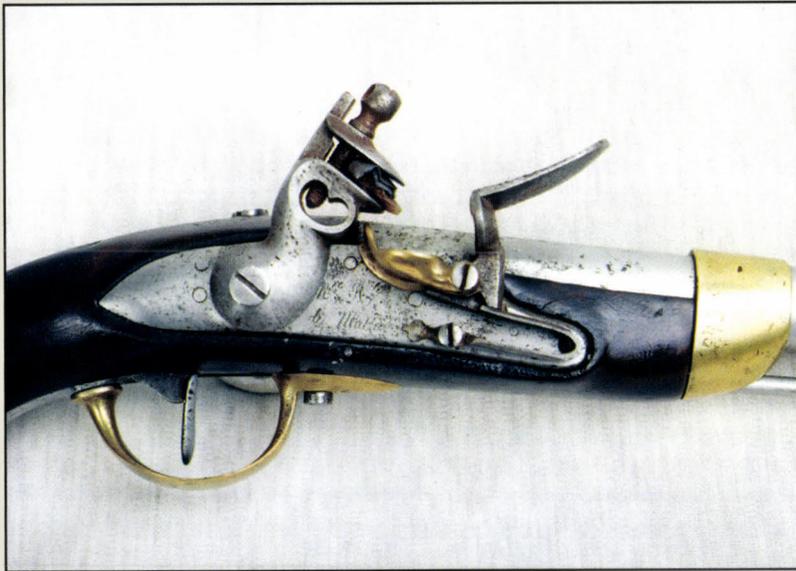


Gros plan sur l'embouchoir et l'avant du canon.

générale qui prévalu durant la Restauration en dehors de la brève expédition d'Espagne, de l'aventure grecque et des toutes premières semaines des campagnes d'Algérie. A moins qu'il n'ait eu dans ses premières années l'opportunité d'appartenir à un détenteur particulièrement soigneux et, par la suite, à des héritiers ou amateurs qui ne l'étaient pas moins et en tous cas toujours soucieux de la conservation de ce genre de patrimoine. En la matière, et aux hasards des aléas de l'histoire, toutes les hypothèses demeurent plausibles.

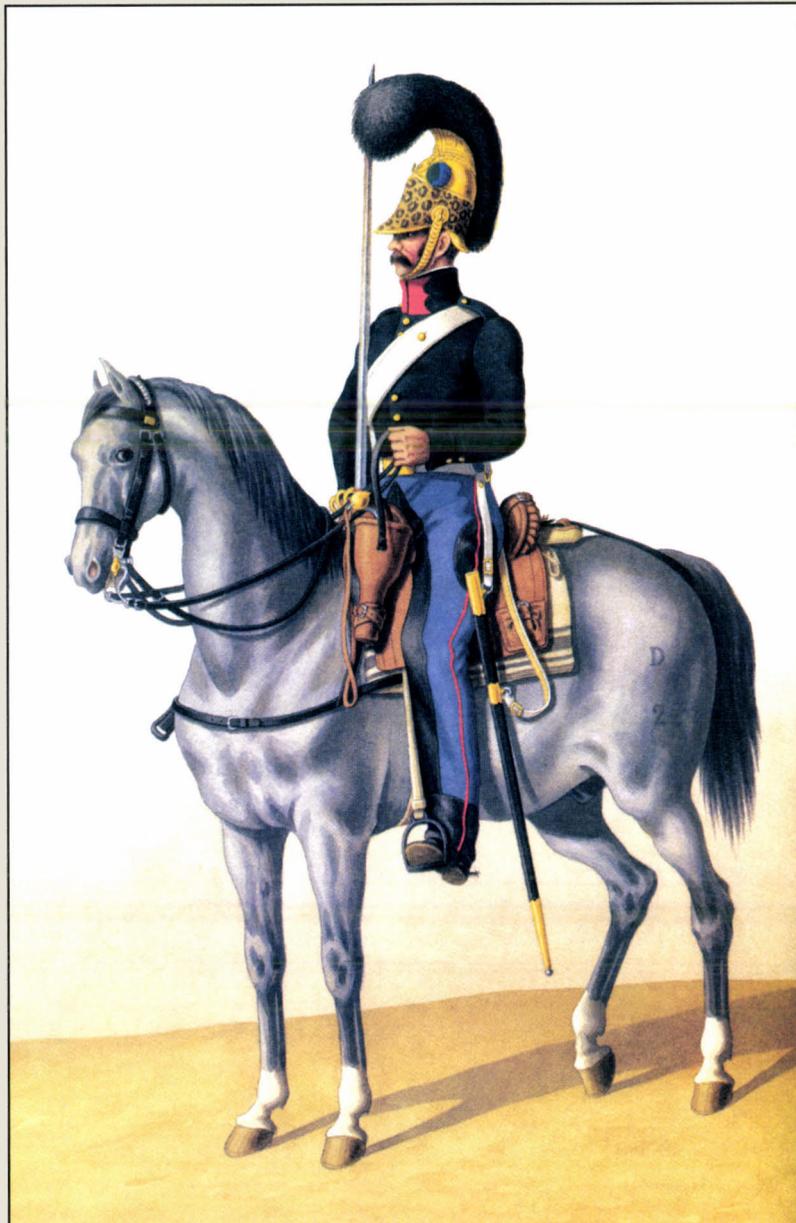
Chasseur à cheval en 1818, lithographie de Moltzheim.





Gros plan sur la platine, ses marquages et le pontet. + l'embouchoir.

Dragon en 1820, lithographie de Moltzheim.



L'arme

Dans un premier temps, et à ne considérer comme base d'étude que sa longueur totale, soit 34, 8 centimètres, il est en tous points conforme aux cotes réglementaires données à l'époque. Il en est de même pour le canon avec 20 centimètres (hors queue de culasse). Cette dernière en fait 4 et est lisiblement marquée *Mle 1816* en caractères cursifs.

Au niveau du tonnerre, le canon, à cinq pans courts sur environ 4, 5 centimètres puis rond jusqu'à la bouche, comporte toute une série de marquages, aussi intéressants que révélateurs et qui permettent de situer au mieux l'arme dans son environnement et dans son contexte historique.

Le pan supérieur gauche présente ainsi un poinçon S couronné dans un ovale, puis la date de fabrication, soit 1818, et enfin un P couronné.

Les autres pans sont par contre vierges de toute inscription, à moins que, pour peu qu'elles aient été peu profondes, elles se soient peu à peu estompées au fil du temps et des frottements dus à des nettoyages successifs. Mais cela n'a rien d'exceptionnel ni de surprenant pour nombre de pièces de cette époque. Il peut même arriver qu'elles en aient été dépourvues d'origine au hasard des fabrications...

Par contre, au démontage, on relève sous le canon un certain nombre de marquages mais, il est vrai, beaucoup moins nombreux que ce que l'on retrouvera par la suite sur les exemplaires transformés à percussion. On relève en l'occurrence le nombre 12 associé à deux profonds poinçons en rond et en rectangle mais dont on ne peut distinguer le symbole interne central, que ce soit une lettre ou un chiffre.

A âme lisse, et d'un calibre de 17, 1 millimètres à l'instar des modèles An IX et An XIII, il ne comporte aucune autre inscription particulière.

La platine

La platine, longue de 13 centimètres, répond dans l'ensemble aux dispositions antérieures mais ne manque pas de retenir l'attention du fait de certaines innovations. A corps rond à l'arrière, plat et biseauté sur les bords à l'avant, elle est bien marquée en deux lignes et en caractères cursifs *Mre Royale de Mutzig*, surmontée d'un poinçon M encore correctement discernable. Le chien, à corps rond et de forme classique, est analogue à celui de l'An XIII, mais il est à noter que la vis du serre-pierre est sensible-

Fiche technique

Longueur totale de l'arme	34,8 centimètres
Longueur du canon (Hors queue de culasse)	20 centimètres
Longueur de la queue de culasse	4 centimètres
Longueur de la platine	13 centimètres
hauteur de la platine au milieu	2,5 centimètres
Calibre	17,1 millimètres
Poids de l'arme	1,3 Kg
Garnitures	Toutes en laiton, sauf pièce de sous- garde et bride de crosse
Baguette	En fer et en forme de « tête de clou »
Anneau de calotte de crosse en fer.	
Monture noyer ; fût dégageant largement le canon.	

ment plus courte, à tête ronde. Elle présente à la fois, mais ceci n'est pas une originalité, une encoche et un trou en vue du serrage par un tournevis ou par un axe selon les circonstances ou les « moyens du bord ». Il est enfin maintenu au carré de la noix par une vis à tête plate.

A l'intérieur de la platine, après démontage, on relève sur la corps lui-même le nombre 148, et 21 sur celui de la gâchette, les autres mécanismes étant exempts de tout marquage.

La batterie, au dos extérieur arrondi comme pour les modèles An IX et XIII, n'en est pas moins légèrement plus large.. A leur instar, elle ne présente pas de retroussis à sa partie supérieure, ce qui sera le cas dans le système suivant de 1822 et constitue ainsi entre autres un des critères de différenciation de l'un à l'autre. Le ressort à lame reste identiques de même que les vis à tête plate.

Une des principales innovations réside dans le bassinet. S'il conserve sa forme classique à corps rond, il n'est plus nettement incliné vers l'avant comme cela était l'usage depuis 1777 mais situé à nouveau en parallèle dans le plan de l'arme, reprenant ainsi les dispositions anciennes en la matière. Son auget est approfondi et il présente à nouveau un important pare-feu, appendice quasiment supprimé après les modèles 1763/66, au moins pour l'armement de troupe. Enfin, la lumière se trouve située résolument au fond et au milieu de l'auget, ce qui devait faciliter une meilleure transmission de la charge d'amorçage. Toutes les garnitures, hormis la pièce de sous-garde sont en laiton.

La contre-platine, à corps rond, répond dans l'ensemble aux dispositions anté-

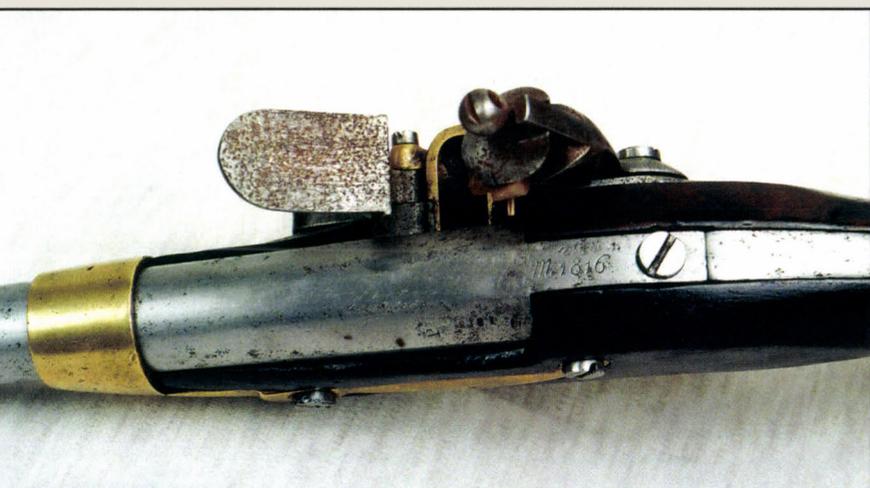


Gros plan sur la contre-platine et sa liaison avec l'embouchoir à bride.

rieures. Elle porte à l'extérieur le poinçon L dans un losange et, à l'intérieur, S dans un ovale et une croix. L'embouchoir offre une forme nouvelle et encore inédite par rapport à tous les modèles anciens, arrondi en forme de coquille à sa partie inférieure et enveloppant le canon presque à mi-longueur. Il est à noter que le canal d'entrée de la baguette est légèrement déporté à gauche par rapport à l'axe général de l'arme. Par contre, son système de fixation à la contre-platine, par l'intermédiaire d'une bride le prolongeant vers l'arrière est identique aux errements en la matière en usage depuis l'an IX et l'An XIII et, aux delà, aux innovations introduites par les pistolets de Marine, en particulier le modèle 1786. L'un et l'autre portent le poinçon, déjà rencontré par ailleurs, L dans un losange. De plus, à l'intérieur de la bride, on peut en relever deux autres, S en creux dans un ovale et un G. Enfin, l'embouchoir lui même comporte sur le côté droit un marquage que l'on peut sans risque qualifier de non

Gros plan sur l'embouchoir, la platine, le pontet et la pièce de sous-garde, vues de 3/4 dessous. en plus gros.



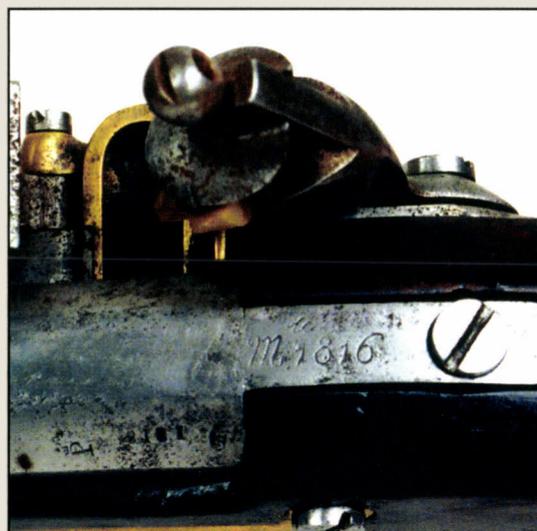


Gros plan sur le dessus de la platine, la queue de culasse avec son marquage et le début de la bride de crosse.

Maréchal des loges de dragons en 1820 (lithographie de Moltzheim.

réglementaire, inséré en petits pointillés et de facture pour le moins artisanale, reproduisant le nombre 643 précédé de ce qui semble représenter un cœur.

La calotte, en bec d'aigle et analogue aux modèles antérieurs, ne présente aucun signe particulier. Elle est solidaire de la bride de crosse en fer par une vis avant prenant dans la pièce de sous-garde et à son opposé. A l'avant, la bride est engagée sous la queue de culasse et est assujettie à l'arme par la vis de fixation



Gros plan sur la queue de culasse et son marquage Mle 1816.

du canon sur la pièce de sous-garde .

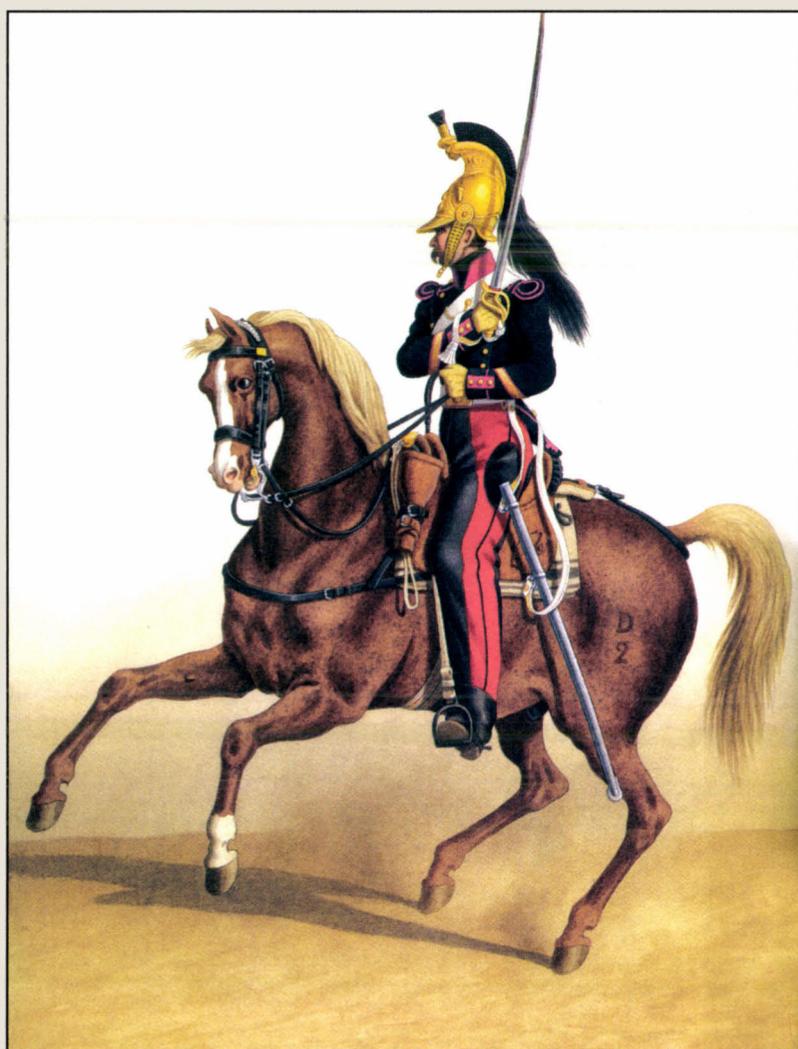
Enfin, autre innovation, la calotte est fixée à la crosse à sa partie inférieure par un dispositif nouveau et original consistant en une vis à bois, forment pivot, et dont la tête sphérique, percée, laisse place à un anneau de deux centimètres de diamètre pour l'attache éventuelle d'une dragonne selon les cas.

La baguette, en fer et en forme de tête de clou est analogue à celle des pistolets An IX et An XIII. Elle mesure 19,4 centimètres de longueur et se termine par un court filetage sur 6 millimètres. Son canal, en partant de l'embouchoir, est nettement déporté dans la monture de la gauche vers la droite.

La monture est en noyer, de bonne qualité et d'un bon fil si l'on en croit son excellent état de conservation. Autrefois cirés, elle conserve un bel aspect brillant et assez foncé. Elle ne laisse deviner aucun marquage apparent. Il faut toutefois noter, en fait de critère de base, que la forme et le profil de la crosse sont sensiblement plus accentués que sur les modèles An IX et An XIII.

Pour être complet dans l'exposé il faut préciser que la Marine reçut également en dotation le nouveau pistolet Mle 1816. Il est toutefois alors aisément reconnaissable du fait de la suppression de l'anneau de calotte de crosse et de l'adjonction d'un crochet de ceinture. En outre la présence, en particulier sur la calotte de crosse, d'une ancre de Marine, est également un élément déterminant d'identification.

Il faut enfin préciser que les armes du modèle 1816 avaient été pensées et conçues pour l'utilisation d'une nouvelle poudre, plus puissante et donc permettant de réduire les charges propulsives réglemen-

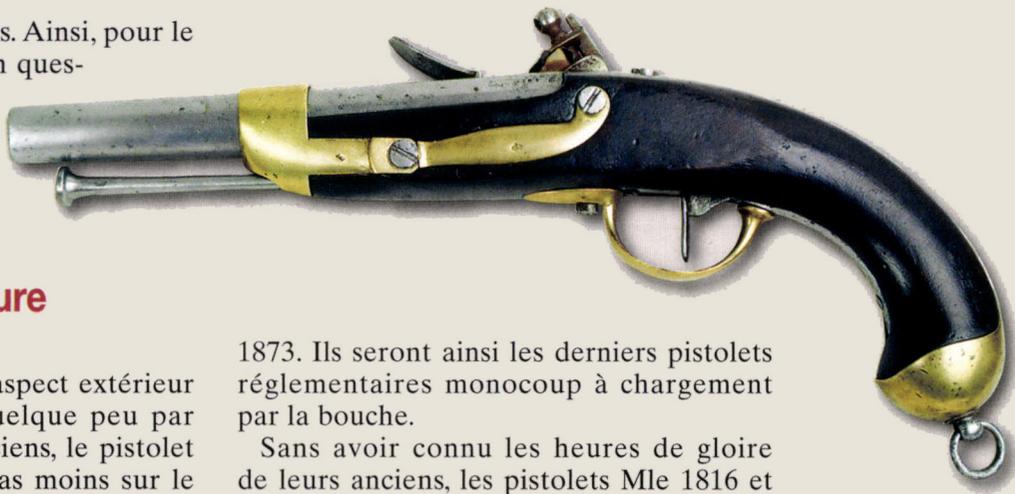


taires en fonction des armes. Ainsi, pour le pistolet de cavalerie, cas en question, la charge réglementaire sera-t-elle de 5, 26 grammes, y compris celle d'amorçage qui correspondait à 0,35 grammes.

Pour conclure

Arme originale par son aspect extérieur nouveau, et détonnant quelque peu par rapport aux errements anciens, le pistolet modèle 1816 n'en reste pas moins sur le fond dans la pure logique des techniques à silex, proches par ailleurs de leur aboutissement dont les modifications de détail, en 1822, marqueront le terme.

Transformés à percussion à partir de 1840 pour la plupart, puis à nouveau en 1857 avec la mise en rayure des canons pour encore un grand nombre. Ce sont sous ces dernières formes que les pistolets Mles 1816 et 1822 poursuivront leur carrière jusqu'aux toutes premières années de la III^{ème} République et l'adoption pour l'ensemble des Armées du revolver Mle



Vue d'ensemble de l'arme, vue de gauche.

1873. Ils seront ainsi les derniers pistolets réglementaires monocoup à chargement par la bouche.

Sans avoir connu les heures de gloire de leurs anciens, les pistolets Mle 1816 et 1822 auront quand même pris une large part, ne serait-ce que sous leur forme à silex, dans les brèves campagnes d'Espagne, de Grèce et surtout d'Algérie. Puis, ils seront transformés à percussion, dans toutes celles de la Monarchie de Juillet finissante, de la Seconde République et du Second Empire, avant de connaître leur « Chant du Cygne » lors de la tragédie de 1870/1871 et, à cette occasion, les derniers vrais grands combats de cavalerie... Crépuscule en somme de toute une époque à jamais révolue...

Bernard Meyer

PANORAMA DES MUNITIONS

Plus de 2300 cartouches

49 euros
Port compris

Editions du Portail

PANORAMA DES MUNITIONS

3^{ème} édition

De Bernard Meyer

Le monde des munitions est fascinant par sa diversité. Cet ouvrage présente plus de 2300 cartouches différentes, illustrées à leur échelle réelle. Une étude pour apprendre à reconnaître les munitions d'armes de poing et d'épaule, de grande chasse et de sport, réglementaires... Un chapitre est consacré aux cartouches d'armes lourdes réglementaires. Le collectionneur découvrira les caractéristiques, l'origine et la destination de chaque munition traitée. Indispensable pour le collectionneur. 400 pages illustrées en N&B, 21 x 30, relié.

Bon de commande

A retourner à la Librairie du collectionneur, 15 rue Cronstadt 75015 Paris AG
 Tél.: 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00
 Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
 Date d'expiration/..... Signature

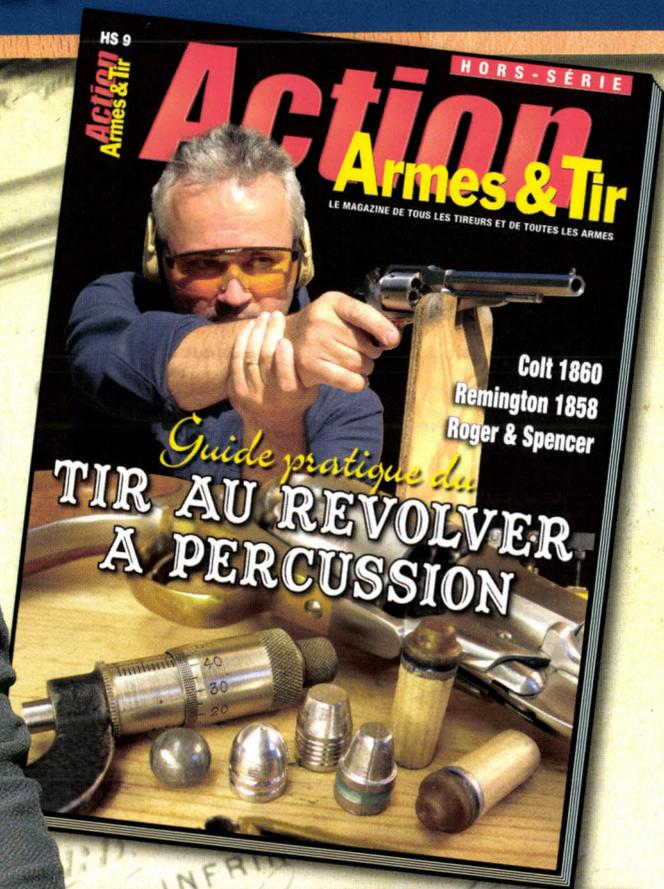
IBAN : FR7642559000052100762250848 • SWIFT : CCOFRPP - banque BFCC Paris

Guide pratique du

TIR AU REVOLVER A PERCUSSION

HORS SÉRIE N°9 - 13,60 €

Action
Armes & Tir



BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à retourner rempli avec votre règlement à : Régi-Arm - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

- Je désire recevoir Action Guns hors série N°1 : **LES PISTOLETS 22 LR À UN COUP** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°2 : **LES TROUPES D'ÉLITE EUROPÉENNES** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°3 : **LES PISTOLETS DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°5 : **LES FUSILS D'ASSAUT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°6 : **LE FUSIL D'ASSAUT KALASHNIKOV** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°7 : **LES COUTEAUX DE COMBAT** (6,55 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°8 : **LE PETIT GUIDE DU RECHARGEMENT** (15,85 € franco)
- Je désire recevoir Action Guns hors série N°9 : **GUIDE DU TIR AU REVOLVER À PERCUSSION** (15,85 € franco)



Par correspondance en remplissant le bon de commande ci-joint.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :
 Code postal :
 Ville :
 Ci-joint mon règlement de : Euros
 Chèque bancaire
 CB n°
 Date d'expiration/..... Signature

Le fusil-mitrailleur BAR

4^{ème} Partie : Les Bar européens



La plupart des mécanismes conçus par John M. Browning furent simultanément exploités dès le début du XX^{ème} siècle aux USA par Colt et en Belgique par la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre de Herstal (en abrégé : «la FN»).

Texte : Roger Out

Le partage des territoires

A la fin de la Grande Guerre, le BAR modèle 1918, qui surclassait nettement tous les autres fusils mitrailleurs en service à l'époque, intéressa de nombreux pays.

La France et la Grande-Bretagne furent sur le point de l'adopter au cours des derniers mois de guerre. La fin du conflit mit au bout du compte fin à ces projets, au profit du développement d'armes de conception nationale. Mais il restait encore beaucoup d'autres clients potentiels, tout particulièrement en Europe où beaucoup d'armées nouvellement constituées, dans les nouveaux pays issus du traité de Versailles, souhaitent s'équiper d'un fusil-mitrailleur moderne.

En 1920, Colt et la FN conclurent un accord visant à se partager le marché mondial du fusil-mitrailleur. Alors que Colt se réservait le continent américain et l'Asie, la FN obtenait le monopole de la fabrication et de vente des FM système BAR pour l'Europe (sauf la Grande-Bretagne qui restait dans zone d'influence de Colt) et l'Afrique. Cet accord prévoyait que Colt fournirait à la FN les machines et l'outillage dont elle avait besoin pour mettre en place

la production des fusils mitrailleurs Browning.

En attendant que cette dernière soit en place, Colt acceptait de fournir à la FN des fusils-mitrailleurs BAR au prix catalogue moins 10%, pour lui permettre d'effectuer ses premiers démarchages auprès des clients européens potentiels.

829 fusils-mitrailleurs BAR de fabrication Colt furent fournis dans ce cadre à la FN jusqu'en 1928, année où démarra la fabrication de FM Browning à Herstal. La plupart de ces armes (703) étaient des versions en calibre 6,5x55 mm Mauser, destinées à la Suède. Le reste était en majorité constitué d'exemplaires en calibre 7,92x57 mm, destinés aux essais entrepris par l'armée polonaise.

Le prince Léopold de Belgique (futur roi Léopold III) essaye un fusil-mitrailleur modèle 30 au camp de Beverloo en 1931.

Le FM Colt R.75, qui servit de base aux fabrications européennes de la FN destinées à l'exportation et à l'armée belge.





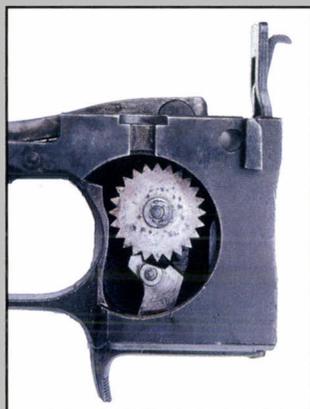
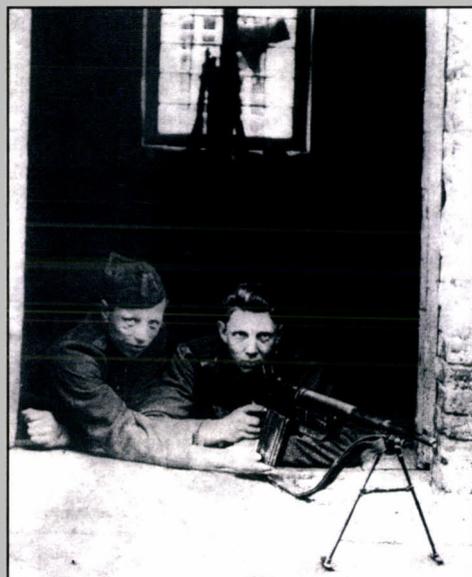
Version polonaise du BAR : le fusil-mitrailleur wz 28, ici dans sa version tardive, fabriquée à Radom en 1933, munie d'une crosse «queue de poisson» et d'une embase pour hausse antiaérienne sur le canon.



Marquages du boîtier et repères de levier de sélecteur de la version polonaise.



Fusil-mitrailleur modèle 30, adopté par l'armée belge (le garde-main de cet exemplaire manque et le bipied d'origine a été remplacé par un bipied de FND).



Mécanisme ralentisseur de cadence du FM modèle 30.

Servants d'un FM 30.

Le fusil-mitrailleur browning de type belge

Les armes fabriquées en Belgique diffèrent légèrement des BAR livrés à l'armée US. Ils se rapprochent plus des modèles commerciaux de type R 75, fabriqués par Colt après la Grande Guerre. Ils sont en effet dotés :

- d'une poignée,
- d'un garde-main,
- d'un bipied,
- d'un canon lourd, généralement muni d'ailettes de refroidissement.

Par ailleurs, à la différence des fabrications américaines, les fabrications belges et les modèles fabriqués par la suite sous licence en Suède et en Pologne sont aux cotes métriques.

Les principaux utilisateurs du FM Browning à la FN furent : la Pologne, la Belgique, la Suède. La FN fournit aussi une petite quantité de fusils-mitrailleurs à un pays africain : l'Éthiopie.

La Pologne

Le fusil-mitrailleur BAR, proposé par la FN, fut adopté par la Pologne en 1928 sous l'appellation de wz 28. Les premiers exemplaires sont livrés à l'armée polonaise par la FN, par la suite, une fabrication nationale est mise sur pied à la manufacture de Radom à partir de 1930. En cours de fabrication, les Polonais modifièrent légèrement le dessin de l'arme d'origine en la dotant d'une crosse plus large, rappelant celle de la MG 08/15 allemande (parfois appelée «crosse en queue de poisson» par les collectionneurs) et d'une embase sur le canon pour le montage d'une grille de visée antiaérienne.

Un petit lot de wz 28 fut envoyée par la Pologne aux Républicains espagnols pendant la guerre civile.

La Belgique

L'armée belge adopta le FM Browning en 1930 afin de remplacer les modèles disparates (Chauchat, MG 08/15, Lewis) en service dans son armée.

Le FN modèle 30 est chambré pour le calibre national de 7,65x53 mm Mauser.

Le FN modèle 30 se différencie des modèles fabriqués par la FN pour d'autres pays par quatre éléments distinctifs :

- ses marquages représentant le monogramme du roi Albert 1^{er} plus aussi connu sous le surnom du «roi-chevalier», décédé dans un accident de montagne en 1934, puis celui de son fils : le roi



Dans la région de Charleroi en 1939. Ces clichés présentent un FM Mod 30 sur son trépied en position antiaérienne. Il s'agit du caporal Noé et de son équipe, appartenant au 2^{ème} Chasseurs à Pied. (Document : W. Theys).

Léopold III. Les positions du levier de sélecteur de tir sont repérées par les lettres : «M», «R», «S» (Mitrailleuse, répétition, sûreté) ;

- la présence d'une plaque à la base du canon, permettant le montage rapide de l'arme sur un affût antiaérien et sur divers autres supports ;

- la présence d'un ralentisseur de cadence placé à l'avant du pontet ;

- une tête de piston creuse dans laquelle vient prendre place la buse de la frette de prise des gaz. Cette disposition permet de prévenir les enrayages qui ont tendance à survenir avec les autres modèles de BAR, lorsqu'ils sont encrassés et très échauffés par un tir soutenu.

La Suède

La Suède acheta initialement 703 fusils-mitrailleurs BAR à la FN. Comme nous l'avons signalé plus haut, ces armes avaient en réalité été fabriquées par Colt pour le compte de la FN, où la production des fusils-mitrailleurs Browning n'était pas encore lancée.

Kulsprutegevär m/21

Cette version fut ensuite produite en Suède par l'arsenal de Carl Gustavfs Stad. Cette arme, baptisée «m/21» en Suède se distingue par son chargeur cintré, sa poignée pistolet, le quadrillage de sa crosse et la présence d'un bipied fixé sous le cylindre à Gaz.

Outre le marquage de l'arsenal de Carl Gustavfs Stad, apposé à la partie supérieure du boîtier, les initiales «P», «A», «S», repérant les positions du levier de sélecteur permettent d'identifier cette version, qui fut fabriquée à 8192 exemplaires de 1923 à 1935.

Kulsprutegevär m/37

Cette version modernisée de la précédente, également fabriquée à Carl Gustavfs Stad se caractérise par un canon à démontage rapide, et la présence d'une poignée de transport au-dessus de ce dernier.



FM modèle 30 (ici : un exemplaire muni de son garde-main). Vu du côté droit.

Boîtier vu du côté gauche. On notera le marquage de la FN, qui a fabriqué l'arme, les lettres «M», «R», «S» (mitrailleuse répétition, sûreté) repérant les positions du sélecteur et le renfort à la base du canon (flèche), destiné au montage de l'arme sur un affût.

Cette version fut produite à 15 398 exemplaires entre 1937 et 1942 (cf. James Ballou).

L'Éthiopie

L'Empereur d'Éthiopie : le Négus Haïlé Sélassié, qui avait visité la FN en 1924. En 1933, l'Éthiopie commanda quelques centaines (1377 exactement) de BAR en calibre 7,92x57 mm pour équiper la garde impériale et les autres unités constituant l'armée régulière éthiopienne..

Le boîtier de ces armes est frappé de des armes de l'Éthiopie : une tête de lion surmontée d'une couronne impériale et entourée de part et d'autres de couronnes de feuilles de laurier.

Ces armes furent employées quelques années plus tard par les troupes éthiopiennes au cours de la guerre contre l'Italie.



Au cours d'un voyage officiel en Belgique, l'empereur d'Éthiopie Haïlé Sélassié admire un side-car FN armé d'un fusil-mitrailleur à la fabrique nationale d'armes de guerre.

Servants éthiopiens d'un FM BAR tués par un bombardement italien.(D.R.)



Marquage de boîtier des premiers FM de type BAR produits pour l'exportation par la fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal.



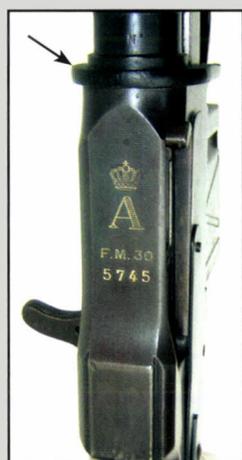
Un rajeunissement du fal : le FND

En 1932, la FN apporta deux améliorations importantes au FM modèle 30 :

- un canon à démontage rapide,
- un boîtier fermé à sa partie arrière par une pièce basculante solidaire de la crosse.

Après avoir enlevé la goupille de démontage placée en haut de cette pièce, la crosse peut être basculée par le bas, ce qui donne accès au boîtier et permet le démontage de la culasse, de son verrou et de la pièce de manœuvre, de façon beaucoup plus simple que sur les autres BAR, dont le démontage du mécanisme placé dans un boîtier entièrement fermé est assez complexe.

La déclaration de guerre de 1939 ne permettra pas la production en quantité du FND avant l'invasion allemande. Le FND, dont la fabrication sera relancée très activement après 1945 sera présenté en détail dans le volet suivant de cette étude.



Monogramme du Roi Albert 1^{er} sur un FM modèle 30.

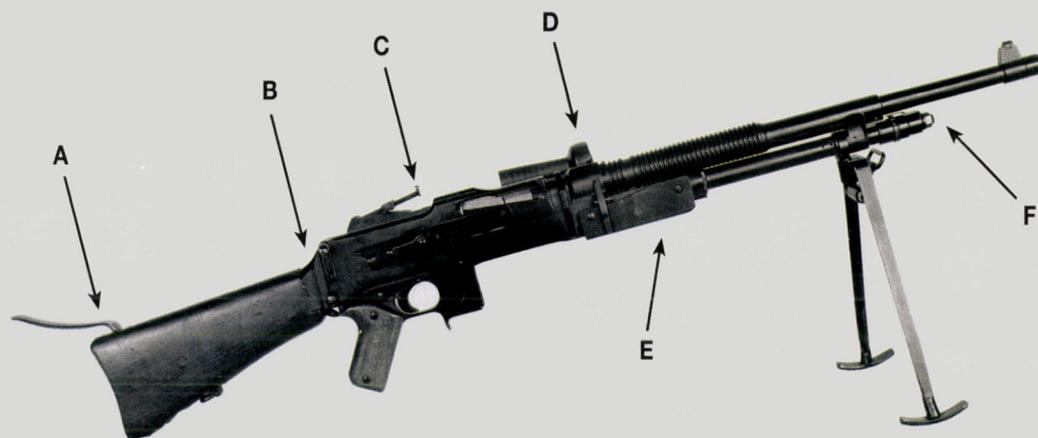
Ce marquage fut apposé sur les modèles livrés à l'armée belge jusqu'à la mort du souverain en 1934.



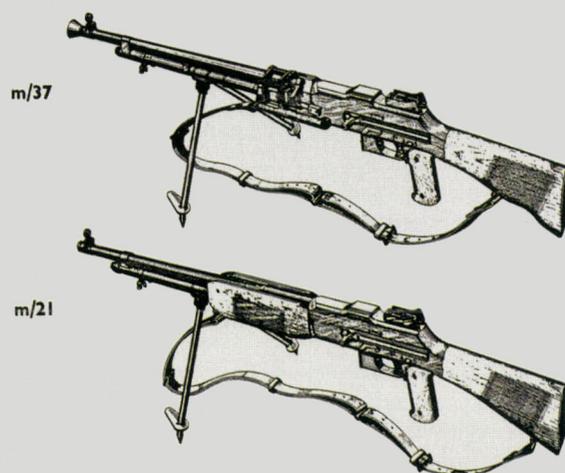
Monogramme du roi Léopold III sur un FM modèle 30 fabriqué après 1934.

Le butin du vainqueur

Durant l'Occupation, les troupes allemandes remettront à leur service les FM modèle 30 belges et les wz 28 polonais capturés s'en 1939



Version modernisée du BAR, doté d'un canon rapidement démontable et d'un boîtier ouvert à l'arrière, le FND (D pour démontable) ne sera pas produit en grande série avant la Seconde Guerre mondiale. Cette version, qui apportait un progrès important par rapport à la version d'origine du BAR, sera par contre adoptée par l'armée belge, la force publique du Congo, Israël, l'Égypte, les Pays-Bas et la Colombie au lendemain du conflit. Cette photo noir et blanc provenant des archives Mauser montre un exemplaire de FND capturé par les Allemands lors de l'invasion de la Belgique et transmis pour étude aux services techniques de la firme d'Oberndorf.



Les deux versions suédoises du BAR :

- en haut la version initiale m/21 directement dérivée du Colt modèle 1919, mais munie d'un bipied et d'un chargeur cintré, adaptée à la munition de 6,5x55 mm suédoise.
- en bas : la version m/37, produite par l'arsenal suédois de Carl Gustavstad, dotée d'un canon à démontage rapide.

et 1940 sous les appellations respectives de MG 127 (b) et de MG 28 (p), puis de MG 154 (p). Comme toutes les armes de prises, elles seront attribuées en priorité aux troupes du Mur de l'Atlantique, mais seront également employées par certaines unités de la police allemande.

Conclusion

La mise au point du FND, constituait une modernisation intéressante du BAR. La Seconde Guerre mondiale interrompit son développement, mais comme nous le verrons dans le prochain numéro, à l'occasion du dernier chapitre de cette étude, le FND rendit d'excellents services et fut commercialisé dans de nombreux pays entre la Libération et les années soixante.

Les pistolets automatiques de sport et de défense

MAB



Texte et photos : Hervé le Goff

*En calibres .22 LR 6,35 mm,
7,65 mm et 9 mm Court
(Première partie : les MAB A et B)*

Les pistolets MAB ont été largement en dotation dans les forces de police et dans une moindre mesure dans l'arme française. Toutefois, contrairement à ce que ses initiales pourraient laisser penser au premier abord, la MAB n'est pas une manufacture d'état comme celles de Saint-Etienne (MAS), Châtellerauld (MAC) ou Tulle (MAT) mais d'une entreprise privée, fondée à Bayonne au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Deux pistolets de poche : Les MAB modèles A et B

a/ MAB modèle A

Lorsque Léon Barthe, fonde la MAB à Bayonne en 1920, il commença à fabriquer un pistolet de poche en calibre 6,35 mm, très proche des copies de Browning modèle 1906, déjà fabriquées en grandes quantités au Pays Basque espagnol depuis la veille de la première guerre mondiale. Cette version initiale du MAB A ne fut fabriquée qu'en quantités restreintes pendant trois ou quatre ans,

alors que la fabrication d'armes se mettait en place à la MAB.

En 1925, ce premier modèle laissa la place à une version modernisée dans son aspect extérieur et son mécanisme de détente. Ce nouveau modèle était doté d'une pédale de sûreté à l'arrière de la poignée. Ce pistolet de poche de bonne qualité, fonctionnel, fiable et commercialisé à un tarif très abordable sera fabriqué pendant presque 40 ans, puisque sa fabrication ne cessera qu'en 1964.

Une version nickelée à plaquettes genre nacre frappées du logo de la MAB sur fond



MAB A dans sa boîte.

Boîte du MAB A. Deux types principaux de boîtes se rencontrent avec les pistolets MAB de défense : soit en carton beige avec inscriptions en noir, soit en carton vert foncé avec inscriptions or.

Caractéristiques du modèle A	
Calibre	6,35 mm
Longueur totale	118 mm
Longueur du canon	53 mm
Poids à vide	370 g
capacité de chargeur	6 cartouches



MAB A doté d'un canon long : une version assez inhabituelle de ce pistolet de poche ! (Photo G.J.)



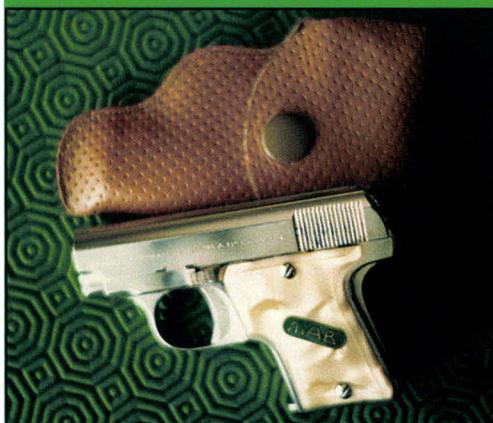
Comparaison entre le MAB A (1) et le Browning modèle 1906 (2), dont il est directement inspiré.



Platine du MAB A. On notera la présence de la pédale de sûreté de type Browning à l'arrière de la poignée et les deux crans de la glissière. Le cran à l'arrière sert à mettre l'arme en sûreté. Le cran avant sert à immobiliser la glissière en arrière pour le démontage.



chargeur nickelé marqué «MAB A».



Version luxe nickelée à plaquette genre nacre, du MAB A mise sur le marché à partir de 1929.

(Photo : G.B.)

vert fut proposée à partir de 1929.

Une variante dotée d'un canon long de 100 mm ne fut fabriquée qu'en petite quantité.

Pendant l'occupation allemande, entre 1941 et 1944, 1.130 pistolets MAB A ont été fournis aux autorités allemandes.

Dans une lettre adressée le 1^{er} Mars 1967 au Lieutenant Colonel Robert D. Whittington la direction de la MAB a précisé à cet auteur américain que les armes fournies à l'occupant portaient des numéros de série compris entre 107.900 et 109.240. Il ne semble pas que ces armes portent de poinçons de réception allemands.

b/ MAB modèle B

Cette version de petite taille, mise sur le marché en 1932, constituait la réponse de la MAB aux pistolets allemands 6,35 mm de petite taille, comme le Walther modèle 9 ou le Schmeisser; qui rencon-

DEMONTAGE DU MAB Modèle A

1/ Repousser vers l'arrière le verrou du bas de la poignée et extraire le chargeur.

2/ Reculer la glissière et vérifier l'absence de cartouche dans la chambre.

3/ Accrocher la glissière en arrière en engageant le levier de sûreté dans son cran arrière.

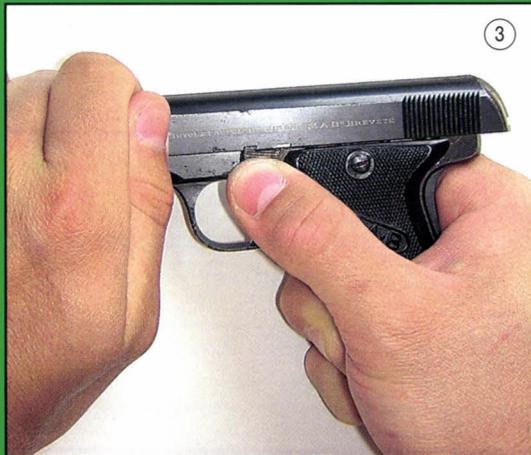
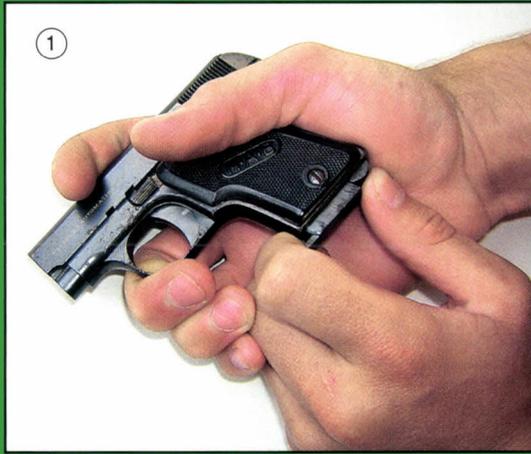
4/ Saisir l'extrémité du canon et le faire tourner de 90° vers la droite pour le dégager de ses crans de verrouillage.

5/ Abaisser le levier de sûreté et laisser la glissière revenir vers l'avant puis la séparer de la poignée.

6/ Extraire le canon de la glissière.

7/ Extraire le ressort récupérateur de la poignée.

8/ MAB A démonté.

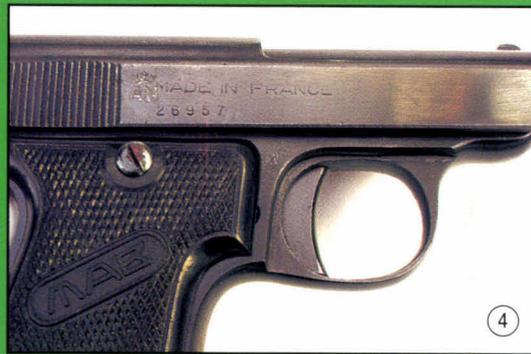




1/ Notice du MAB B. On notera l'appellation «Modèle réduit», employée pour distinguer cette version du modèle A.

2/ Pistolet MAB modèle B calibre 6,35 mm avec sa boîte et ses accessoires.

3/ Le MAB modèle B : un Joli pistolet de poche en calibre 6,35 mm, qui n'est pas sans rappeler le Walther modèle 9. On notera le marquage de la Glissière de cet exemplaire : «Pistolet automatique 6,35 mm MAB Breveté». Comme les autres modèles de pistolets MAB, divers graphismes peuvent se rencontrer selon l'époque de fabrication. Le texte peut également être disposé sur une ou deux lignes.



Caractéristiques du modèle B	
Calibre	6,35 mm
Longueur totale	105 mm
Longueur du canon	50 mm
Poids à vide	265 g
capacité de chargeur	6 cartouches

4/ Mention «MADE IN FRANCE» du côté droit de la Glissière, voisinant avec le poinçon de neutralisation AN Couronné du banc d'épreuve de Saint Etienne.

traient alors un succès croissant comme arme de défense.

Les archives de la MAB ne font pas état de la livraison de cette version à l'occupant pendant la guerre.

La fabrication de ce modèle sera reprise brièvement après la seconde guerre mondiale mais cessera en 1949.

Conclusion

La Manufacture d'Armes de Bayonne fabriqua de nombreuses versions de pistolets de sport et de défense entre 1920 et sa fermeture en 1982. Ces pistolets sont tous bien conçus, bien fabriqués et leur finition est généralement du meilleur niveau.

Les restrictions croissantes, apportées depuis ces 20 dernières années par notre réglementation à la détention d'armes de défense par les particuliers font qu'à

l'exception des modèles en 9 mm Parabellum, toujours très prisés par les tireurs sportifs, les autres types de MAB sont aujourd'hui pratiquement invendables en état de tir.

Par contre, il est possible de les acquérir à des prix tout à fait abordables après neutralisation. Ces pistolets et leurs accessoires peuvent constituer un thème de collection extrêmement attractif, puisque la plupart des versions se trouvent encore aisément, en dépôt chez des armuriers qui ne demanderont qu'à en être débarrassés en les faisant neutraliser.

Dans le prochain numéro : les pistolets MAB modèle C, D et C/D.

Remerciements : à la Société «LE Hussard, pour le prêt des armes illustrant cette série d'articles.

1 nouveau lieu mais.... ... 2 expos annuelles !

*Le Hussard s'expose
dans un nouveau cadre...
...venez nous rendre visite
les 30 et 31 mars 2007
à Paris.*

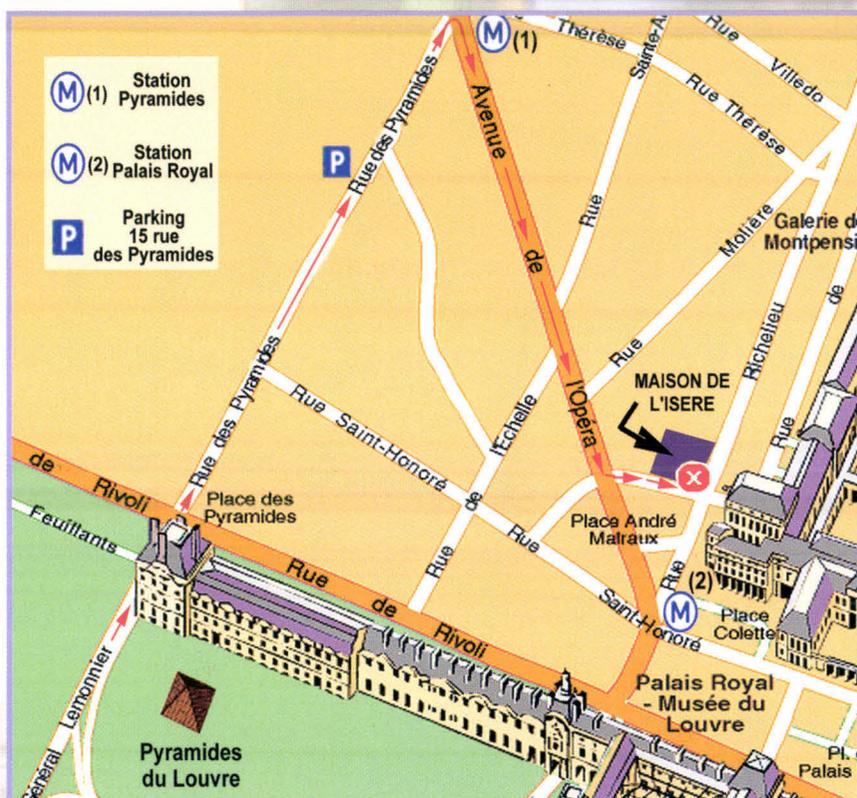


Pour nous rejoindre !

MAISON DE L'ISERE
2, place André Malraux - 75001 Paris
Téléphone durant l'exposition : 01 42 96 87 62

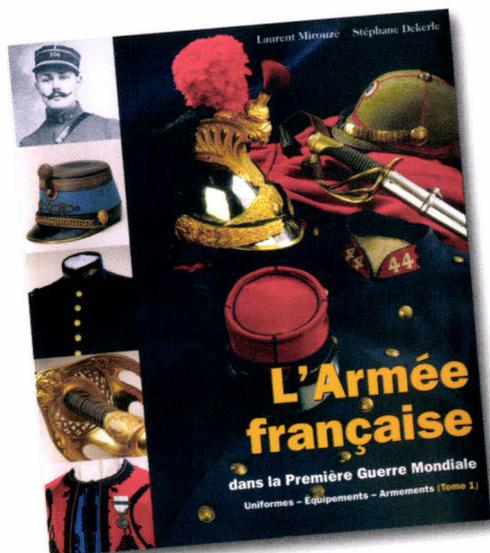
- Accès par transports publics :
METRO : ligne 1, 7 ou 14 :
stations Palais Royal ou Pyramides.
- Accès en voiture : De la place de la
Concorde : prendre quai des Tuileries (rive
droite), tourner première à gauche avenue
du général Lemonnier. Traverser rue de
Rivoli, prendre rue des Pyramides jusqu'à
l'avenue de l'Opéra, prendre celle-ci à droite
et descendre jusqu'à la place André Malraux
située à gauche près de la Comédie
Française.
- Parcs de stationnement proches :
- 15 rue des Pyramides
- 15 rue Croix des Petits Champs

Horaires d'ouverture :
vendredi de 9 h à 21 h
et samedi de 9 h à 18 h
(Pas d'exposition le dimanche)
Entrée gratuite.



Les livres...

Le service librairie de la Gazette des Armes peut vous fournir les ouvrages de cette rubrique au prix indiqué plus les frais de port. Règlement par chèque à la commande à l'ordre de La librairie du collectionneur - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris. Nouveau ! Commander sur notre site Internet www.lehussard-librairie.com



L'ARMÉE FRANÇAISE DANS LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE UNIFORMES-EQUIPEMENTS-ARMEMENTS (TOME 1)

Par Laurent Mirouze et Stéphane Dekerle

Pour la première fois grâce à Verlag Militaria avec ce magnifique ouvrage vous avez de manière presque exhaustive une présentation complète de l'armée française au moment de la mobilisation d'août 1914. Plus de 1000 photos couleur, près de 500 objets d'époque pour vous montrer les coiffures, les uniformes les équipements, les harnachements et les armements. Tous ces éléments proviennent du Musée de l'Armée de Paris et de Salon de Provence complétés par les plus grandes collections privées et publiques. Une riche iconographie de plus de 300 documents d'époque sélectionnés parmi lesquels figurent une dizaine d'autochromes, rarissimes documents en couleur de l'armée de la « belle époque ».

Les auteurs nous livrent un panorama fidèle de l'armée française lors de l'entrée en guerre, des premiers combats et de la bataille de la Marne. L'extrême richesse des collections présentées font de cet ouvrage un livre indispensable à votre bibliothèque.

Relié sous jaquette couleur, format 29,5 x 24 cm, 520 pages illustrées en couleur. 108 euros port compris.

LEGIONNAIRES ET AUXILIAIRES SOUS LE HAUT EMPIRE ROMAIN

Par François Gilbert.

Sur la base d'une documentation toujours plus large est née récemment la reconstitution historique appelée aussi Histoire vivante. Elle est devenue une auxiliaire reconnue de l'étude historique et archéologique.

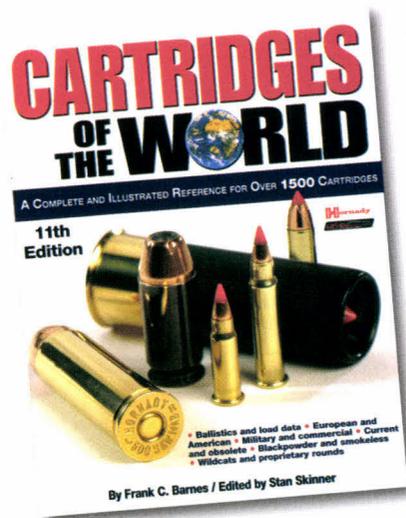
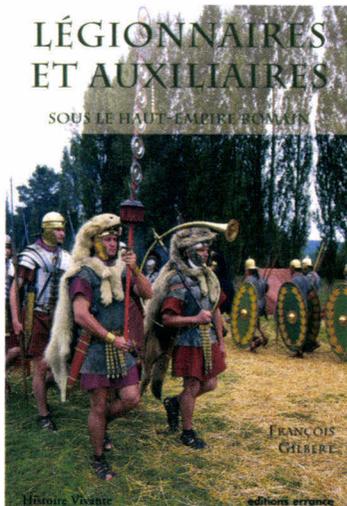
L'Histoire vivante permet de mieux comprendre la vie dans son quotidien en revivant dans les mêmes conditions, avec les mêmes costumes et le même armement que ceux qui les portèrent.

Les membres de l'armée romaine, à l'époque de sa domination incontestable sur le monde qui durera trois siècles, furent équipés d'armements très différents. Les légionnaires et les auxiliaires possédaient une panoplie extrêmement variée d'armes et de costumes qui évoluèrent sans cesse avec le temps.

Très loin des images du péplum ou de la bande dessinée, les combattants de la seule armée qui contrôla tous les pays du pourtour méditerranéen se révèlent, grâce à cet ouvrage, dans leur efficacité et leur variété.

Avec ce travail de reconstitution, pour chaque personnage présenté en détail, des textes nous expliquent qui ils étaient et à quelle époque ou à quelle occasion particulière ils portaient certaines tenues et certains équipements.

Broche, format 19 x 28 cm, 120 pages illustrées en couleurs. 26 euros port compris.



CARTRIDGES OF THE WORLD

Par Frank C. Barnes

Pour la onzième fois, l'Amérique nous envoie sa nouvelle édition de son ouvrage de référence sur les cartouches du monde entier. Plus de 1500 cartouches sont présentées avec une étude historique et les différentes caractéristiques: poids, vitesse, énergie.

Toute l'histoire de la cartouche à travers le monde est là à votre disposition. Du collectionneur, au rechargé et au tireur, chacun trouvera ce qu'il recherche dans cette bible internationale. Comme dans chaque nouvelle édition, cet ouvrage nous apporte des études particulières sur certaines cartouches anciennes ou au contraire sur les dernières fabrications. Cette année une belle analyse dans son nouveau cahier couleur est faite sur la cartouche du fusil Dreysse, les cartouches Eichelberger en calibre 10, 12, ou 14. La nouvelle cartouche chinoise 5.8 x 42 pour les Small Arms qui apparaît sur le marché est étudiée dans le contexte international.

Avec cette nouvelle livraison, l'amatour et le passionné aura encore quelque chose à apprendre.

Broche, format 21,5 x 28 cm, 552 pages illustrées. 42 euros port compris.

Pour tous renseignements concernant la rubrique « petites annonces » de la *Gazette des Armes*, contactez Claire Sorlot : 01 45 32 54 00.

Et n'oubliez pas que votre abonnement ou votre réabonnement vous donne droit à 5 lignes de P. A. gratuites dans l'année.

VENTES ARMES À FEU



Vends 8^{ème} cat Borchardt, très bon état avec crosse + chargeur bois, porte-outils, brelages refaits. Faire offre décente au 04 94 81 52 09 (heures repas).

Vends cause proche retraite, Grenoble armurerie chasse tir coutellerie loisir bail tous commerces sur grand axe avec tram clientèle sur plusieurs départements. Tél.: 04 76 96 51 25

Vends 5^e cat Garand M1 fabr. Winchester cal 30/06cc avec baïonnette, fourreau, bretelles cuir et toile. Le tout en TBE 1000 euros. Tél.: 05 55 93 33 23.

Vends pistolet de duel à percussion signé Damon à Macon, crosse renaissance, pontet à repose-doigt, canon à rayures cheveux, environ 1850, prix 1200 euros. Tél.: 06 31 87 54 58.

Vends revolver "Le Municipal" 8e catégorie de St Etienne TBE 390 euros port compris. Tél.: 02 21 67 27 74.

Vends Winchester commémo model Cheyenne 7^e cat 22 LR avec sa boîte + répliques à poudre noire en coffret et

accessoires. Tél.: 04 78 23 36 23.

Vends revolver - Tanter double trigger Adams patent by C.Dandoy cal 45, 5 coups, 8e cat marquages lisiges, 600 euros. 600 euros. Tél.: 06 07 84 89 50.

A vendre fusil de rempart 1831 - fusil officier silex M Charleville, pistolet officier 1700, Sedan - Winchester - Colt, etc... Tél.: 03 24 37 20 59.

Vends Kropatchek 1886 portugais neutralisé 8e cat fût cassé, 200 euros. Tél.: 03 84 75 02 26.

Vends 8^e cat. fusil Lebel 1886/M93 avec bretelle, baïonnette, fourreau, et porte-fourreau TTBE 850 euros. Chassepot 1886 TTB état 1100 euros plus baïonnette et fourreau TBE 150 euros. Tél.: 02 48 24 60 75.

Vends 3 canardières dont cal 50 Darne ou échange contre armes 19^{ème}. Tel.: 06 60 13 41 70.

Vends ressort d'époque 1822 pour chien fusil réglementaire français état neuf 75 € pièce Tél.: 01 60 22 25 10 ou 06 89 88 72 72



Vends 1 collection d'armes 6 pièces 1500 euros.



1 fusil Steyr 1879 armée roumaine (rare) TBE dûment poinçonné 500 euros.
1 vareuse camouflée armée britannique (presque neuve) 30 euros.
Renseignements complémentaires : Tél : 06 78 63 52 50.

M.I.S. INTERNATIONAL

Spécialiste en armes & accessoires militaires
Couteaux de combat-Restauration des aciers.

www.mis-arme.com

Armes en calibre civil (cat. 5), neutralisées (cat. 8)
Pièces détachées USM1, Garand, M14, Mauser, MAS 36, AR15/M16, Colt 45, P08, etc...
Lunettes de tir & montages, tir silencieux,
Couteaux de combat WWII & VietNam
Gamme complète de restauration aciers et bois

Montage de lunette d'origine pour Garand USMC, type M1C Marines, Mauser 98k, ZF 39 (latéral et tourelle), ZF 41, USM1 T3, Springfield 1903.

VENTE-ACHAT-ECHANGE

Tél.: 01 30 88 40 89 - Email : sb@mis-arme.com
06 88 69 92 48 - BP15 - 78830 Bonnelles

PALMETTO France

56 bd Clémenceau - 95240 Cormeilles en Parisis
Tél.: 01 39 97 12 72 et 06 07 01 11 36

Armes de 5^{ème} categorie

Fusil Berthier 07/15 TBE Cal 8x348 650,00 €
Mousquetons 1892 et MLE 16 TBE Cal 8x348 550,00 €
Fusils MAS 36/51 Cal 30x284 état neuf 600,00 €
Fusils MAS 49/56 Cal 30x284 état neuf 950,00 €
Fusils Kropatchek 1886 Cal 8x348 TBE 650,00 €

Fusils Mosin Nagant russes Mle 91x30 sniper 790,00 €
équipés de la lunette Mle PE 3,5x40 état neuf 30x284
Fusils Mosin Nagant russes Mle 91x30 Cal 284x30 290,00 €
Fusils Mosin Nagant russes courts Cal 22 LR 550,00 €
Fusils Steyr 1895 (Mousqueton) Cal 22 LR état neuf 450,00 €

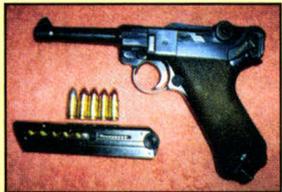
Fusils Schmidt Rubin Mle K31 longs et courts 30x284 350,00 €
Fusils Schmidt Rubin Mle 1911 longs et courts 30x284 350,00 €
Hausses micrométriques pour K31 Hammerli (origine) 80,00 €
Fusils Carl Gustaf Mle 1896 Cal 6,5x284 TBE 690,00 €
Fusils Carl Gustaf Mle Match 63 Dioptré TBE 850,00 €

Fusils Mauser All Mle 98 39/41/43 8x60 TBE 460,00 €
Fusils Mauser 98K Pro 44 Cal 8x60 TBE 350,00 €
Fusils Mauser 98K All recononné Cal 243 état neuf 500,00 €
Fusils Tokaref Mle SVT40 Cal 284x30 état neuf 590,00 €

Armes de 8^{ème} categorie

Fusil Français MLE 1842 TBE 1000,00 €
Fusil Gras 1874 Cal 11m/m état neuf d'origine 1000,00 €
Revolver français 1873 MLE très bien état 1000,00 €
Revolver Glisenti MLE 1878 cal 44 600,00 €

Revolver Remington Pocket .31 150 € - Revolver Walker Cal. 44 250 €
Colt New Model Police .36 195 € - Revolver Dragoon Cal. 44 220 €
Colt 1851 Navy Acier .36 175 € - Revolver Army 1860 Cal. 44 175 €
Colt 1851 Pattern Army .44 175 € - Remington pocket Nickel 175 €
Colt Army 1851 Barillet cannelé 195 € - Plaquettes ivoirine Cal. 31
Plaquettes ivoirine Col 36 - Coffret Jefferson Davis 750 €
Colt Frontier 1873 à blanc 420 €
Carabine Palmetto Poudre Noire Cal. 50 Inline ou Cal. 54 150,00 €



Échange 1^{er} cat. mon P.08 en 9 mm Para, plus 2 chargeurs de 8 coups chacun, tous au même numéro, arme de 1942. Parfait état. Excellent état général. Parfait pour le tir. Contre 1 pistolet en 9 mm Para, soit 1 CZ75 model B 9 mm para, ou 1 S&W en 9 mm para ou 1 pistolet semi-auto calibre 9 mm para model Kimber-Tactical- pro II. Pas sérieux s'abstenir. Tél.: 06 29 60 37 42.

Vends 8^e cat. carabine 1859, fusil 1822 T Bis, Bon état. Tél.: 02 96 82 11 02.

Vends 1^{er} cat Glock 19 9 para 250 euros, Smith et W. mod. 41 22 LR 180 euros, 4 cat. Beretta

mod. 84 cal 7-65 180 euros. Tél.: 04 73 83 20 07.

Vends 1^{ère} categorie Colt 45 1911, fabrication WWII avec étui ceinture 1000 euros. Tél.: 01 49 10 99 07.

Vends fusil chasse cal 12, platine chiens extérieurs St Etienne "Favier-Combet" 1906, 1300 euros à débattre. Tél.: 06 83 59 31 13.

Vends 8^e cat. carabine 22LR Unique X51 bis état neuf neutralisée AN 150 euros. Tél.: 06 13 84 88 10.

Vends 8 cat. Armi Jager cal 44 TBE nickeler canon 7 pouces. Tél.: 06 78 90 84 20.

Vends 1 cat. 45 ACP M-S Safari Arms Cusom. Bon état. 600 euros. Tél.: 06 78 90 84 20.

Vends 4^e cat. 45 long Colt Santafe hausse micro.450 cartouches boites et outils canon de 6 pouces, belle arme, le tout 400 euros. Tél.: 04 67 58 96 91.

Comptoir Français de l'Arquebuserie
GALERIE DE MARS
 ACHAT - VENTE - ANTIQUITÉS MILITAIRES
 RESTAURATION - EXPERTISE
 98, avenue Pasteur Fr-93260 Les Lilas - 01 43 63 73 17 - 06 08 24 82 54
 E-mail: cfa.leslilas@wanadoo.fr - http://perso.wanadoo.fr/barrelier.fr/
 Magasins ouverts les Vend. Sam. et Landi de 10h30 à 12h30 et 14h00 à 19h00

Vends replique Uberti Winchester 1866, calibre 44/40 canon rond de 19 pouces neuves jamais tiré, prix 650 euros. Tél.: 04 90 32 25 35. Après 18h.

Vends neutralisé, pistolet MAB Mod C 7,65. AB Mod 7,65 - 6mm Velodog - Contender 22 LR - Manurhin Mod Walter PPK 7,65. 250 euros pièce + port. Tél.: 04 67 76 04 31 ou 06 09 06 21 40.

Vends 4e cat revolver arminius HW9 22 LR canon 15,5 cm, 6 coups, peu servi excellent état. Tél.: 01 34 60 06 34.

en TBE 100 euros frais de port inclus. Vozelle Daniel - 54122 Azerailles. Tél.: 03 83 75 20 86.

Vends collections complètes et reliées de la Gazette des armes, Cibles, Raids, Ami, Fire, Nam, DWJ, l'Amateur d'armes, Action Guns. Tél.: 06 81 64 63 72.

Vends 2 vieux kits esci 1/72 SDFPZ 250/10, Panzer I + II Dioramas Mio US et GB 1/35, photos sur mail. Tél.: 02 38 74 22 74.

Vends nouveaux kits liste contre enveloppe timbrée M. de Ubeda bat à St Martin 266 bld Ledru Rollin 13300 Salon de Provence.

VENTES DIVERSES

Vends bois complet et ses ferrures pour fusil MAS 36/51

Beck Chasse

35, route de Toulouse 33800 BORDEAUX

Tél. 05 56 04 14 14 / 05 56 80 37 58 - Fax 05 56 80 82 04

Ouvert du mardi au samedi inclus Offre valable mars 2007

Fourreau gratuit pour l'achat d'une arme de plus de 150 €, sauf militaria et poudre noire longue.

Rossi 1892
 Cal. 44 Mag. ou 357 Mag. ▲
 bronzée canon rond... 413 € Stainless canon rond... 459 €
 Bronze canon octo... 473 € Stainless canon octo... 534 €

Winchester ▲
 9422 Traditional nickel 22 LR 10 coups ... 665 €

Baïkal Coach Gun ▲ cal. 12... 429 €

PROMO
 Norinco JW15A cal. 22 LR, ▲ 9 coups + lunette 2.5 x 32 + colliers + fourreau 189 €
 ou JW15 A nue 119 €
 JW 23 A idem 22 Mag..... 139 €

▲ 1860 Army Sheriff Snubnose cal. 44... 199 €
 ▲ 1862 Pocket Police Snubnose cal. 36... 207 €

Pedersoli Hussard 1786 Commémo Napoléon
 Des numéros intéressants de 8 à 200
 Réservez votre numéro, prix nous consulter

Pedersoli cal. 69 ▲
 AN IX..... 498 € AN XIII..... 486 €

PIETTA
 TOUTE LA GAMME EN STOCK

1858 Remington ▲
 Texas cal. 44 148 €
 acier cal. 44 187 €
 inox cal. 44 279 €

Starr 1858
 Army DA, cal. 44 ▲ 389 €

Duel Europe ▲
 1871 cal. 45 299 €

ARDESA
 TOUTE LA GAMME EN STOCK

Roger & Spencer
 Standard cal. 44..... 282 €
 Match cal. 44 292 €
 Avec canon Lothar Walther guidon fixe 355 €
 guidon réglable 414 €

Ardesa Derringer Philadelphia
 cal. 45 percussion..... 106 €

Pedersoli ▲

KUCHENREUTER Deluxe
 cal. 44 ▲
 AN IX..... 2 687 € AN XIII..... 1 695 €

Pietta Remington Pocket 31 ▲
 Laiton : 170 €
 Nickelé : 193 €
 Acier : 204 €
 Gravé nickelé : 217 €

1858 Remington ▲
 Texas cal. 44 148 €
 acier cal. 44 187 €
 inox cal. 44 279 €

Baïkal Toz 78 ▲
 22 LR 10 coups..... 159 €

Euroarms Enfield 1853
 cal. 58 3 bandes 39" 510 € 2 bandes 33" 499 €

Ardesa Deerhunter ▲
 cal. 45 percussion..... 159 €
 silex..... 210 €

CZ 452 cal. 22 LR standard ▲
 5 coups... 310 € Luxe 10 coups... 356 €

Ardesa Evolution ▲
 cal. 50 "inox" canon flûté + frein de bouche, crosse composite 295 €

Winchester Super Shadow ▲
 crosse composite cal. 223 WSSM 243 WSSM - 300 WSSM 559 €

Expédition : France et étranger. Joindre photocopie d'une pièce d'identité + licence de tir. Frais de port : arme de poing : 14 €, arme d'épaule : 22 €. Paiement par C.B., mandat ou chèque. **Crédit personnalisé.**

Pietta Le Mat ▲
 Army, Cavalry ou Navy 44 739 €

Armi Sport Napoléon Le Page cal. 45..... 289 €

UBERTI

Dragoon acier
 bleu ND 1-2-3 cal. 44 ▲ 385 €

TAU 7 Sport ▲
 cal. 4,5 CO₂..... 313 €

Winchester 70 Coyote ▲
 cal. 243 WSSM..... 839 €

Ardesa Hawken ▲
 Rifle calibre 45 percussion... 349 €

Armi-Sport, 1858 Compétition pas progressif
 cal. 44..... 607 €
 Inox..... 695 €

Sharp 1874 Sporting cal. 45/70 standard..... 795 € Luxe..... 935 €

Aeron pistolet air
 B101 Spider 1 coup..... 698 €

1862
 Spiller et Burr ▲
 cal. 36..... 159 €

1862
 1858 acier, carcasse jaspée cal. 44 205 €

Enfield Musketoon 1861,
 2 bandes, cal. 58 canon rayé 24"..... 385 €

Pistolet Norinco S2 Air Comprimé cal. 4,5 **PROMO 25 €**

Ardesa Derringer
 cal. 31 89 €

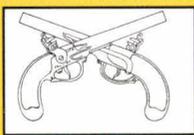
Cometa calibre 4,5 ▲
 220 avec silencieux 155 €
 400 avec silencieux 239 €

NOUVEAU

Toutes marques et modèles en stock. Téléphonez-nous !



Armes de 8^e catégorie ▲ Armes de 5^e et 7^e cat.



Pierre Rolly

Armes Anciennes
et de collection

Sur rendez-vous et dans les bourses
consultez notre catalogue, souvent ré-actualisé
sur notre site :

www.rolly-armes.com

La Barbetière, 61110 Coulonges les Sablons
Port. : 06 10 82 29 06

Tel : 02.37.37.29.92 Fax : 02.37.37.27.86

E-mail : Pierre.Rolly@wanadoo.fr

Docteur Lamoureux achète
toute armes signées Boutet
ou Versailles au-dessus de
toute offre pour la défense
de notre patrimoine, expertise
gracieuse, discrétion totale,
tél : 02 3168 09 54 (labo), ou
06 07 15 32 32 (perm.).

Docteur Bouchet achète
armes fines à système
XIX^{ème} documentation.
tél : 06 75 86 92 13.

Vends albums et divers N° de
La Gazette des Armes, Cibles,
l'Amateur d'armes. Tél.: 03 28
65 19 39 ou 06 71 29 14 94.

Vends revues *Armes, Action,*
Cibles divers. Tél.: 03 62 90 13
66 (après 18h30).

Vends sabre révolutionnaire et
sabres officiers Mle 1821-1837.
Tél.: 05 46 68 11 71.

Vends rondelles obturateur de
culasse Chassepot en caout-
chouc moulé, 5 euros l'unité.

CARTRY EURL - BP 10 - 14160 Périers-en-Auge - Tél. 02 31 91 42 63
PRODUITS DE BRONZAGE - PIÈCES DÉTACHÉES
www.cartry-arme.com Catalogue contre 5€ en timbres Fax 02 31 91 72 36

ARMES DE 8^{ème} CATÉGORIE :

PISTOLET MAC50	480€
PISTOLET P38	770€
PISTOLET P08	900€
PISTOLET BROWNING 1910/22	280€
CARABINE USM1 39/45	450€
CARABINE MAS 36	265€
CARABINE MAS 49/56	450€
F.M. MP38 ALLEMANDE	2000€
F.M. MAT 49	570€
F.M. STEN MKII	450€
F.M. PPSH 41	300€
F.M. SANOVAL VZ23	380€
F. D'ASSAUT HECKLER & KOCK G3	750€
F. D'ASSAUT AK47...URSS	600€
F.M. ZASTAVA M72 B1	800€
F.M. RPD	800€
F.M. BREN	380€
F.M. 24/29	550€
MITRAILLEUSE GORYUNNOV 57	1200€

ARMES DE 5^{ème} CATÉGORIE :

CARABINE MOZINE NAGAN M1910 CALIBRE 284.30	300€
FUSIL MOZINE NAGAN M1891/30 CALIBRE 284.30	300€
LEE ENFIELD N°1MK3 1914/18 CALIBRE 303 SPORTING	490€
SPRINGFIELD 1903 MADELE M1 CALIBRE 30.06CC	1200€
GARAND À 3 COUPS CALIBRE 30.06CC	1450€

ARMES DE 7^{ème} CATÉGORIE :

MAS 45 CALIBRE 22LR	490€
---------------------	------

LISTE D'ARMES DE 1^{ère} CATÉGORIE CONTRE ENVELOPPE TIMBRÉE.

Paieement à la commande. Mr.
Chaussepied, 20 rue de la Croix
-Moreau - 18100 Vierzon.

Vends sertisseurs + accessoires
rechargement pour cartouches
de chasse 160 pièces BE sur
7 présentoirs. Tél.: 02 32 55
37 70.

Vends tunique 1900 troupe
Huss. 7^{ème} Huss BE 230 euros.
1 tunique troupe huss. Bourges
1914 BE 230 euros. 1 culotte
off. inf 1900 BE 100 euros. Tél.:
02 54 78 54 38.

Vends sur Paris lot *Gazette des
armes* n°1 à 160 BE 250 euros.
Tél.: 01 43 54 44 62. (bureau
18h-20h)

Vends presses à munitions
9mm avec outils désamorçage,
réamorçage, recalibrage, mate-
riel de la gendarmerie prévu tir
réduit, compatible tous outils
pour rechargement, 8kg, 60
euros port compris colissimo.
Tel.: 01 30 88 23 26.

Vends maquettes 1/35 non
montées. Tél.: 04 94 69 75 07.

Vends *Gazette des armes Cible*
39/45 *L'amateur d'armes uni-
forme, fire, tradition,* envoi
enveloppe timbrée pour liste.
Tél.: 04 74 56 53 76.

Vends collection gazette des
armes. Tél.: 01 34 13 46 15.

Vends très beaux étuis GP35
CGN 43, 130 euros, Ranom
vis 35, 120 euros. Tél.: 03 24 56
06 04.

ACHATS ARMES À FEU

Achèterais un revolver régle-
mentaire type 1858 même
échange partiel. Tél : 05 62

94 29 81 (après 20h30, laisser
numéro si répondeur).

Recherche P08 Artillerie
Neutra. Tél.: 01 47 51 43 17.

Achète armes de poing à syst-
tème, état moyen accepté. jean-
claud.beaucournu@laposte.net.

Achète très bon prix carabine
Mauser C96, Luger et Zig-Zag
neutra. Tél.: 06 71 05 02 17.

Achète répliques PN cal 44
uniquement types 1860 et 1873,
toutes marques, tous modèles,
état indifférent, y compris épa-
ves. Tél.: 04 78 06 42 05.

Achète 8^{ème} cat. carabine semi
automatique Mauser mle 1896-
1900, pistolet semi-automati-
que Schwarzlose "standard"
mle 1894, pistolet semi-automati-
que Mannlicher mle 1896.
Tél.: 06 60 35 98 96 ou 04 91
05 18 13.

Collectionneur et tireur licen-
ces, 1^{ère} et 4^{ème} cat. achète armes
et souvenirs 1^{ère} et 2^{ème} G.M.
Tél.: 03 21 60 17 83 heure
bureau ou 03 21 73 44 46 soir
et week end.

Achète revolver 1870 N de
marine. TBE uniquement. Tél.:
06 74 99 35 79.

Recherche carabine ou mous-
queton Gras. Faire offre; Tél.:
06 03 31 83 18.

Recherche fusil infanterie
modèle 1746. Sabre dragon
modèle 1767. Mr JackPellissier,
Tremoyec, 56450 Surzur.

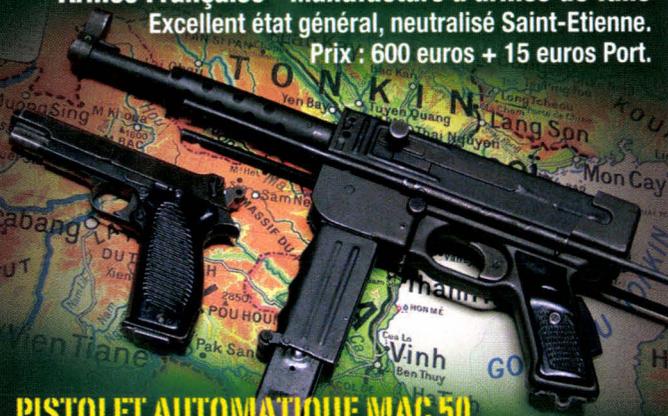
ACHATS DIVERS

Recherche *L'Escadron
Gironde* par René Chambe
(Edition Flammarion). Tél.: 01
39 83 22 93.

NOUVEAUTÉS 2007 !

PISTOLET MITRAILLEUR MAT 49

Armée Française - Manufacture d'armes de Tulle
Excellent état général, neutralisé Saint-Etienne.
Prix : 600 euros + 15 euros Port.



PISTOLET AUTOMATIQUE MAC 50

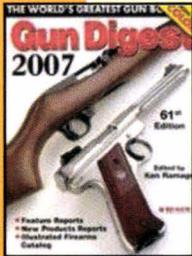
Armée Française
Manufacture d'armes de Châtelleraut
ou Saint-Etienne.
Excellent état général, neutralisé Saint-Etienne.
Prix : 500 euros + 12 euros Port.

NOLASCO SARL / ARMES ET MUNITIONS

BP 1010 / 427, rue Elie Gruyelle 62257 HENIN-BEAUMONT CEDEX
Tél. 03 21 75 30 88 / Tél. 06 12 44 83 32 / Fax. 03 21 49 25 51
Site : www.nolasco.fr • E-mail : nolasco@wanadoo.fr

La librairie du collectionneur

15 rue Cronstadt - 75015 Paris • Tél. : 01 45 32 60 32 - Fax : 01 45 32 59 00 • Ouvert de 10h à 19h du lundi au vendredi • www.lehussard-librairie.com



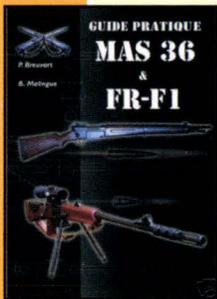
GUN DIGEST 2007

De K. Ramage.

Voici la dernière édition de la bible des amateurs d'armes. Vous y trouverez les dernières nouveautés tant sur les armes de poing que sur les munitions. Indispensable. En anglais, 560 p, illustrées en noir, 21 X 28, broché.

Ref. 01GAL022. 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



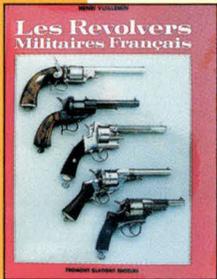
GUIDE PRATIQUE DU MAS 36 & FR-F1

De P. Breuvert et B. Malingue

Les auteurs nous détaillent les différentes versions de ces deux armes avec leurs accessoires et leurs munitions ainsi que le démontage complet. Afin que les tireurs puissent utiliser avec le maximum de connaissances leur fusil, ils puiseront dans cet ouvrage tous les renseignements disponibles quant au rechargement, à la préparation sur le pas de tir et à l'entretien général des pièces. 336 p., illustrées en N&B, 21 x 29,7, broché.

Ref. 01TIRO140. 45.00 €

➔ Frais de Port 7 €.



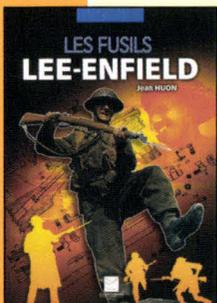
LES REVOLVERS MILITAIRES FRANCAIS

De H. Vuillemin.

Au siècle dernier l'armée française s'est intéressée à une arme nouvelle, le revolver. Cet ouvrage présente tous les modèles de revolvers adoptés ou testés par les troupes françaises durant près d'un siècle. Des revolvers à broche Lefauchaux et Perrin du Second Empire aux Remington de la Défense Nationale, du 73 des campagnes coloniales au 1892 des deux guerres mondiales. Indispensable au collectionneur d'armes réglementaires françaises. 192 p, 200 photos, 22 X 29, relié.

Ref. 01AFR016. 45.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



LES FUSILS LEE-ENFIELD

De J. Huon

Bien que remplacé au sein des forces de Sa Majesté par un matériel plus moderne, le mécanisme Lee-Enfield continue d'équiper des fusils de compétition et de tireurs d'élite. Avec bientôt 120 ans d'existence c'est le mécanisme le plus ancien que l'on puisse trouver sur une arme encore en service. Des détails mis en relief par des illustrations en N&B, 144 p., 21 x 29,7, broché. Ref. 01AGB0005. 31.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



LES FUSILS FRANÇAIS À VERROU

De J. Huon

A travers cet ouvrage c'est toute l'histoire des fusils réglementaires français jusqu'aux fusils de précision d'aujourd'hui qui nous est racontée. Chaque fusil est analysé sur le plan technique avec sa cartouche et ses différents accessoires. 270 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0124. 39.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.

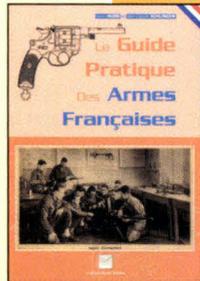
LE GUIDE PRATIQUE DES ARMES FRANÇAISES

De J. Huon

Cet ouvrage est une rétrospective de toutes les armes françaises individuelles et collectives utilisées par l'armée française depuis cent cinquante ans. Chaque arme est détaillée avec le démontage. 208 p. illustrées en N&B, 21 x 30, broché.

Ref. 01AFR0123. 34.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



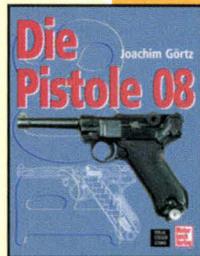
DIE PISTOLE 08

De J. Görtz

En service pendant 40 ans, cette arme mythique est l'une des plus collectionnées. Un ouvrage de référence avec toute l'histoire, les marquages et les éclatés. En allemand, 288 p illustrées en N&B, 24 x 30, relié sous jaquette couleurs.

Ref. 01AAL0328. 39.90 €.

➔ Frais de Port 7 €.

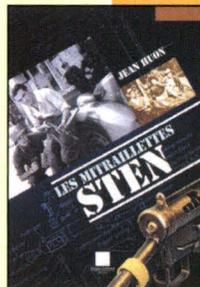


LES MITRAILLETES STEN

De J. Huon

Conçue et fabriquée en période de crise, la Sten est probablement l'arme la plus rustique qu'on ait jamais faite. Elle est pour beaucoup de peuples symbole de la Liberté. De nombreux pays l'ont copiée. Son histoire mouvementée nous emmène à travers le monde. 144 p., ill. couleurs, 21 x 29,7, broché. Ref. 01AAL0342. 31.00 €.

➔ Frais de Port 6 €.



LES ARMURIERS DE LIÈGE EN CATALOGUES

De G. Gadsisseur

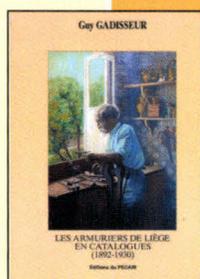
A presque un siècle de l'âge d'or de l'armurerie liégeoise et suite à son déclin survenu depuis, les derniers témoignages de cette richesse armurière ne se trouvent plus guère que dans les musées... ou les vieux catalogues. Or ces derniers se font de plus en plus rares. La démarche de l'auteur a été de reproduire dans cet album les pages les plus intéressantes.

Ce travail n'est bien sûr pas exhaustif, et tous les armuriers liégeois ne sont pas non plus présents; le panel d'armes réuni est cependant représentatif de ce qui se faisait de mieux à Liège à cette époque.

430 p. illustrées en N&B, 21 x 28, broché.

Ref. 01MAN0117. 32.00 €.

➔ Frais de Port 7 €.



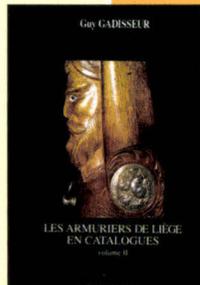
LES ARMURIERS DE LIÈGE EN CATALOGUES TOME 2

De G. Gadsisseur

A travers cette compilation des meilleures pages d'une vingtaine de catalogues, la diversité et la qualité de la production permet de comparer l'évolution à travers le temps de cette industrie belge. 396 p. illustrées en N&B, 21 x 28, broché.

Ref. 01MAN0121. 32.00 €.

➔ Frais de Port 8 €.



Bon à découper ou à recopier à retourner à : A.T.M. - 15 rue Cronstadt - 75015 Paris

Titre(s)	Prix	Nom :	Prénom :
.....
.....	Adresse :
.....	Code postal :	Ville :
.....	CB n°
.....	Date expiration : / - Signature :
Total + Port Frais de port groupés 13 € à partir de 3 ouvrages FRAIS DE PORT OFFERTS POUR UNE COMMANDE SUPÉRIEURE À 122 EUROS Pour l'étranger rajouter 15€ Joindre votre règlement de ce total à l'ordre de A.T.M.			

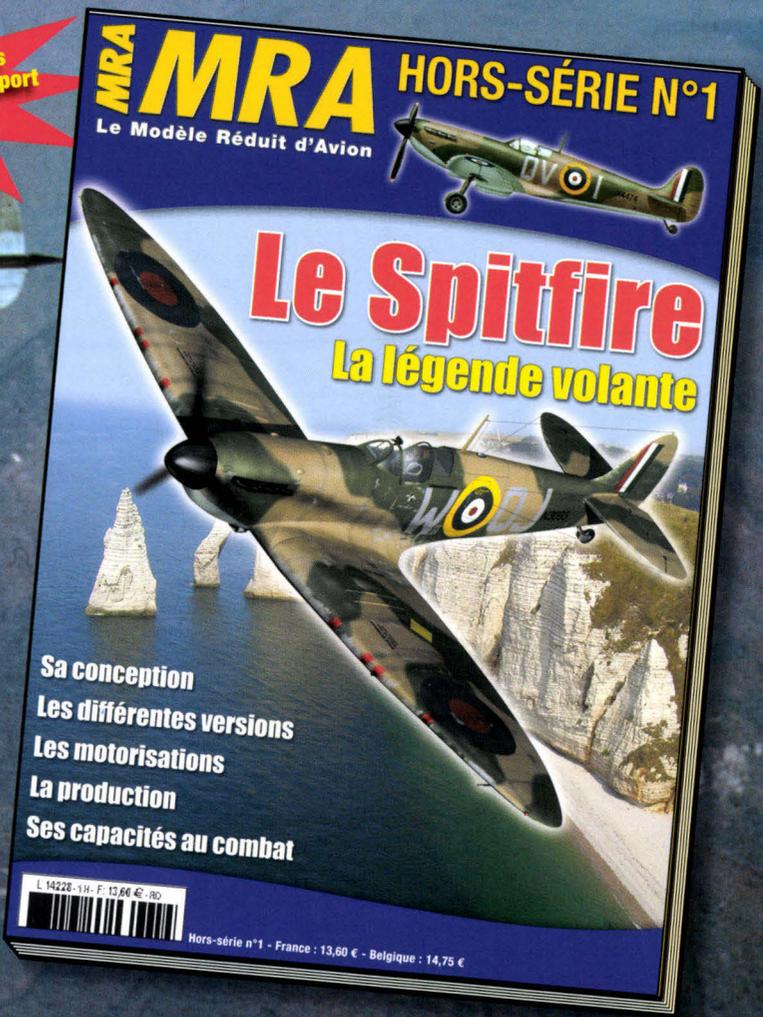
PARUTION MARS 2007

Le Spitfire

La légende volante



Relié
80 pages couleurs
13,60 € + 2,25 € de port
15,85 €



- Sa conception
- Les différentes versions
- Les motorisations
- La production
- Ses capacités au combat

Par correspondance à découper ou à recopier en remplissant le bon de commande ci-joint à l'adresse suivante :
Rigel Editions : 15, rue Cronstadt 75015 Paris - Tél.: 01 45 32 60 66 - Fax : 01 45 32 59 00

Pour toute commande à l'étranger, rajouter 2 €

Je désire recevoir MRA Hors-série n°1 : **Le Spitfire - La légende volante**

Nom : Prénom :

Adresse Code postal : Ville :

Ci-joint mon règlement de : Euros

Chèque bancaire

CB n° Date d'expiration/..... Signature

Pour l'étranger: IBAN FR7642559000072100864330 - SWIFT CCOPFRPP

GA

MRA MRA
Le Modèle Réduit d'Avion
Hors-série n°1

AUX ARMES D'ANTAN

S.V.S.H. sarl - VILLAGE SUISSE - 54bis, av. de la Motte Picquet
1, av. Paul Déroulède - 75015 PARIS - Internet : www.armesdantan.com
Téléphone : (33) 01 47 83 71 42 - Fax : (33) 01 47 34 40 99



Prix du catalogue : France : 10 € - U.E. : 12 € - Autres Pays : 15 €
Abonnement annuel : France : 35 € - U.E. : 42 € - Autres Pays : 52 €